



Revue Annuelle

**Juin 2016
Juin 2017**



AGILITÉ
& ÉQUILIBRE

UNE PUISSANTE
COMBINAISON

THE DRIVE YOU DEMAND

Notre approche patrimoniale globale nous permet de vous offrir des solutions d'investissement performantes, répondant à un environnement en constante mutation.

Private Banking | Asset Management | Treasury & Trading | www.ubp.com

Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats actuels ou futurs. Les stratégies d'investissement peuvent voir leur valeur baisser ou croître. Tout capital investi peut impliquer des risques, et il est possible que vous ne récupériez pas le montant initialement investi. L'UBP est agréée et réglementée, en Suisse, par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Au Royaume-Uni, l'UBP est agréée par l'Autorité de régulation prudentielle (Prudential Regulation Authority, PRA); elle est assujettie à la réglementation de l'Autorité de conduite financière (Financial Conduct Authority, FCA) et elle est soumise à certaines règles de la PRA.



UNION BANCAIRE PRIVÉE

Présentation de la CICAD

Créée en 1991, la CICAD
est une association à but non lucratif
qui a pour but et mission de fédérer en
Suisse romande communautés,
organisations et personnes pour :

.....

lutter contre toutes les formes d'antisémitisme
y compris l'antisionisme comme forme d'expression
contemporaine d'antisémitisme ;

veiller à l'application de la législation suisse contre le racisme ;

préserver la mémoire de la Shoah

.....

Des activités auxquelles s'ajoutent le développement
et la mise en place de projets, d'outils de prévention
et d'éducation, le voyage annuel d'étude au camp
d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, témoignages
de rescapés, conférences, et formations.

La CICAD représente les communautés et organisations
juives membres ainsi que leurs adhérents en Suisse romande,
notamment vis-à-vis des médias, autorités, organisations
et/ou instances et ce en concertation avec la CIG
(Communauté Israélite de Genève),

la CILG-GIL (Communauté Israélite Libérale de Genève),
la CILV (Communauté Israélite de Lausanne et du Canton
de Vaud), la CICN (Communauté Israélite du Canton
de Neuchâtel), et la CIF (Communauté Israélite de Fribourg).

Acteur clé de la Cité, elle entretient des contacts réguliers
avec les responsables politiques, autorités,
leaders d'opinion et médias.

Editorial



Alain Bruno Lévy, Président

Le monde fait face aux périls du populisme, du complotisme, de l'islamisme et du terrorisme. La Suisse a été préservée jusqu'à ce jour d'actes terroristes, mais la menace est bien là et la sécurité de nos membres est au centre des préoccupations de nos communautés.

Dans le passé, nous avons déjà dénoncé qu'il n'était pas acceptable que les Juifs de ce pays ne puissent se rendre à leur lieu de culte sans que leur protection ne soit assurée. La sécurité est devenue un enjeu majeur lié à la lutte contre l'antisémitisme dont la recrudescence est manifeste et s'exprime de plus en plus dans les réseaux sociaux.

Les mesures nécessaires pour lutter contre l'antisémitisme et assurer la protection des juifs de ce pays impliquent de parler d'une seule voix pour sensibiliser les autorités politiques en leur demandant leur appui, notamment financier, dans le but de permettre aux membres de toutes les communautés religieuses et à leurs enfants, non seulement d'exercer leur liberté de culte, mais aussi de fréquenter les écoles et de participer aux activités sociales.

La CICAD a le privilège de compter comme membres toutes les communautés juives de Suisse romande ainsi que les deux fédérations la FSCI et la PJLS. Unis, nous pouvons agir avec beaucoup plus d'efficacité et développer des relations étroites avec les autorités.

Plus spécifiquement, dans le domaine de la sécurité, nous avons élaboré des relations suivies avec les chefs des Départements de police des cantons et nous sommes en mesure de discuter les aspects sécuritaires en appuyant les groupes opérationnels qui coordonnent leurs actions avec les forces de police.

Cette unité est essentielle pour assurer le succès de nos actions et de nos interventions qui rencontrent trop souvent des freins. L'appréhension de ce cancer inguérissable qu'est l'antisémitisme passe par une médication que nous devons administrer en commun, quelle que soit la façon dont nous comprenons et pratiquons notre judaïsme. La CICAD souhaite agir avec la FSCI et la PJLS en leur faisant profiter des compétences et des relations qu'elle a été en mesure de développer.

Agir ensemble et en pleine harmonie est la seule voie sans quoi nous apparaîtrons divisés. Comme toute petite minorité nous ne pouvons nous permettre de ne pas faire front commun pour le bien de nos membres. Il en va de notre crédibilité.

Unis, nous pouvons agir
avec beaucoup plus d'efficacité
et développer des relations étroites
avec les autorités.

Votre exigence

Confiance

[kɔ̃fjɑ̃s] n.f. –XV^e; *confiance* XIII^e; du lat. *confidentia*, d'apr. l'a. fr. *fiance* «foi». 1 ♦ Espérance ferme, assurance de celui qui se fie à qqn ou à qqch. → créance, foi, sécurité. ♦ *Homme personne de confiance*, à qui l'on se fie entièrement. → fiable, sûr.

[kɔ̃fjɑ̃s] n.f. –XV^e;
confiance XIII^e; du lat.
confidentia, d'apr. l'a. fr.

Notre engagement

Gestion discrétionnaire de celui

Conseil en investissements qqch.

Négociation et administration de valeurs mobilières

♦ *Homme personne de confiance*, à qui l'on se fie entièrement. → fiable, sûr.



SELVI
& CIE

SOCIÉTÉ ANONYME

4 rue du Grütli - 1204 Genève - tél +4122 318 88 00
fax +4122 310 95 62 - swift SELVCHGG - e-mail info@selvi.ch

Une équipe de professionnels



Isabelle Démias,

**ASSISTANTE ADMINISTRATIVE
DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

&



Juliette Adler,

**CHARGÉE DE PROJETS, ASSISTANTE
DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

En charge de l'organisation de l'agenda, des rendez-vous et du courrier de notre Secrétaire général, nous veillons au bon déroulement de ces derniers. La coordination, la communication et la discrétion sont les trois grands axes de notre travail au quotidien.

L'aménagement de projets ainsi que la création et fidélisation de contacts extérieurs font aussi partie de nos engagements.



Olivia de Villaine,

**CHARGÉE DE PROJETS ET COORDONNATRICE
DU SALON DU LIVRE**

Au-delà de ma mission comme coordinatrice pour l'organisation du stand CICAD au Salon du livre et de la presse de Genève, je travaille sur les activités pédagogiques de notre association. Je ne considère pas la lutte contre l'antisémitisme comme un simple travail, mais une cause essentielle à laquelle je suis fière de contribuer.



Danielle Benarroch

**ASSISTANTE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
ET CHARGÉE DE PROJETS**

Assurer la bonne gestion des multiples tâches administratives, ainsi que la mise en place de projets tout en coordonnant les contacts extérieurs, nécessitent rigueur et sens de l'organisation. Des qualités auxquelles j'aspire chaque jour pour mener à bien l'ensemble de nos projets.



Lauren Adler,

**RESPONSABLE DU
DÉVELOPPEMENT
ET RELATIONS DONATEURS**

Assurer un contact privilégié avec l'ensemble de nos membres et partenaires est l'une de mes principales missions. Mon action vise sous l'impulsion du Comité à permettre à la CICAD de développer plus encore ses actions.



Oscar Ferreira,

ANALYSTE

L'actualité rythme mon quotidien à la CICAD, chaque jour amenant de nouvelles problématiques qui doivent être documentées, analysées, traitées et suivies. Toutes les questions liées à l'antisémitisme passent par mon bureau afin d'y être étudiées, avec pour objectif d'y apporter la meilleure réponse possible. L'analyse et le recensement des actes antisémites jouent un rôle primordial dans cette mission, de même que l'écoute et l'accompagnement des victimes d'actes antisémites. Le rapport annuel sur l'antisémitisme en Suisse romande que je co-rédige est le fruit de ce travail.



Karen Azoulay,

**CHARGÉE DES RELATIONS
DONATEURS ET PROJETS**

« Donner » du sens est le maître mot des projets et des activités que je coordonne à la CICAD.



Audrey Landi

CHARGÉE DE COMMUNICATION

Les nouveaux médias, mes stylos et mon appareil photo sont mes outils de prédilection pour convaincre et informer. Réalisation du magazine des membres, brochures, newsletter, site internet, chaîne Youtube et réseaux sociaux sont autant de lieux d'expression sur lesquels je m'active. L'ensemble de ces médias permettent de mettre en avant quotidiennement nos activités.

Retrospective



Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général

Tenter de résumer une année de la CICAD s'avère toujours un exercice complexe au regard de la densité des activités, programmes et interventions menés.

Les défis sont chaque année un peu plus nombreux et notre engagement a suivi la même croissance.

Nous abordions notre dernière revue avec une affaire des plus navrantes, celle d'un étudiant en arts graphiques devenu le chantre de l'extrémiste raciste par ses dessins antisémites que nous avons dû dénoncer à la justice. Sa condamnation a été récemment prononcée par le Parquet valaisan. La justice nous a ainsi donné raison, établissant clairement que ces dessins et commentaires : « font passer le message de juifs conspirateurs et manipulateurs mal intentionnés, des partis, de la justice, de la situation internationale, faisant référence au lobby juif, au complot juif ».

Ce cas est révélateur du climat de résurgence de ces groupes racistes que révélait notre rapport annuel sur la situation de l'antisémitisme 2016. Les racistes, antisémites, négationnistes, faussaires de la liberté d'expression, adeptes du conspirationnisme et de la théorie du complot n'ont épargné que peu de pays. La Suisse n'y a pas échappé. Difficile de ne pas évoquer le contexte sécuritaire particulièrement sensible et les événements dramatiques liés au terrorisme qui ont ensanglanté le monde et l'Europe cette année encore. La CICAD reste très inquiète face aux menaces qui ciblent la communauté juive en Suisse, préoccupation d'ailleurs partagée par le Service de Renseignement de la Confédération qui maintient dans son dernier rapport que : « les citoyens suisses de confession juive et les intérêts juifs et Israéliens en Suisse peuvent en partie être plus fortement menacés ». Le potentiel de violence de ces groupes est confirmé par le Service de Renseignement de la Confédération.

Les apôtres du terrorisme et autres fanatiques méritent certes, une vigilance de chaque instant, une politique de tolérance zéro, mais ne doivent pour autant pas nous confiner au rôle de vigie ou de lanceur d'alerte.

Le droit pénal suisse comporte encore des lacunes qui freinent considérablement l'action d'associations comme la nôtre. La procédure pénale ne permet toujours pas aux associations de se constituer partie civile. L'existence de partis politiques racistes

et xénophobes, la diffusion et la vente d'objets nazis sont aussi une source de préoccupation et donnent le ton sur l'ampleur des combats. Pour autant, cette année encore, la CICAD a continué avec la même vigueur à soutenir chaque victime d'antisémitisme et cette revue est aussi l'occasion d'en parler.

Cependant, comment imaginer répondre à la vision qui fut celle des fondateurs de la CICAD et qui reste celle de ses dirigeants : relever les défis actuels et aider nos contemporains à affronter le futur, sans l'éducation et le dialogue ?

Le dialogue et la communication pour informer face une actualité qui bouleverse, l'éducation et la formation pour préparer les citoyens d'aujourd'hui et de demain.

Les succès rencontrés au travers des multiples programmes éducatifs développés au sein d'établissements scolaires, auprès des enseignants, au Salon du livre, lors de la Journée d'étude au tristement célèbre camp d'Auschwitz, au travers d'ouvrages édités, de films produits, etc. nous encouragent à développer toujours plus le champ des possibles autour de ces thématiques.

Ces activités qui s'inscrivent dans un souci constant de cultiver les actions de prévention ne pourraient s'envisager sans le maintien de relations cordiales tant avec les Autorités qu'avec l'ensemble des acteurs clés de la Cité. La meilleure illustration de ce partenariat fut sans conteste la deuxième édition de notre Dîner Citoyen.

Pour conclure mon propos, il m'est essentiel d'exprimer ma profonde reconnaissance à l'ensemble de nos soutiens fidèles, à l'engagement des dirigeants de la CICAD, de ses élus, de ses militants et de son équipe de professionnels, tous admirables par leur dévouement. Cette revue est l'occasion de leur rendre un hommage appuyé.

J'espère que chaque lecteur de cette publication découvrira la richesse des activités d'une association engagée pour construire un monde non idyllique mais préparé à affronter les défis d'aujourd'hui et de demain à vos côtés.

Élus et militants engagés

La CICAD, c'est l'engagement au quotidien d'un Comité et d'une équipe de professionnels.

LE COMITÉ

- Maître **Alain Bruno LEVY**, Président
- Monsieur **Laurent SELVI**, Vice-Président
- Monsieur **Elie BERNHEIM**, Trésorier
- Monsieur **Marc BERREBI**,
- Monsieur **Jean-Marc BRUNSCHWIG**, Co-Président de la PJLS (Plate-forme des Juifs Libéraux de Suisse)
- Monsieur **Alexander DEMBITZ**, Président de la CJLG-GIL (Communauté Juive Libérale de Genève)
- Monsieur **Maurice EPHRATI**,
- Madame **Marianne GANI**, CILV
- Monsieur **Victor GANI**,
- Maître **Philippe A. GRUMBACH**, ancien Président de la CICAD, Président de la CIG (Communauté Israélite de Genève)
- Monsieur **Thierry HALFF**,
- Maître **Lionel HALPERIN**,
- Monsieur **Bertrand LEITENBERG**, Président de la CIN (Communauté Israélite du canton de Neuchâtel à la Chauds-de-Fonds)
- Monsieur **Claude NORDMANN**, Président de la CIF (Communauté Israélite de Fribourg)
- Maître **Sabine SIMKHOVITCH-DREYFUS**, Vice-présidente de la FSCI (Fédération Suisse des Communautés Israélites),
- Monsieur **Alain SCHAUDER**, Président de la CILV (Communauté Israélite de Lausanne et du canton de Vaud)
- Monsieur **Emile SPIERER**,
- Monsieur **Raphaël YARISAL**, CJLG-GIL.

MEMBRES DES COMMISSIONS

- Monsieur **Neil BERDUGO**
- Monsieur **Michael GHOUZI**
- Madame **Paola HERSCOVICI**
- Monsieur **Nicholas HUTTMAN**
- Madame **Deborah LECHTMAN**
- Monsieur **Yarom OPHIR**
- Madame **Caroline PUDER**
- Madame **Yaël RIMER**
- Monsieur **Cyril RODITI**
- Madame **Réfaëla TROCHERY**
- Monsieur **Richie YARISAL**

RAYMOND WEIL

GENEVE



NEW FREELANCER

CALIBRE RW1212

#PRECISIONMOVEMENTS

Sommaire

Présentation de la CICAD	03
Éditorial, Alain Bruno Lévy, Président	04
Rétrospective, Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général,	07
Élus et professionnels engagés	08

Antisémitisme

La législation suisse protège-t-elle suffisamment contre la discrimination ?	16
La CICAD au 6 ^e Forum mondial de lutte contre l'antisémitisme à New York	18
Un mea culpa salubre	19
La Confédération publie un rapport non exhaustif pour lutter contre l'antisémitisme	20
Convention-cadre pour la protection des minorités nationales	22
Dénonciation pénale après un article négationniste	24
Un étudiant valaisan condamné pour des dessins antisémites	25
Rapport sur l'antisémitisme en Suisse romande 2016	26
La sécurité des communautés juives	28
Dieudonné à Nyon	30
Revue de la Commission fédérale contre le racisme	31
Banalisation du propos antisémite sur des blogs hébergés par des médias romands	32
Antisémitisme: écoute et accompagnement des victimes au cœur de la lutte	33
Les milieux radicaux déversent leur haine	34

Mémoire

180 élèves et enseignants se rendent au camp d'Auschwitz-Birkenau	38
Des enseignants captivés par le séminaire de formation de la CICAD à Sion	44
Intervention remarquée au séminaire de formation des enseignants du DIP	48

Semaine de lutte contre le racisme:	49
Le Salon du livre: un espace pour sensibiliser petits et grands	50
« Je n'étais plus que le 27240 stück du convoi de Ravensbrück pour les Nazis »	54
La CICAD aux cotés des étudiants	55
La discrimination à l'ère des réseaux sociaux	56
La CICAD à l'honneur à l'école de commerce André Chavannes	57

Rencontre et Dialogue

« L'Etat ne peut agir seul et a besoin d'acteurs comme la CICAD. »	60
« Je ne souhaite pas d'une société où l'on banalise les propos et actes antisémites »	61
« Un juif pour l'exemple » Un sujet d'actualité	62
« Juifs de Suisse : 150 ans de droits égaux »	63
Elections cantonales vaudoises 2017	64
Commémoration du génocide des Tutsis au Rwanda	66

Evènements

Quatrième participation de la CICAD au Salon du Livre de Genève	70
Second Dîner Citoyen	80

Réactions et médias

Ils sont jeunes et membres d'un groupuscule d'extrême droite	88
Le concert néonazi d'Unterwasser aurait-il dû être interdit ?	89
Vente d'objets nazis en Suisse ?	90
Hani Ramadan fait l'apologie des théories complotistes	91
Les outils d'information	96
Les outils de formation	98



POSSESSION

possession.piaget.com

PIAGET

Boutique Piaget
Rue du Rhône 40 - Genève

Boutique Piaget
Bahnhofstrasse 38 - Zürich

Boutique Piaget
Grendelstrasse 19 - Lucerne

Les chiffres clés de la CICAD

1991

année de création de la CICAD

65

réactions et démarches en faveur de victimes d'actes antisémites en 2016

600

membres directs et 12 communautés et organisations juives en Suisse romande représentés par la CICAD

2600

participants à la journée d'étude de la CICAD au camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau

153

actes antisémites recensés en 2016

7 500

participants et plusieurs dizaines de milliers de visiteurs sur le stand de la CICAD au Salon du livre 2017

17 350

vues des publications postées sur les comptes des réseaux sociaux de la CICAD lors de sa participation au Salon du livre de Genève 2017

1500

abonnés à notre Newsletter

2 000

enseignants romands ont participé aux activités pédagogiques de la CICAD

65

sportifs arborant bonnets et t-shirts «Je cours contre les Préjugés» ont représenté la CICAD lors de sa première participation à la Course de l'Escalade les 2 et 3 décembre 2016

Bedrock



STANDING OUT FROM THE CROWD

Bedrock est heureux de soutenir CICAD

Investment Management | Family Office Services
London | Geneva | Zürich | Monaco

www.bedrockgroup.com



ANTISÉMITISME

JUSTICE Ce jeu
sur la Toile et les

**Dessinateur condamné
pour discrimination**

GILLES BERREAU

CONFÉRENCE ET TABLE RONDE COM
les arts contempora

ssins antisémites

amné on raciale

ME RÉACTION

ins (EPAC) et la commune de
grande sur «la

L'an dernier, il dessine sur Facebook et Twitter un personnage et lance une sorte d'avertissement: «Quand le vent tourne, ça finit mal pour eux.»

Je
tits ch
Les deu
bles du 4 mai a
Barryland. Puis les
nus rejoindront leurs
d'adoption respectives. D'ici

EN BREF

Une peinture au

La législation suisse protège-t-elle suffisamment contre la discrimination ?

Le Département fédéral de justice et police (DFJP) publiait en mai 2016 un communiqué sur les conclusions d'une étude mandatée par le Conseil fédéral au Centre Suisse de Compétence pour les Droits Humains (CSDH). Un état des lieux sur l'accès à la justice en cas de discrimination en Suisse.

« La législation suisse offre dans son ensemble une protection suffisante contre la discrimination. » Telle est la conclusion de cette étude qui toutefois met en exergue des lacunes qui ont encouragé la CICAD, soucieuse de voir progresser la législation, à faire part de ses commentaires à la Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, Cheffe du Département fédéral de justice et police.

En premier lieu, l'efficacité de la norme pénale antiraciste liée au nouveau code de procédure pénal entré en vigueur le 1^{er} janvier 2011. Les associations telles que la CICAD ne peuvent plus se constituer partie civile ni aider et accompagner les victimes de racisme. Un manque décrié notamment par une initiative parlementaire déposée en juin 2015 à Genève par le conseiller national Manuel Tornare qui sera examinée par la Commission des affaires juridiques du Conseil national et restée à ce jour sans suite. Une deuxième difficulté, qui n'est pas abordée dans l'étude du CSDH, est le manque de disposition du Code pénal face aux symboles racistes et antisémites. Le Conseil fédéral a d'ailleurs mis en consultation cette question, selon laquelle « quiconque utilise, diffuse publiquement, fabrique prend en dépôt, importe, fait transiter ou exporte de tels symboles devra payer une amende ». Une telle loi permettrait d'assurer la protection de la dignité humaine et la paix publique. De plus, elle proposera une solution légale à la problématique concernant des symboles racistes qui incitent à la haine. Dernier commentaire fait à la Conseillère fédérale, le manque d'une définition de l'antisémitisme adoptée par les autorités. La CICAD estime indispensable qu'une définition soit connue par les milieux concernés afin que ce phénomène puisse efficacement être combattu et sanctionné. La CICAD constate donc que la législation suisse présente certaines lacunes pour une protection optimale face aux phénomènes discriminatoires.

Des remarques entendues par la Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga « Je remercie la CICAD pour vos réflexions en matière de lutte contre l'antisémitisme, le racisme. Ce thème me tient particulièrement à cœur, tant il est vrai que la protection de la dignité humaine et celle de la paix publique sont essentielles à notre démocratie. Vos propositions soulèvent des questions juridiques qui nécessitent un examen approfondi. J'ai donc prié l'Office fédéral de la justice de s'en charger. » Ce qui sera fait quelques mois plus tard, puisqu'en septembre 2016, le directeur de l'Office fédéral de la justice Martin Dumermuth répond à la CICAD « Nous comprenons que le communiqué de presse du Conseil fédéral du 25 mai 2016 ait suscité une réaction de déception de votre part. La lutte contre toutes les formes de discrimination est évidemment chère au Conseil fédéral, puisqu'elle tend à la protection de la dignité humaine et de la paix publique. Ce n'est toutefois qu'en élaborant des lois qui permettent d'aboutir à des résultats concrets que ces intérêts peuvent être

protégés de manière efficace. L'adoption de normes qui éveillent au sein de la population des attentes auxquelles les autorités ne peuvent pas répondre en raison des difficultés d'exécution sont au contraire contre-productives et finissent par se révéler nuisibles en portant atteinte à la confiance des citoyens dans leurs institutions. »

Ainsi, l'octroi aux organisations telles que la CICAD de la qualité de partie dans les procédures pénales relatives à l'art. 261 bis CP n'est pas prévu « Le Conseil fédéral s'y est montré défavorable parce que c'est au Ministère public que revient la tâche d'engager d'office des poursuites pénales et de sauvegarder les intérêts généraux de la société. L'octroi de droits de procédure aux organisations porterait atteinte au principe selon lequel la qualité de partie n'est reconnue qu'au prévenu, à la partie plaignante et au Ministère public. »





De même, la question relative à la norme pénale réprimant les symboles racistes et antisémites. Selon Martin Dumermuth, « En 2009, le Conseil fédéral a envoyé en consultation un avant-projet de disposition pénale destiné à sanctionner l'utilisation et la diffusion publiques de symboles racistes et notamment nazis. La consultation a cependant mis en évidence la difficulté de définir la notion de « symbole raciste » de manière suffisamment précise et concrète pour que l'on comprenne quels comportements sont punissables, tout en conservant un niveau d'abstraction suffisant pour éviter de créer une norme inefficace. » Dès lors, le Conseil fédéral a renoncé à la modification du Code pénal envisagée.

Enfin, concernant le souhait de la CICAD que les autorités adoptent une définition de l'antisémitisme, le directeur de l'Office fédéral de la justice estime que la répression pénale efficace des actes à caractère antisémite ne nécessite en conséquence aucune définition supplémentaire. « L'antisémitisme peut s'exprimer de nombreuses manières. Or, ces comportements sont susceptibles de constituer différentes infractions du Code pénal, notamment des atteintes à la propriété ou au patrimoine, des atteintes à l'honneur, des atteintes à l'intégrité corporelle, des provocations publiques au crime ou à la violence, des atteintes à la liberté de croyance et des cultes ou encore des actes de discrimination raciale. C'est donc à l'aune des définitions légales des états de fait punissables que le juge pénal doit qualifier les comportements concrets qui sont soumis à son examen. »

Ainsi, le Conseil fédéral reste persuadé que la législation existante offre une protection efficace et suffisante des intérêts en cause et que l'admission des organisations de défense contre le racisme comme parties entraînerait plus d'inconvénients que d'avantages. Une position quelque peu décevante pour la CICAD qui reste convaincue que la législation évoluera ces prochaines années.

« Je remercie la CICAD pour vos réflexions en matière de lutte contre l'antisémitisme, le racisme. Ce thème me tient particulièrement à cœur, tant il est vrai que la protection de la dignité humaine et celle de la paix publique sont essentielles à notre démocratie »

Simonetta Sommaruga, Conseillère fédérale

La CICAD au 6^e Forum mondial de lutte contre l'antisémitisme à New York

Mercredi 7 septembre 2016 au siège des Nations Unies à New York, la CICAD, représentée par son Secrétaire General, participait au Forum mondial de lutte contre l'antisémitisme.

Organisé par les missions du Canada, d'Israël, des États-Unis, et la délégation de l'Union européenne à l'Organisation des Nations Unies, le Forum a réuni le temps d'une journée bon nombre de spécialistes. Des experts universitaires, des ONG, des personnalités publiques, des responsables politiques, académiques ou issus de la société civile, des journalistes, des diplomates avaient répondu présents pour évaluer l'antisémitisme dans le monde et établir des recommandations concrètes aux pays membres de l'ONU pour lutter contre l'antisémitisme de manière plus efficace.

Après une introduction du Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, soulignant l'importance de cet événement alors que l'antisémitisme est en hausse dans le monde, le Forum mondial cette année était axé autour de 4 tables rondes: les médias sociaux et l'Internet, les coalitions de la société civile, et de la jeunesse, l'éducation et les réponses du gouvernement pour lutter contre l'antisémitisme. Des points clés pour la CICAD sont ressortis de ces différents échanges, notamment sur la définition de l'antisémitisme, comme l'explique Johanne Gurfinkiel « La question de la définition de l'antisémitisme est un point sur lequel chacun est revenu comme étant un élément essentiel. Les représentants gouvernementaux tout en faisant leur, cette définition que la CICAD utilise également, ont estimé que cette dernière n'avait pas pu s'imposer globalement à ce stade en raison des réticences de certains pays qui refusent d'inclure l'antisionisme. Des représentants gouvernementaux dont les objectifs annoncés sont d'obtenir un consensus et non d'imposer une définition. »

L'antisémitisme sur les réseaux sociaux est un sujet de préoccupation pour la CICAD. Quelques bonnes pratiques ont été abordées lors du Forum mondial et qui participent à enrayer des propos à caractère antisémite online. « Microsoft veut apparaître comme le bon élève. » témoigne Johanne Gurfinkiel au sujet de l'intervention de Jacqueline Beauchere, Chief online Safety Officer de Microsoft. « Une plateforme sur les bons comportements online a été créée sur les problématiques de sécurité d'accès et de protection des internautes, en particulier des enfants. Des documents destinés aux écoles sur les bonnes pratiques sont d'ailleurs disponibles sur le site de Microsoft. »



« Mais le point le plus intéressant qui pourrait inspirer la CICAD est le programme du Muslim Jewish Conference visant à rapprocher et faciliter le dialogue entre les jeunes juifs et musulman. » Un séminaire annuel pour discuter de sujets de préoccupation de jeunes musulmans et juifs et qui permet l'échange de connaissances, d'idées et d'expériences ainsi que la recherche de pistes d'action et des projets structurés conjointement et planifiés. Ce projet est une occasion de découvrir l'identité de l'Autre, en partageant des récits de vie et autres expériences tout en abordant des sujets de fond et de préoccupation. « Un programme dont nous devrions approfondir la connaissance et, qui sait, imaginer une reproduction adaptée localement. » conclut le Secrétaire général.

« La question de la définition de l'antisémitisme est un point sur lequel chacun est revenu comme étant un élément essentiel. »

Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la CICAD

Un mea culpa salubre

Les perpétrateurs d'actes antisémites restent une source de préoccupation. Il arrive parfois que ces mêmes auteurs se repentissent, avouent leur geste et s'excusent. C'est le cas d'une femme qui, le 7 juin 2017, a envoyé un courrier demandant pardon pour un graffiti sur la stèle commémorative effectué devant la synagogue de Beth Yaacov lorsqu'elle était adolescente.

LETRE D'EXCUSES AUPRES DE LA COMMUNAUTE JUIVE ET ISRAËLIENNE DE GENÈVE ET D'ISRAËL

LORSQUE J'ÉTAIS UNE JEUNE FILLE, J'AI FAIT UN GRAFFITI SUR LE MUR COMMEMORATIF DE LA SYNAGOGUE DE LA COMMUNAUTE ISRAËLIENNE DE GENÈVE ET J'EN SUIS VRAIMENT ET SINCÈREMENT DESOLÉE.

CE GESTE N'A PAS PAS D'EXPLICATION ET IL EST IMPARDONNABLE.

A L'ÉPOQUE J'ÉTAIS UNE JEUNE FILLE IDIOTE, STUPIDE, MISÉRABLE, MÉCHANTE ET SURTOUT JE N'AVAIS PAS BIEN COMPRIS DUTOUT L'HISTOIRE DE VOTRE PEUPLE ET IGNORANTE.

AUJOURD'HUI J'AI PRIS CONSCIENCE DE LA GRAVITÉ DE MON GESTE ET J'AI DÉCIDÉ DE DEMANDER LE PARDON DU PEUPLE JUIF ET DE LA COMMUNAUTE ISRAËLIENNE DE GENÈVE.

SI SEULEMENT J'AVAIS SÛ PRENDRE CONSCIENCE A CETTE ÉPOQUE DE CE GESTE QUI M'EST AUJOURD'HUI INSUPPORTABLE ET RAISON POUR LAQUELLE AUJOURD'HUI J'AI PRIS LA DÉCISION DE NÉGANFIER C'EST QUE JE SUIS ADULTE ET JE VOUS DEMANDE PARDON POUR LE GESTE ET SA GRAVE CONSÉQUENCE QUE CELA A IMPLIQUÉ.

AUJOURD'HUI J'AI PRIS CONSCIENCE DE LA GRAVITÉ DE MON GESTE ET J'AI DÉCIDÉ DE DEMANDER LE PARDON DU PEUPLE JUIF ET DE LA COMMUNAUTE ISRAËLIENNE DE GENÈVE ET DU MONDE ENTIER.

La Confédération publie un rapport non exhaustif pour lutter contre l'antisémitisme

Pour la première fois, en novembre 2016, le Service de lutte contre le racisme (SLR) a documenté les mesures de la Confédération contre l'antisémitisme en Suisse. Un rapport présente les mesures de sensibilisation et de prévention, le droit applicable et la situation de la protection des personnes et infrastructures juives. Problème, soulevée par la CICAD, l'analyse est incomplète et éloignée de la réalité.

La CICAD a fait part de sa position et de ses commentaires au Conseiller fédéral en charge du Département de l'intérieur, Alain Berset. Le rapport est constitué d'éléments d'analyse incomplets, voire erronés.

TROIS POINTS ONT PARTICULIÈREMENT FAIT L'OBJET D'UNE ATTENTION PARTICULIÈRE

1. LA SÉCURITÉ DES COMMUNAUTÉS JUIVES

Selon le rapport du SLR, les dernières analyses du Service de Renseignement de la Confédération (SRC) relèvent que la communauté juive en Suisse est particulièrement exposée au terrorisme djihadiste. Un constat qui nécessite, pour la CICAD, le renforcement des moyens de sécurité. Bien que le sujet soit d'envergure nationale et reconnu comme une préoccupation légitime « Il n'existe (selon le SLR) actuellement aucune base constitutionnelle ou légale permettant une participation de la Confédération aux frais des mesures de sécurité prises pour protéger les institutions juives. »

Les communautés juives de Suisse romande allouent déjà un budget conséquent à la protection de leurs membres. Mais elles ne peuvent assurer seules la mise en place de moyens techniques plus importants. Pour cela, un soutien financier exceptionnel est nécessaire de la part des autorités cantonales. La Confédération pourrait, elle aussi, s'engager sur cette question malgré l'avis exprimé par le SLR.

2. LE MONITORING DES ACTES ANTISÉMITES

Comme la CICAD l'a signalé à maintes reprises, la base de données DoSyRa ne peut être la source de référence sur la situation de l'antisémitisme en Suisse. Cette base prétend apporter des données représentatives du racisme en Suisse, mais elle ne recense malheureusement que les cas pour lesquelles les centres d'écoute ont été approchés. Dans les faits, les victimes d'antisémitisme s'adressent quasi systématiquement aux

organisations dédiées ; à savoir la CICAD et la FSCI. Le nombre de cas antisémites recensés par la CICAD en 2015 s'élevait à 164 contrairement aux 12 cas comptabilisés dans Dopsyra. Dès lors, la CICAD s'interroge sur la pertinence de la conclusion sur ce volet du rapport indiquant que « le nombre d'incidents signalés d'hostilité à l'égard des personnes juives reste relativement stable au fil des ans. »

3. LA PROTECTION JURIDIQUE

L'une des plus grandes difficultés des organisations luttant contre le racisme et l'antisémitisme aujourd'hui reste le refus des autorités fédérales d'introduire une reconnaissance de la qualité pour agir dans le cadre de la norme pénale contre le racisme. Une lacune législative dernièrement évoquée dans l'« Étude sur l'accès à la justice en cas de discrimination » publiée en mai 2016 du CSDH qui recommande de modifier le code de procédure pénale. Le rapport du SLR présente les arguments du Conseil fédéral qui rejette cette recommandation. La CICAD regrette cette prise de position. Une préoccupation dont elle avait déjà fait part au Département fédéral de justice et police en juillet 2016.

Des remarques critiques et des recommandations qui ont retenu l'attention du secrétaire général du DFI, Lukas Bruhin. Evoquant le rapport, il explique « qu'il ne s'agit pas d'une analyse sur l'antisémitisme en Suisse mais d'une vue d'ensemble sur les dispositions actuelles et mesures proposées par les différents offices fédéraux responsables. » Revenant sur les trois points soulevés par la CICAD, il précise « le rapport du SLR expose ce qui est fait au niveau fédéral et ce qui ne peut être fait en raison des bases légales existantes. Sur la question des dispositions légales et de sécurité, le rapport résume également les données récoltées auprès des différents offices responsables. » Enfin, le rapport sur l'antisémitisme décrit les activités de la Confédération contre toute forme de racisme et d'antisémitisme. « Le Conseil fédéral soutient toutes ces activités et salue leur développement dans le cadre des différents mandats et possibilités financières à disposition. L'échange et la coordination entre les différentes institutions au niveau fédéral, cantonal et communal et les organisations de la société civile doivent en effet être renforcés. »



Coordination
Intercommunautaire
Contre l'Antisémitisme
et la Diffamation

Genève, le 18 novembre 2016

COMMUNIQUÉ

Rapport du SLR sur les mesures contre l'antisémitisme : la CICAD insatisfaite

La publication ce 17 novembre du « [Rapport sur les mesures prises par la Confédération pour lutter contre l'antisémitisme en Suisse](#) » par le Service de lutte contre le racisme (SLR), oblige la CICAD à réagir sur 3 points, indépendamment de la prise de position détaillée qu'elle adressera aux autorités fédérales.

La sécurité des communautés juives

Selon le rapport du SLR, les dernières analyses du Service de Renseignement de la Confédération (SRC) relèvent que la communauté juive en Suisse est particulièrement exposée au terrorisme djihadiste. Un constat qui nécessite, pour la CICAD, le renforcement des moyens de sécurité. Bien que le sujet soit d'envergure nationale et reconnu comme une préoccupation légitime « *Il n'existe (selon le SLR) actuellement aucune base constitutionnelle ou légale permettant une participation de la Confédération aux frais des mesures de sécurité prises pour protéger les institutions juives.* »

Les communautés juives de Suisse romande allouent déjà un budget conséquent à la protection de leurs membres. Mais elles ne peuvent assurer seules la mise en place de moyens techniques plus importants. Pour cela, un soutien financier exceptionnel est nécessaire de la part des autorités cantonales. La Confédération pourrait, elle aussi, s'engager sur cette question malgré l'avis exprimé par le SLR.

Le monitoring des actes antisémites

Comme la CICAD l'a signalé à maintes reprises, la base de données DoSyRa ne peut être la source de référence sur la situation de l'antisémitisme en Suisse. Cette base prétend apporter des données représentatives du racisme en Suisse, mais elle ne recense malheureusement que les cas pour lesquelles les centres d'écoute ont été approchés. Dans les faits, les victimes d'antisémitisme s'adressent quasi systématiquement aux organisations dédiées ; à savoir la CICAD et la FSJ. Le nombre de cas antisémites recensés par la CICAD en 2015 s'élevait à 164 contrairement aux 12 cas comptabilisés dans DosyRa. Dès lors, la CICAD s'interroge sur la pertinence de la conclusion sur ce volet du rapport indiquant que « *le nombre d'incidents signalés d'hostilité à l'égard des personnes juives reste relativement stable au fil des ans.* »

« Comme la CICAD l'a signalé à maintes reprises, la base de données DoSyRa ne peut être la source de référence sur la situation de l'antisémitisme en Suisse. Cette base prétend apporter des données représentatives du racisme en Suisse, mais elle ne recense malheureusement que les cas pour lesquelles les centres d'écoute ont été approchés. »

Convention-cadre pour la protection des minorités nationales

Lors de l'élaboration du projet de « Quatrième rapport du Gouvernement suisse sur la mise en œuvre de la Convention-cadre de Conseil de l'Europe pour la protection des minorités nationales », le DFAE a consulté bon nombre d'organismes. Parmi eux, les départements fédéraux concernés, les cantons, la société civile dont la CICAD.

La communauté juive, qui est reconnue comme minorité nationale au sens de la Convention-cadre, a été consultée lors de l'élaboration de ce rapport par le biais de la FSCI, la PJLS et la CICAD. La CICAD a salué l'initiative car « ce rapport apporte un éclairage complet sur les problématiques auxquelles les minorités nationales se confrontent ». Elle a donc soumis quelques commentaires et contributions. Ces points relèvent principalement de la lutte contre l'antisémitisme, des décisions et jugements prononcés, de la lutte contre les propos racistes sur Internet, de la législation anti-discrimination, de la protection des personnes et des institutions juives face à des actes d'hostilité et de la promotion à l'école du vivre ensemble – des sujets de prédilection pour la CICAD.

Des éléments pertinents qui ont été retenus par le DFAE dans la réalisation de ce rapport. Publié le 24 février 2017, le 4^e rapport du gouvernement sur la mise en œuvre de la Convention-cadre du Conseil de l'Europe pour la protection des minorités nationales met en exergue les nombreuses actions de la CICAD et reprend bon nombre de projets réalisés comme exemples à suivre. Ainsi, concernant la sensibilisation auprès des jeunes sur l'antisémitisme, la Shoah et la promotion à l'école de la connaissance du judaïsme, un paragraphe complet est attribué aux activités pédagogiques de la CICAD dont certaines sont soutenues par le SLR.

« ce rapport apporte un éclairage complet sur les problématiques auxquelles les minorités nationales se confrontent »

« Depuis 2001, en partenariat avec les départements de l'instruction publique des six cantons francophones, elle organise annuellement une journée d'études pour élèves et enseignants à Auschwitz-Birkenau, précédée de séances préparatoires avec des témoignages de rescapés de la Shoah. Depuis 2013, elle organise des séminaires de formation à l'histoire et l'enseignement de la Shoah à l'attention des enseignants de Suisse romande. Ces séminaires sont aussi l'occasion d'aborder différentes thématiques sur l'antisémitisme. 250 enseignants des cantons de Genève,



Fribourg et Vaud y ont déjà participé ; le prochain séminaire aura lieu en Valais. En avril 2017, la CICAD participera pour la 4^{ème} année consécutive au Salon du livre et de la presse de Genève. De nombreux ateliers sont alors offerts par la CICAD aux établissements scolaires pour permettre aux enfants et jeunes - de 4 à 18 ans - d'appréhender les stéréotypes et préjugés. Parmi les 22 ateliers offerts en 2016, on peut citer « dessiner pour vaincre les préjugés » et « la fabrique des préjugés racistes ». La CICAD organise en outre des rencontres dans les écoles lors de la semaine contre le racisme pour sensibiliser les jeunes aux thématiques de l'antisémitisme et aux thèses du complot qui



se répandent dans les cours d'école et sur les réseaux sociaux. La CICAD a réalisé plusieurs outils pédagogiques à l'attention des écoles, dont une bande dessinée « préjugés, histoires de l'antisémitisme à travers les âges » (2011/2016) et un film éducatif sur la déportation pendant la Shoah (2016). La CICAD a comme projet de mettre en place une enquête auprès des élèves et enseignants du canton de Genève pour mesurer le taux de pénétration des préjugés discriminatoires en milieu scolaire. »

La situation de l'antisémitisme en Suisse romande est un des autres points abordé. Sont repris, l'analyse du rapport de la CICAD sur l'antisémitisme et son approche concernant la comptabilisation des actes, ses recherches actives sur les réseaux sociaux et autres plateformes ; les conclusions détaillées de son rapport de 2015 sont également reprises.

Enfin, concernant la lutte contre les propos racistes sur Internet, dans les médias et dans le discours politique, plusieurs procédures pénales ont été menées ces dernières années en application de l'art. 261bis CP dans les cas particuliers de propos racistes tenus sur Internet ou dans le discours politique. Parmi la dizaine d'affaires citée, deux concernent la CICAD. « En 2014, la Coordination Intercommunautaire Contre l'Antisémitisme et la Diffamation (CICAD) a dénoncé auprès du Ministère public genevois une personne en raison de propos antisémites publiés sur Twitter : « qu'est-ce qu'on dit quand on voit un juif ? Go back to Auschwitz » ; « il faut les tuer à la naissance, ces youpins » ; « A good jew is a dead jew ».

En mai 2016, la CICAD a déposé une plainte pénale contre un dessinateur valaisan (pseudonyme « artiste mal pensant ») qui diffusait sur les réseaux sociaux des propos et dessins antisémites. »

« Le 4^e rapport du gouvernement sur la mise en œuvre de la Convention-cadre du Conseil de l'Europe pour la protection des minorités nationales met en exergue les nombreuses actions de la CICAD et reprend bon nombre de projets réalisés comme exemples à suivre.

Dénonciation pénale après un article négationniste

Mariette et Claude Paschoud, tiennent une rubrique intitulée « les Nouvelles aventures » dans le périodique vaudois *Le Pamphlet*, dont ils sont tous deux rédacteurs. Une rubrique dont certains contenus à caractère négationniste a motivé une dénonciation pénale de la CICAD.

Ce couple vaudois remet en question l'existence des chambres à gaz et prônent une admiration sans faille au tristement célèbre Robert Faurisson, connu pour ses discours abjects. « Tout le monde sait (ou peut savoir en quelques clics de souris) qu'il (Robert Faurisson) a raison » peut-on lire dans l'édition du mois de janvier 2016. Un article écrit par Claude Paschoud. Des propos tombant sous le coup de la loi. En effet, pour le Tribunal fédéral, le fait de contester l'existence de chambres à gaz constitue une négation d'une partie importante de l'Holocauste. Les agissements de ce dernier sont dès lors constitutifs d'infraction à l'art. 261bis CP, de même que ceux de sa compagne en tant que rédactrice du journal.

L'édition du mois de janvier 2016 a motivé le dépôt d'une plainte. Utilisant comme exemple la réaction d'un enseignant après la révélation d'un élève d'Aubonne sur la fin de l'histoire du film Star Wars, Claude Paschoud fait un parallèle surprenant avec la réaction d'une frange de la population à l'encontre du négationnisme. Ainsi, il écrit « Je vois dans cette circonstance

une parenté avec la manière dont sont traités les révisionnistes disciples du professeur Robert Faurisson. Ce qu'a révélé le jeune adolescent d'Aubonne était la pure vérité, mais la révélation a heurté le professeur, qui n'avait pas envie de l'entendre. De même, personne n'a pu démontrer au professeur Faurisson qu'il avait tort sur le fond, mais une législation ad hoc permet de l'incriminer, parce que la publication de ses recherches irrite des personnes, met en péril des intérêts financiers, heurte des sensibilités et, en outre, rend ridicules tous les historiens qui ont gobé sans y réfléchir des bobards dont on sait aujourd'hui l'impossibilité et les faux témoins qui ont affirmé pendant septante ans qu'ils avaient vu, de leurs yeux vu, des licornes vivantes et des pentagones à trois côtés. »

Un article qui vise, sans ambiguïté, à soutenir le négationnisme et à accréditer les détestables thèses de Robert Faurisson. Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la CICAD, est intraitable sur cette affaire : « Avec le couple Paschoud, on a affaire à des auteurs qui utilisent leur périodique pour diffuser leurs nauséabondes thèses négationnistes. Minimiser ou nier un génocide dans le but de porter

atteinte à la mémoire de la population juive, et d'une manière générale aux victimes du nazisme, ce n'est pas une opinion. Cracher au visage de la Shoah ne relève pas de la liberté d'expression ! La base légale pour agir existe, à la justice de se déterminer. » Ces propos abjects tombent sous le coup de l'article 261bis du code pénal car ils minimisent le génocide des juifs durant la Seconde Guerre mondiale. Ainsi, l'article 261bis réprime la négation, la minimisation, ou la justification d'un génocide. Par ces motifs, la CICAD décide de se porter partie plaignante lors de sa dénonciation pénale au

Ministère public vaudois. Mais le 15 avril 2016, le Ministère public refuse la qualité de partie plaignante à la CICAD. N'étant pas ciblée directement, elle ne peut être partie civile. Cependant, il ordonne l'ouverture d'une instruction pénale. L'affaire devrait donc se poursuivre et la CICAD ne manquera pas de suivre ce dossier dans les mois à venir.

20 Minutes

8 avril

2016

Dénonciation pénale après un article négationniste

VAUD Une organisation basée à Genève a saisi le Ministère public contre les responsables d'un journal, tenus pour antisémites.

Un article rédigé dans le périodique «Le Pamphlet», en janvier 2016, n'est pas passé inaperçu du côté de la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (Cicad). Son auteur, Claude Paschoud, est responsable de ce journal avec son épouse Mariette.

Il rebondissait sur un fait survenu dans une école d'Aubonne (VD) en début d'année: un élève qui avait dévoilé en premier la fin du scénario du dernier épisode de «Star Wars» avait été sévèrement sanctionné par un enseignant, dans un premier temps. Claude Paschoud faisait un parallèle «avec la manière dont sont traités les révi-



Johanne Gurfinkiel (à g.) dénonce les thèses de Claude Paschoud.

sionnistes disciples du professeur Robert Faurisson (...) Il est un méchant homme car il explique aux enfants que le Père Noël n'existe pas.» Et de conclure par: «Toute vérité n'est pas toujours bonne à dire.»

Liberté d'expression ou discrimination raciale punissable?

M. Philippe Grunibach a envoyé la dénonciation. «Nos chances sont bonnes de faire condamner les Paschoud grâce à l'article 261bis du Code pénal, qui sanctionne la discrimination raciale. Car ils réhabilitent Robert Faurisson, un négationniste français déjà puni dans son pays. Et qui le serait aussi en Suisse s'il niait l'existence des

chambres à gaz.» Ancien juge au Tribunal fédéral, Claude Rouiller nuance: «Beaucoup de juristes contestent la légitimité de l'article 261bis au regard de la liberté d'expression; d'autres doutent de son opportunité. Il est en tout cas difficile à appliquer dans cette affaire car l'auteur a joué de subtiles dissimulations.»

Secrétaire général de la Cicad, Johanne Gurfinkiel est intraitable: «Avec le couple Paschoud, on a affaire à des auteurs qui utilisent leur périodique pour diffuser leurs nauséabondes thèses négationnistes.» Johanne Gurfinkiel insiste: «Minimiser ou nier un génocide dans le but de porter atteinte à la mémoire de la population juive et d'une manière générale aux victimes du nazisme, ce n'est pas une opinion. Cracher au visage de la Shoah ne relève pas de la liberté d'expression. La base légale pour agir existe, à la justice de se déterminer.» —FRÉDÉRIC HEARD TOULAIN

Un étudiant valaisais condamné pour des dessins antisémites

L'antisémitisme se banalise sur internet et les réseaux sociaux au travers de nombreux posts et visuels. Une source de préoccupation pour la CICAD. Pour combattre ce fléau, elle recense les contenus problématiques en mettant en place un système de veille et n'hésite pas à agir en justice pour dénoncer les propagateurs de haine. Parmi les nombreux cas, l'affaire « Artiste mal pensant » a retenu particulièrement son attention.

Un valaisain de 25 ans se présente comme un dessinateur qui opère sous le pseudonyme « Artiste mal pensant » sur Facebook et Twitter. Ancien étudiant à l'École professionnelle des arts contemporains de Saxon, il diffuse régulièrement des dessins et propos antisémites sur des pages publiques de réseaux sociaux. Ses dessins sont également relayés sur d'autres plateformes online, groupes extrémistes comme « Résistance helvétique », « Les Dieudonistes de Suisse », etc... Connu depuis de nombreuses années par la CICAD, elle ne disposait cependant pas de son identité pour intervenir. Une information qu'elle a acquise et qui lui a permis tout en centralisant les éléments pertinents de monter un dossier et de dénoncer cet activiste en mai 2016 auprès du Ministère public du Valais.

La CICAD avait rencontré l'un des représentant de l'école, inquiet par la situation, qui a souhaité discuter des mesures à prendre et surtout réfléchir conjointement à la mise en place d'un programme de sensibilisation des jeunes aux thématiques du racisme et de l'antisémitisme.

La presse s'est intéressée rapidement à cette affaire interpellant la CICAD en mai 2016. Pour Johanne Gurfinkiel, « cet homme affiche un antisémitisme crasse. Il a réussi à se placer dans la pôle

le Nouvelliste
25 mai 2016
et 3 mai 2017



position des dessinateurs complotistes en Suisse. Il ne s'agit pas, dans son cas, d'un simple égarement ou d'un dérapage isolé : il se répand depuis trop longtemps sur le net et est devenu la coqueluche des réseaux antisémites. Il devra désormais répondre devant la justice de la haine qu'il propage. Nous sommes également aux côtés de l'EPAC pour les aider dans toutes les actions favorisant les actions de promotion du vivre ensemble. » De son côté, profondément choquée par ces caricatures, la direction de l'école avait suspendu son élève avant de décider de l'exclure définitivement.

Un an après, le 2 mai 2017, le procès a eu lieu. Les dessins présents dans le dossier ont retenu l'attention du Ministère public. Parmi eux, treize tombent directement sous le coup de l'article 261 bis du code pénal. La justice précisant que les dessins et commentaires « font passer le message de juifs conspirateurs et manipulateurs mal intentionnés des partis, de la justice, de la situation internationale, faisant référence au lobby juif, au complot juif »

L'ex étudiant, assumant ses actes, parfaitement conscient de cibler des gens de confession juive et n'exprimant aucun regret, a été condamné à une peine de 100 jours-amende et à payer une amende de 200 francs. Il n'a pas fait recours contre l'ordonnance pénale, a indiqué le Procureur général Nicolas Dubuis.

Rapport sur l'antisémitisme en Suisse romande 2016



Résurgence de l'extrême droite et radicalisation de la « dissidence »

Avec 153 actes recensés, 2016 est une des années qui comptabilise le nombre le plus élevé d'actes antisémites depuis 2003, en dépit d'une légère baisse par rapport à 2015 avec 164 actes. Parmi les actes antisémites recensés cette année, 42% ont trait à un « complot juif mondial » (22% du total des actes en 2015), 20% concernent des théories négationnistes et 22% les théories antisémites « classiques ».

ANALYSE GÉNÉRALE DE LA SITUATION

La situation de l'antisémitisme en 2016 en Suisse romande est préoccupante pour la CICAD. Même si la Suisse est plutôt épargnée face aux actes violents à l'encontre des juifs qu'ont connus d'autres pays européens, le nombre d'actes antisémites recensés en Suisse romande reste à un niveau élevé.

Le djihad mondial, qui place les juifs comme l'une des cibles prioritaires, représente une source d'inquiétude importante dont la violence a touché sévèrement de nombreux pays et pouvant potentiellement frapper la Suisse. Les derniers rapports du Service de Renseignement de la Confédération mentionnent les menaces accrues qui pèsent sur les intérêts juifs sur le territoire suisse. Depuis 2001, 78 départs de la Suisse motivés par le djihad ont été recensés. En juin et août 2016, deux genevois ont été arrêtés à leur retour de Turquie pour leurs liens avec une organisation terroriste. Les deux individus, qui ont été remis en liberté depuis, étaient connus pour leur activisme dans les milieux antisémites.

Alors que la plus grande menace pour les communautés juives en Europe est pour l'heure la violence antisémite du terrorisme djihadiste, d'autres sources d'antisémitisme suscitent une préoccupation majeure. Les groupes d'extrême droite notamment, dont les activités se sont accrues et allant de pair avec une montée des populismes et de banalisation de l'extrémisme en Europe. La Suisse n'est pas épargnée par le phénomène. Surfant sur la xénophobie et le rejet de l'immigration, l'obsession antisémite reste un moteur pour ces mouvements.

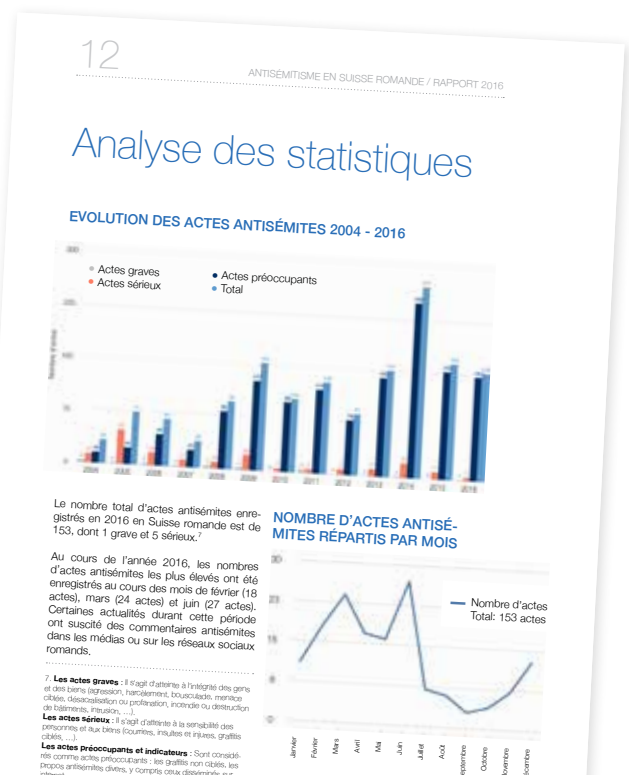
Il convient ici de rappeler que l'extrême droite suisse bénéficie très directement des lacunes du droit pénal. Ainsi, la loi Suisse permet en toute impunité : l'existence de partis à caractère raciste, la diffusion et la vente d'objets nazis et l'organisation de rassemblements comme des concerts néo-nazis.

La « dissidence » présente et active en Suisse romande, se nourrit d'influences venant principalement des pays voisins comme la France et des groupes très actifs sur le web comme l'association politique « Egalité et Réconciliation » d'Alain Soral ou les sites proches de Dieudonné. Antisémitisme obsessionnel, négationnisme et théories du complot, le triptyque habituel qui forme le socle de ces mouvances. Cette nébuleuse se réclamant de la « dissidence » est constamment animée par une vision conspirationniste et paranoïaque du monde – comme le démontrent d'ailleurs 42% des actes recensés cette année qui concernent un « complot juif mondial ».

En ce qui concerne le négationnisme, un nombre inquiétant d'articles et propos en Suisse romande diffusés en 2016 (20% des actes enregistrés) nient les faits, la portée, les mécanismes ou l'intentionnalité du génocide du peuple juif par l'Allemagne nazie. Ceux-ci sont régulièrement publiés sur internet, notamment sur des blogs et des sites, mais également dans des « périodiques indépendants ». La galaxie négationniste en Suisse romande en 2016 compte toujours plusieurs acteurs connus et actifs depuis des dizaines d'années, condamnés auparavant pour leurs propos antisémites et négationnistes.

Enfin, l'actualité au Proche-Orient est depuis longtemps source de prétextes pour laisser libre cours à des pulsions antisémites. Ainsi, 22% des actes antisémites enregistrés en 2016 concernent la nazification d'Israël, la culpabilité collective des juifs pour les actions de l'Etat d'Israël ou le fait de dénier au peuple juif son droit à l'auto-détermination. En parfaite adéquation avec un schéma désormais classique de l'antisémitisme contemporain, d'aucuns pensent qu'établir un distinguo entre juifs et « sionistes » les placent automatiquement à l'abri de toute critique.

LE RAPPORT ET LA LISTE COMPLÈTE DES ACTES SONT DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET WWW.CICAD.CH



14

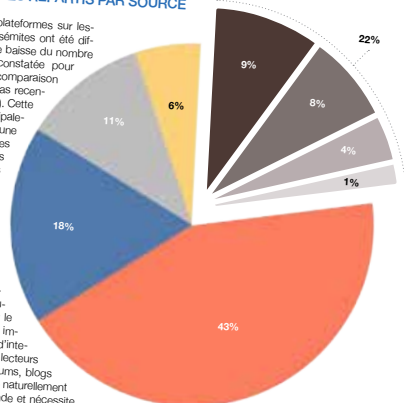
L'ANTISÉMITISME EN SUISSE ROMANDE / RAPPORT 2016

ACTES ANTISÉMITES RÉPARTIS PAR SOURCE

Quant aux sources et plateformes sur lesquelles des propos antisémites ont été diffusés en 2016, une forte baisse du nombre d'actes recensés est constatée pour certains médias en comparaison avec l'année 2015 (75 cas recensés en 2015, 34 en 2016). Cette baisse est ainsi principalement due à une veille et une vigilance plus actives des modérateurs de contenus publiés dans les sections de commentaires sur les sites web de plusieurs médias, tendance que nous avons d'ailleurs déjà remarquée dans notre précédent rapport.

Cependant, il n'est pas possible de surveiller l'ensemble du spectre des publications de contenus sur le web. L'augmentation très importante de plateformes d'interaction des médias avec les lecteurs (commentaires en ligne, forums, blogs et réseaux sociaux) implique naturellement une responsabilité plus grande et nécessite une vigilance plus élevée dans la modération des contenus.

Parallèlement, en dépit de la difficulté à pouvoir répertorier l'antisémitisme sur les réseaux sociaux, la compréhension des pages suisses romandes publiques, ouvertes et qui comptent (au moins) plusieurs centaines de « followers » permet de prendre le pouls de la situation. Une forte hausse du nombre de ces actes antisémites est observée en 2016 par rapport à 2015. À noter qu'il s'agit, dans la grande majorité (68%) des propos antisémites diffusés par des groupuscules romands d'extrême droite.



- Supports d'information divers
- Tribunaux
- Sites internet
- Tags et courriers
- Réseaux sociaux
- Le Matin
- Le Temps
- Tribunal de Genève
- Autres

SÉCURITÉ

L'optimisation des infrastructures de sécurité des bâtiments de la communauté juive, est une affaire de sécurité publique, selon Alain Bruno Lévy, président de la CICAD. "Nous voulons la création d'un groupe de travail pour examiner la façon dont il sera possible de financer les mesures indispensables à la sécurité des communautés et organisations juives et plus largement des minorités soumises à des menaces importantes". Ce groupe devrait inclure des représentants des cantons, des villes, des communautés religieuses et de la Confédération. Cette dernière examinant la mise sur pied d'un projet de financement des mesures indispensables à la sécurité.

PROTECTION JURIDIQUE

L'introduction d'une reconnaissance de la qualité de partie pour les associations telle la CICAD afin d'agir face aux contrevenants à la norme pénale contre le racisme (article 261 bis CP).

Autre point abordé, la modification du code pénal par l'introduction de nouvelles dispositions punissant l'utilisation et la diffusion publiques, l'importation et l'exportation de symboles racistes.



PRÉVENTION ET ÉDUCATION

La lutte contre le racisme et l'antisémitisme doit se concevoir dans une approche d'éducation et de prévention comme l'a expliqué Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général. « La CICAD souhaite mettre en place une enquête représentative auprès d'élèves et d'enseignants afin de mettre en évidence la perception des jeunes face au racisme, à l'antisémitisme et à l'enseignement de la Shoah. » Une telle enquête permettrait d'étudier les opinions, les préjugés, les attitudes racistes, les actes de violence subis, la discrimination, les besoins de formation dans ce domaine et l'état actuel des connaissances.

RÉSEAUX SOCIAUX ET MÉDIAS

Les réseaux sociaux sont une source de préoccupation pour la CICAD, les propos antisémites étant banalisés et se révélant de plus en plus nombreux, ils doivent être soumis à une surveillance plus rigoureuse. « Même si l'on constate une stabilité des actes antisémites, les formes d'antisémitisme se développent avec les réseaux sociaux. Nous devons davantage faire de pédagogie », souligne Alain Bruno Lévy. « Au près des médias, qui laissent encore passer des commentaires problématiques entre les mailles du filet, mais aussi auprès des écoles. » Les postes, pages ou groupes antisémites doivent être systématiquement supprimés et les médias doivent rester vigilants quant au contenu des publications sur leurs sites et des blogs qu'ils hébergent. La liberté d'expression n'autorise pas les opinions et amalgames antisémites.

LE COURRIER
WEEK-END

SYNAGOGUES
La Cicad
veut une
aide pour
la sécurité

RECOMMANDATIONS POUR LUTTER CONTRE L'ANTISÉMITISME

Lors de sa conférence de presse jeudi 2 février 2017, la CICAD a émis plusieurs recommandations et souhaits. Parmi eux, le financement des mesures de sécurité a fait l'objet d'une attention particulière des journalistes présents.



La sécurité des communautés juives

La situation de l'antisémitisme en Suisse romande reste préoccupante pour la CICAD. Même si la Suisse reste plutôt épargnée face aux actes violents à l'encontre des juifs qu'ont connus d'autres pays européens, plusieurs menaces réelles existent comme celle du terrorisme. La problématique sécuritaire des communautés juives, relayée par la CICAD, a fait l'actualité de cette fin d'année 2016.

Les attentats revendiqués par des terroristes à Paris, Londres, Bruxelles et dernièrement Manchester, ont durement touché l'Europe. Mais il ne faut pas oublier que parmi la cible, les juifs sont particulièrement visés. Ces menaces ont un impact concret et direct sur les préoccupations sécuritaires en Suisse, comme le souligne le rapport du Conseil fédéral sur la politique de sécurité et celui du Service de Renseignement de la Confédération. Tous deux publiés en 2016 précisent que la communauté juive en Suisse est une cible particulière de cette menace terroriste : « Les ambassades en Suisse des Etats engagés militairement dans la coalition contre l'« Etat islamique » peuvent en partie être plus fortement menacés, de même que les citoyens suisses de confession juive et les intérêts juifs et israéliens en Suisse ».

En Suisse aussi, des concitoyens partent faire le djihad et pourraient potentiellement frapper le pays. Selon les derniers chiffres publiés par le Service de Renseignement de la Confédération, depuis 2001 et jusqu'à aujourd'hui, 78 départs de la Suisse motivés par le djihad ont été recensés au total, dont 64 vers la Syrie et l'Irak. Le nombre des retours s'élève quant à lui à 14 (11 cas confirmés). Face à ce constat, pour la CICAD, il est important que l'Etat reconsidère l'inquiétude légitime des diverses communautés juives et que soient protégés les synagogues et les écoles juives.

Comme le rappelle Johanne Gurfinkiel, « il appartient aux autorités municipales, cantonales et fédérales de soutenir les projets visant au renforcement de la sécurité de la communauté juive ; une des cibles des réseaux terroristes, comme l'a souligné le Service de Renseignement de la Confédération à diverses reprises. » Pour autant, jusqu'à ce jour, les communautés juives de Suisse romande assurent elles-mêmes leur sécurité et allouent un budget conséquent pour la protection de leurs membres. Et le Président de la CICAD, Alain Bruno Lévy, d'ajouter « il est impératif que les autorités fédérales et cantonales voire municipales saisissent l'importance de cet enjeu. Dans la plupart des pays voisins de la Suisse, l'Etat prend en charge la protection des bâtiments communautaires et des frais liés à la sécurité. »

La Confédération n'a pas encore élaboré un concept national pour la protection des communautés religieuses mais les interventions parlementaires Jositsch et Feri, de même que Barazzone en décembre 2016 ont demandé au Conseil fédéral de « présenter un rapport consacré à la protection contre l'extrémisme violent, et en particulier à la protection des institutions juives menacées ». Une avancée importante sur le sujet qui pourrait amener la Confédération, le cas échéant, à participer aux frais des mesures

L'Etat à l'aide pour blinder la sécurité des israélites?

GENÈVE/VAUD Le danger terroriste grandit pour les juifs, selon Berne. Ceux-ci sollicitent les cantons pour renforcer leur protection.

Il y a eu Paris, Bruxelles... Depuis lors, « la menace, surtout jihadiste, s'est accrue pour les Suisses de confession juive », juge un rapport du Service fédéral de lutte contre le racisme, publié jeudi passé. Il rappelle aussi qu'en cas de risques d'attentats, Berne et les cantons ont une « obligation de protection des personnes, même au prix de ressources financières élevées ». Forts de ces constats, « nous souhaitons que les cantons romands paient en partie le renforcement de la sécurité des synagogues et des écoles israéliennes », indique la Coordination contre l'antisémitisme (CICAD). Selon son secrétaire, Johanne



Alerte à la bombe à la synagogue de Lausanne, le 8 mai 2013. © CICAD

taut n'entend pas assumer seule alors qu'elle consacre déjà plus d'un million par an à sa sécurité.

Genève et Vaud, où vivent la majorité des juifs romands, sont particulièrement sollicités. S'il n'y a pas encore eu de rencontre, l'Etat genevois indique d'ores et déjà qu'il ne peut « pas entrer en matière sur la prise en charge par des fonds publics de moyens de sécurité privés ». Mais il souligne qu'en cas de danger imminent, « des mesures spéciales peuvent être décidées ». Les requêtes de la communauté juive sont prises en compte, comme, in-

20 MINUTES
novembre
2016

de sécurité prises pour protéger les institutions juives. En attendant, le sujet est pris très au sérieux.

La CICAD verrait d'un bon oeil la création d'un groupe de travail rassemblant les représentants des cantons, des villes, organisations et associations représentant des minorités menacées pour examiner la mise sur pied d'un projet de financement des mesures indispensables à la sécurité des communautés et organisations religieuses. Un organisme multipartite pourrait être garant de la gestion et de la distribution des fonds pour soulager les communautés de ce fardeau sécuritaire.

Au niveau fédéral, aussi, les lignes bougent. En avril 2017, la Confédération publiait un communiqué pour « une meilleure coordination des mesures de protection des minorités particulièrement menacées. » La coordination des mesures de protection des minorités particulièrement menacées va être améliorée. Le délégué du Réseau national de sécurité (RNS), André Duveillard, est chargé de concevoir un projet en ce sens en collaboration avec la Confédération et les cantons. Les milieux concernés seront également associés aux travaux. Selon ce même communiqué « Renforcer la coordination des mesures de protection des minorités particulièrement menacées s'inscrit

dans le prolongement du mandat que la Constitution confère à la Confédération et aux cantons de protéger la population. Le projet qui doit être élaboré comprendra notamment une analyse des menaces. Il répertoriera les mesures de protection existantes et examinera les modalités actuelles de leur financement. Il détaillera également les conditions et les mesures de prévention nécessaires et définira les compétences pour leur mise en œuvre et leur financement.»

Un rapport qui devrait être publié d'ici la fin de l'année 2017. «Le délégué de la confédération et des cantons au Réseau national de sécurité a été chargé d'élaborer un concept relatif à la sécurité des minorités avec des besoins de protection particulier, plus particulièrement les communautés juives» conclut André Duvillard.

« Il appartient aux autorités municipales, cantonales et fédérales de soutenir les projets visant au renforcement de la sécurité de la communauté juive »

Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la CICAD



LA SECURITE DES COMMUNAUTES JUIVES DE SUISSE ROMANDE PARTIE INTEGRANTE DU FUTUR CONCEPT RELATIF A LA SECURITE DES DES MINORITES AVEC DES BESOINS DE PROTECTION PARTICULIERS.

L'évolution de la menace terroriste au cours des dernières années concerne l'ensemble de la population, mais certaines minorités et tout particulièrement la communauté juive font face à des risques qui impliquent des mesures sécuritaires spécifiques.

En novembre 2016, la publication du Rapport sur les mesures prises par la Confédération pour lutter contre l'antisémitisme en Suisse a suscité de nombreuses réactions au sein des communautés juives. En particulier la question de la prise en charge des frais liés à leur sécurité a suscité de nombreuses critiques. Le débat qui s'en est suivi a mis en évidence que le contexte sécuritaire actuel impliquait l'élaboration de nouvelles mesures tant au niveau des polices concernées que des communautés elles-mêmes, sans que cela se réalise toujours dans une approche totalement coordonnée.

Pour toutes ces raisons, le Délégué de la Confédération et des cantons au Réseau national de sécurité (RNS) a été chargé d'élaborer d'ici

la fin de l'année 2017 un concept relatif à la sécurité des minorités avec des besoins de protection particulier, plus particulièrement les communautés juives.

Il s'agira en concertation avec l'ensemble des partenaires de définir un cadre général qui précise clairement les compétences des divers acteurs (Confédération, cantons, communautés concernées). Dans ce contexte, la question du financement des mesures de protection assurées par les minorités concernées sera examiné.

Dans le cadre de ces travaux, il sera particulièrement important de tenir compte des besoins spécifiques et particularités propre à chaque communauté. Aussi, il sera important d'avoir un contact direct avec l'échelon local. Nous serons bien évidemment appelés dans ce contexte à nous entretenir avec les représentants de la CICAD qui ont une parfaite connaissance de la situation des diverses communautés juives de Suisse romande, tant au niveau des mesures de sécurité déjà prises que du climat général qui prévaut aujourd'hui à leur rencontre et qui peut évidemment varier d'une ville à une autre. Nous sommes convaincus que seule une approche concertée et participative nous permettra de trouver un consensus qui permette à la fois de renforcer la sécurité des minorités concernées et les responsabilités et compétences des acteurs concernés. Dès lors, nous nous réjouissons de la collaboration que nous pourrions développer avec la CICAD au cours des prochains mois dans le cadre de ces travaux.

André Duvillard, Délégué de la Confédération et des cantons au Réseau national de sécurité

Dieudonné à Nyon

La venue en Suisse de l'activiste Dieudonné, qui a fait de l'antisémitisme son fonds de commerce, a de nouveau, mobilisé la CICAD.

Condamné une quinzaine de fois pour « injures à caractère raciste », « provocation à la haine raciale », « négationnisme », son crédo ne fait plus de doute : la communauté juive est le bouc émissaire de tous les complots et de tous les maux. Tentant de justifier l'injustifiable, Dieudonné a saisi la Cour Européenne des Droits de l'Homme pour faire valoir son droit de faire applaudir sur scène un négationniste, Robert Faurisson. Mais les juges européens ont en novembre 2015 tranché : « La soirée avait perdu son caractère de spectacle de divertissement pour devenir un meeting ». Il s'agit, « dans les circonstances de l'espèce, d'une démonstration de haine et d'antisémitisme, ainsi que d'une remise en cause de l'holocauste. Travestie sous l'apparence d'une production artistique, elle est aussi dangereuse qu'une attaque frontale et abrupte ». (Jugement CEDH 25239/13, 10 novembre 2015). S'il existait encore un quelconque doute, il n'est plus permis.

La liberté d'expression est un principe essentiel mais qui ne peut en aucun cas être invoquée pour justifier un « droit à la discrimination ». Une banalisation et une incitation à la haine que la CICAD dénonce à chaque fois qu'il est présent en Suisse. C'est pourquoi, elle entend poursuivre son travail d'information et de sensibilisation sur l'antisémitisme, en allant à la rencontre des concitoyens et de ses fans.

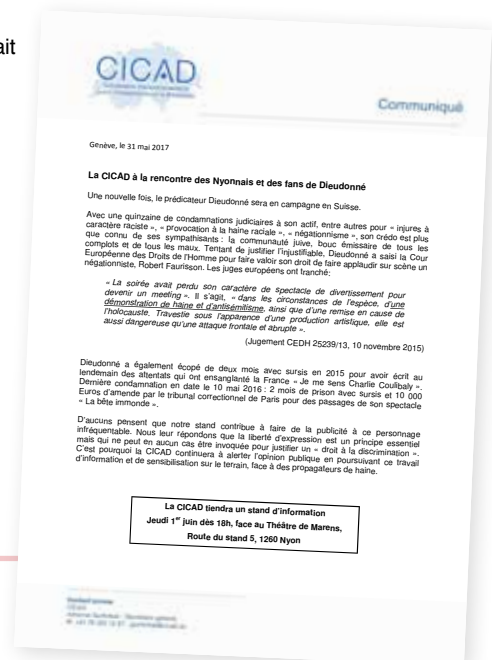
Avertie de sa venue à Nyon, la CICAD n'a pas demandé l'interdiction de son spectacle au Syndic de Nyon Monsieur, Daniel Rosselat.

Du 1^{er} au 4 juin, avaient lieu des représentations à Nyon (VD) puis à Val-de-Ruz (NE). Afin d'éviter tout débordement, la municipalité avait prévu un dispositif.

Le 1^{er} juin 2017, la CICAD a rencontré les fans en tenant un stand d'information pour poursuivre son travail de sensibilisation sur l'antisémitisme. Pendant deux heures et ce juste avant la représentation, l'équipe de la CICAD a pu échanger avec les fans venus en nombre à Nyon. Une documentation approfondie et détaillée était proposée pour expliquer la démarche de la CICAD.



Et même si ce stand pouvait être perçu par certains comme une contribution à lui faire de la publicité, la CICAD continuera systématiquement, à chacune de ses venues, à alerter l'opinion publique. Face à des propagateurs de haine, la CICAD poursuivra ce travail d'information et de sensibilisation sur le terrain. La liberté d'expression, principe essentiel, ne peut en aucun cas être invoquée pour justifier un « droit à la discrimination ».



ANTISÉMITISME BANALISÉ, LIBERTÉ D'EXPRESSION DÉVOYÉE, ANANAS DÉTOURNÉ...

La CICAD a proposé au public de participer à son opération carte postale « Ananas » contre le racisme et l'antisémitisme. Puisque l'ananas est devenu, malgré lui, le symbole de ralliement de son public et qu'il est utilisé à tort pour propager des messages de haine, la CICAD s'est mobilisée. Chacun a pu choisir son thème de carte postale où l'on pouvait lire notamment « le racisme et l'antisémitisme ne sont pas des opinions », « Envie d'une detox pour les propos haineux ? » ou encore « Non au business de l'antisémitisme ».



Revue de la Commission fédérale contre le racisme

La Commission fédérale contre le racisme (CFR) a invité la CICAD à contribuer, par le biais d'un article, au numéro de sa revue trilingue TANGRAM publiée en juin 2017 et consacrée à l'antisémitisme. La CICAD a choisi d'aborder la question de l'antisémitisme sur les réseaux sociaux tout en rappelant les actions qu'elle mène sur le volet éducatif pour lutter contre les discriminations auprès des jeunes. Extrait.

(...) L'antisémitisme s'exprime sur les réseaux sociaux tant par la mise en avant et le partage de contenus qu'à travers les commentaires des internautes. Une récente étude du World Jewish Congress désigne la plateforme Twitter comme l'espace qui compte le plus de propos judéophobes. Des Posts à contenu antisémite sont publiés sur les réseaux sociaux 43 fois par heure en moyenne, soit toutes les 83 secondes. La majorité de ces contenus ont été recensés sur Twitter (63 %). Les blogs représentent 16 %, Facebook 11 %, Instagram 6 %, YouTube 2 % et les autres forums 2 %. Il est dès lors crucial de recenser les contenus problématiques sur Internet afin de mieux les combattre. À l'instar de la CICAD, par exemple, qui depuis 2003 a mis en place un système de veille de différents sites Internet et réseaux sociaux – notamment ceux des médias romands qui laissent à des internautes la possibilité de commenter l'actualité – afin de recenser de manière systématique les commentaires antisémites.

CARACTÉRISTIQUES DU DISCOURS ANTISÉMITTE EN LIGNE

Un marqueur indissociable du discours antisémite en ligne est le recyclage permanent de la vieille propagande antisémite et négationniste. Naguère plutôt confidentielle et réservée aux groupes extrémistes, celle-ci est, depuis l'avènement d'Internet, accessible à tout un chacun en quelques clics et dans l'anonymat le plus total. Des événements ayant eu un impact mondial comme le 11 septembre 2001 sont prétextés à tous types de théories conspirationnistes qui vont puiser directement leurs références dans des écrits violemment antisémites tels que « Les Protocoles des Sages de Sion ». Malgré les preuves de la falsification outrancière que représente ce document antisémite écrit à la fin du XIXe siècle, n'a cessé d'être traduit et diffusé dans le monde entier. Les nazis y ont puisé les fondements de leur idéologie. En Europe, il est régulièrement cité en référence par les négationnistes. En Suisse, les Protocoles sont interdits depuis 1935.

RECOMMANDATIONS POUR LA LUTTE CONTRE L'ANTISÉMITISME SUR INTERNET

Deux axes sont à privilégier dans la lutte contre l'antisémitisme en ligne : les réseaux sociaux et la protection juridique. Les premiers, qui concentrent la majeure partie des propos antisémites, doivent être soumis à une surveillance plus rigoureuse, qui permettrait notamment de supprimer systématiquement les Posts, pages ou groupes antisémites. Les médias doivent quant à eux rester vigilants sur le contenu des publications sur leurs sites et sur les blogs qu'ils hébergent. La liberté d'expression n'autorise pas les opinions et amalgames antisémites.

Au niveau juridique, il faut introduire la reconnaissance de la qualité de partie pour les organisations afin qu'elles puissent agir face aux contrevenants à la norme pénale contre le racisme (art. 261 bis CP). Il y a aussi lieu de mettre en place une coopération internationale pour traiter le problème des « messages de haine » sur Internet afin de pouvoir sanctionner les sites antisémites hébergés hors de Suisse. (...)



POUR CE NUMÉRO, LA CFR S'EST ENTOURÉE DE PARTENAIRES CLÉS

« L'antisémitisme n'a pas disparu. Il prend diverses formes, s'appuie sur différents prétextes, mais il est toujours là et doit être combattu avec fermeté et constance. Ce numéro de Tangram s'intéresse à l'antisémitisme d'hier et d'aujourd'hui, celui qui se nourrit de stéréotypes immuables, celui qui prend prétexte du conflit au Proche-Orient pour s'exprimer avec violence sur les réseaux sociaux, celui qui fait aujourd'hui encore le lit des mouvements d'extrême droite, en Suisse comme ailleurs » explique Martine Brunschwig Graf, présidente de la Commission fédérale contre le racisme. Et Sylvie Jacquat, collaboratrice scientifique communication de la CFR de poursuivre « Pour ce numéro, la CFR s'est entourée de partenaires clés jouant un rôle de premier plan en matière de lutte contre l'antisémitisme en Suisse. La CICAD représente dans ce sens un allié précieux dans le travail de prévention et de sensibilisation notamment. Ses observations exposées dans le TANGRAM de juin constituent des informations essentielles dans la compréhension des enjeux de l'antisémitisme aujourd'hui. »

Antisémitisme: écoute et accompagnement des victimes au cœur de la lutte

La lutte contre l'antisémitisme est un volet essentiel de l'activité de la CICAD.

Notre travail au quotidien s'articule autour de plusieurs axes :

Premièrement, l'analyse de l'actualité et la veille des réseaux sociaux. Ces tâches impliquent rigueur et constance car il s'agit d'établir un suivi quotidien et systématique des articles publiés, les commentaires de lecteurs ou les multiples liens ou messages postés sur les réseaux sociaux. Ceci afin d'intervenir face à chaque propos dont le caractère antisémite est patent. Le suivi régulier de nombreux blogs et groupes extrémistes hostiles se répandant sur le web font partis des missions à laquelle s'attache la CICAD.

DEPUIS 2003, LA CICAD SE CHARGE DE COLLECTER, D'ENREGISTRER ET D'ANALYSER :

- les témoignages des victimes et des témoins d'actes antisémites,
- les documents et les textes antisémites.

Chaque acte antisémite, soigneusement répertorié dans notre base de données, est préalablement contrôlé et analysé. Le but est d'obtenir un maximum de renseignements afin de conseiller et d'accompagner au mieux les victimes et, le cas échéant, de prendre les dispositions qui s'imposent selon les circonstances. Face à un acte antisémite, la CICAD s'efforce en effet de déterminer, en concertation avec la victime, la solution la plus appropriée.

A noter néanmoins que tous les actes antisémites ne sont pas systématiquement portés à la connaissance de la CICAD, certaines personnes pouvant éprouver une appréhension à témoigner.

« un homme identifié comme juif est victime d'une violente agression dans la rue. Un homme l'a traité de « sale juif » avant de lui asséner des coups. La victime a porté plainte. »

QUELQUES EXEMPLES D'ACTES HAINEUX PORTÉS À LA CONNAISSANCE DE LA CICAD POUR L'ANNÉE 2017 :

Genève: une personne se rendant sur son lieu de travail et manifestement identifiée comme juive découvre cet objet devant la porte. Une enquête est en cours afin de retrouver l'auteur de cet acte.



Genève: un homme identifié comme juif est victime d'une violente agression dans la rue. Un homme l'a traité de « sale juif » avant de lui asséner des coups. La victime a porté plainte.

Genève: deux enfants sortent d'une école avec leur nounou. La kippa d'un des enfants était visible. Alors qu'ils rentraient à la maison par le bus, un passager invective les enfants. Très vite l'ambiance devient pesante, l'un des enfants est soumis à des petits crachats. A l'arrêt, la nounou entreprend de sortir du bus avec les enfants. L'homme l'interpelle : « hé madame » lorsque celle-ci se retourne il lui crache au visage.

Les milieux radicaux déversent leur haine

Simple sympathisants ou véritables activistes, on ne compte plus les fervents défenseurs de la thèse du complot et autres idéologies négationnistes et antisémites.

Convaincus de l'existence d'une désinformation permanente des médias traditionnels qui tentent de manipuler, selon eux, l'opinion publique, ces internautes se retrouvent dans les idéologies d'extrémistes tels que Dieudonné ou Alain Soral.

Ils adhèrent à l'idée d'un « lobby juif », à celle de l'inexistence de la Shoah et ne perdent jamais une occasion de rappeler combien Israël est la cause absolue des divers maux de la société. Un antisémitisme et un antisionisme exacerbés qui ne se limitent pas aux commentaires sur Internet. Parmi eux, certains ont pris pour cible la CICAD et déversent leur animosité dès que l'association intervient dans la presse ou agit contre un antisémite.

Florilège.

LE PARTI NATIONALISTE SUISSE

Le Parti Nationaliste Suisse, parti politique extrémiste publie sur sa page Facebook des messages à l'encontre de la CICAD tels que ces deux exemples ci dessous



Message posté le 28 mars 2017 destiné à la CICAD suite à la publication d'un article dans Le Monde intitulé « Un homme arrêté en Israël pour des menaces antisémites aux Etats-Unis »



Message posté le 3 février 2017 destiné à la CICAD suite à la publication du rapport annuel sur la situation en 2016 de l'antisémitisme en Suisse Romande

EGALITÉ ET RÉCONCILIATION SUISSE, GROUPUSCULE D'EXTRÊME DROITE

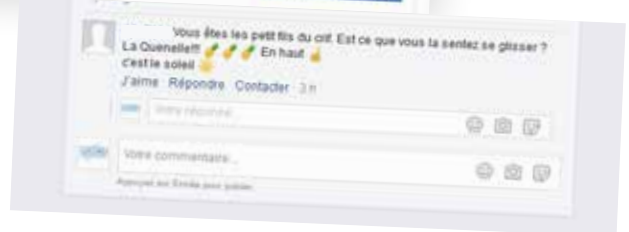


Critique d'une des tables rondes la CICAD au Salon du livre 2017 publiée sur la chaîne Youtube cicad.ch sur « l'éducation à la diversité ». Article diffusé sur le site d'Égalité et réconciliation le 18 mai 2017.

MESSAGES À CARACTÈRE ANTISÉMITES À L'ENCONTRE DE LA CICAD PAR DES INTERNAUTES



Message posté sur la page Facebook d'Egalité et réconciliation suisse le 4 février 2017 destiné à la CICAD suite à la publication du rapport annuel sur la situation en 2016 de l'antisémitisme en Suisse Romande



LA PRAVDA, SITE D'INFORMATION RELAYANT DES ARTICLES DE LA DISSIDENCE



Article publié sur le site LaPravda.ch le 3 février 2017 suite à la publication du rapport annuel sur la situation en 2016 de l'antisémitisme en Suisse Romande

Post publié sur la page Facebook publique de la CICAD le 1er juin concernant le communiqué presse annonçant le stand d'information de la CICAD avant la représentation du spectacle de Diuedonné à Nyon le 1er juin 2017.



D'autres exemples de posts publiés sur Facebook à l'attention de la CICAD

MÉMOIRE





180 élèves et enseignants se rendent au camp d'Auschwitz-Birkenau

La CICAD organisait sa 17^e journée d'étude, au camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, mercredi 23 novembre 2016, avec 180 élèves et enseignants des six cantons romands.

RESCAPÉES DE LA SHOAH, ELLES ACCOMPAGNENT LA CICAD DANS LES ÉCOLES

« Parler pour ceux qui ne peuvent plus le faire ou qui n'ont pas pu » c'est le leitmotiv de Noëlla Rouget et de Paulette Angel-Rosenberg, rescapées de la Shoah. Elles s'associent au programme de la CICAD en allant à la rencontre d'élèves et de professeurs pour partager leur vécu. Cette année 300 participants ont écouté leur témoignage. Ces rencontres s'effectuent dans le cadre de séances préparatoires à la journée d'étude.

PAULETTE ANGEL-ROSENBERG, DÉPORTÉE AU CAMP DE DRANCY

Plus d'une trentaine d'élèves de l'Institut Florimont ont écouté Mme Paulette Angel-Rosenberg partager son témoignage dans les moindres détails, confrontant petit à petit les élèves à la politique de « déshumanisation » établie par les nazis. L'auditoire a vécu, son adolescence en tant que Juive dans une France sous occupation. Un récit bouleversant pour cette jeune génération qui a étudié ce pan sombre de l'histoire. Plus qu'un complément de cours, les élèves entrevoient alors, avec un tel témoignage, les atrocités commises par les nazis.

« son témoignage émouvant, poignant, nous a permis de nous mettre à sa place pendant la guerre le temps de la discussion. Son histoire, cette période douloureuse laissera un souvenir gravé dans chacun de nos esprits. »

Lucie, élève à l'Institut Florimont



Après avoir fait un rapide historique de cette époque, Mme Angel-Rosenberg évoquera son arrestation avec sa sœur, dénoncées aux nazis par ses passeurs alors qu'elles allaient traverser la ligne de démarcation, sa séparation avec sa famille restée à Angoulême et son emprisonnement jusqu'au camp de Drancy. Au cours de son témoignage, elle fera part aux élèves de ses nombreuses interrogations durant cette période. Parmi elles, une question revenant sans cesse au cours de sa déportation « Pourquoi nous, Juifs ne pouvions nous pas être libres, qu'avions-nous fait? », tout comme ce sentiment lancinant de n'être pas « comme tout le monde » dans cette France divisée en deux. Pendant plus de deux heures, Paulette Angel-Rosenberg partagera cette tragique expérience de vie, un moment bouleversant mais qui restera gravé dans l'esprit de ces jeunes âgés de 18 à 19 ans qui l'ont longuement applaudie.

Lucie est élève à l'Institut Florimont. Pour cette jeune fille comme pour ses camarades de classe, participer à la séance préparatoire en rencontrant Paulette Angel-Rosenberg, survivante de la Shoah restera gravée dans sa mémoire. « son témoignage émouvant, poignant, nous a permis de nous mettre à sa place pendant la guerre le temps de la discussion. Son histoire, cette période douloureuse laissera un souvenir gravé dans chacun de nos esprits. »



NOELLA ROUGET, RÉSISTANTE ET DÉPORTÉE AU CAMP DE RAVENSBRÜCK

A plus de 96 ans, Noella Rouget, reste impressionnante et suscite l'admiration de ceux qui ont l'opportunité de l'écouter comme en témoigne Liv, élève au Collège Champittet. « Quand on m'annonce son âge, je me rends compte qu'elle est une des dernières à avoir survécu aux camps de concentration et à pouvoir témoigner de l'horreur. C'est une chance pour nous de pouvoir l'écouter. Ce que j'admire chez tous ces hommes et ces femmes qui viennent nous voir, c'est leur courage de pouvoir se rappeler ces barbaries à chaque rencontre avec une nouvelle école. »

Cette ancienne Résistante et amie de la nièce du général de Gaulle a participé aux séances préparatoires de la CICAD sous l'œil admiratif de plus de deux cents élèves et enseignants du Collège Champittet, de l'École Moser puis de l'École internationale.

« C'était une occasion extraordinaire d'avoir le témoignage d'une personne qui a survécu à ces terribles expériences. Les élèves ont beaucoup valorisé cela »

Sonia Martinez Villar, enseignante à l'École Internationale

C'est avec une désarmante facilité à témoigner de l'abomination concentrationnaire, que Noëlla Rouget explique devant un auditoire fasciné, dans les moindres détails, sa Résistance dans une France sous occupation nazie en distribuant des tracts ou en livrant des armes, puis son arrestation par la Gestapo qui la conduira dans un premier temps en prison et au camp de concentration de Ravensbrück. Elle sera libérée en 1945 avec 300 autres femmes lors d'un échange avec des prisonniers allemands. Des explications qui retiennent toute l'attention de l'auditoire pendant plus d'une heure et demie.

Une rencontre qui a marqué tant les enseignants que les élèves, en témoigne Sonia Martinez Villar, enseignante à l'École Internationale « C'était une occasion extraordinaire d'avoir le témoignage d'une personne qui a survécu à ces terribles expériences. Les élèves ont

beaucoup valorisé cela » « Que faire, sinon se taire et écouter ? » comme l'explique Pierre du Collège Champittet « Une force se dégage d'elle, une force immense. La force de la résistante qu'elle a été, qu'elle est et qu'elle sera jusqu'au bout. Elle nous a captivé et entraîné à Ravensbrück en 1943. Nous y sommes avec elle, nous visualisons tout. C'est un voyage à la fois terrifiant et magnifique que nous vivons à travers ses mots. Elle est une des dernières personnes vivantes à avoir vécu cet enfer, un des derniers témoins de cette période d'ombre qui s'est abattue sur l'humanité. Nous avons rencontré l'Histoire en personne ce 3 novembre 2016, une date qui sera et restera un tournant important de mon histoire. »



LE NOUVEAU FILM DE LA CICAD « AUSCHWITZ POUR MÉMOIRE »

Le nouveau film, « Auschwitz, pour mémoire » réalisé en 2016 par la CICAD est conçu comme un outil d'aide à la préparation des participants à la journée d'étude annuelle au camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.



Ce film a pour objectif de préparer les participants à cette journée d'étude qui nous plonge intellectuellement et « sensoriellement » dans les grandes étapes qui conduisent à la mise en pratique de la « solution finale ». Aller à Auschwitz- Birkenau présuppose un important travail en amont. Une journée consacrée au travail de Mémoire et aussi au travail d'Histoire. D'une durée de 13 minutes, ce film est destiné uniquement aux participants au voyage et disponible sur demande auprès de la CICAD.

« Un film de témoignage extrêmement touchant et très utile. Merci ».

Nancy Newson, parents d'un élève de l'Ecole Moser

« Pour des personnes, notamment des jeunes, qui ne connaissent pas bien ce qu'est la Shoah, je pense que c'est un travail en amont efficace ! »

Murielle Atwood, Ecole Internationale

« Très beau film parfaitement réalisé avec des témoignages poignants. »

Fannie Bergé, élève de l'Institut Florimont

La journée d'étude

VISITE DE BIRKENAU

« J'ai découvert l'histoire d'Auschwitz sous un tout autre regard, en personnifiant l'histoire, en mettant des visages et des noms sur les victimes. Plus humain. »

Antoine Locher, élève de l'Ecole Moser

« Une expérience personnalisée et inoubliable. J'avais déjà visité Dachau ainsi que deux autres musées de la Shoah mais ce voyage était à un niveau plus élevé. »

Nancy Newson, parents d'un élève de l'Ecole Moser

« Ce qui s'est passé dans ces camps est un avertissement pour l'humanité. »

Inès de Laguiche, élève de Moser

« Il faut le voir pour le croire. C'est beaucoup mieux que de simples documentaires. »

Nicolas Strawinsky, élève de la Grande Boissière, l'Ecole Internationale

« Ceux qui ignorent leur passé sont condamnés à le revivre. Une phrase entendue dans la journée qui est à méditer. »

Laure Dotta, élève du Collège du Léman

« Je retiens le néant et le mal que les hommes sont capables d'engendrer. Il faut lutter contre l'oubli. Cette journée me permet également de remercier mes ancêtres et de ne pas les oublier. »

Camille Mimran, élève du Collège du Léman

« Cette journée m'a beaucoup appris et me marquera longtemps. »

Isabelle Nelissen, élève de l'Ecole Moser Nyon

« Une véritable émotion. J'ai été vraiment touché par cette blessure de l'histoire sombre et inhumaine. »

Jacques Pasquier, Directeur d'établissement scolaire

« L'obligation d'amplifier les voix des victimes. »

Stephen Preece, enseignant d'art plastique à l'Ecole internationale

« La « confrontation » entre ce que je savais et la « réalité » des lieux, à quel point tout a été programmé, planifié et à une telle échelle... »

Victoria Kolb, enseignante au Centre de formation professionnelle technique de Genève

« Les photos à Birkenau des prisonniers dans leur vie normale m'a beaucoup marqué car ça nous rappelle que c'était des gens comme nous qui vivaient une vie normale et que de telles horreurs peuvent arriver à n'importe quel moment. »

Amanda Weber, enseignante de l'Ecole Internationale





CÉRÉMONIE DE RECUEILLEMENT

L'ensemble des participants se retrouve devant la stèle honorant la mémoire des disparus pour écouter les discours du Président de la CICAD, lu par Johanne Gurfinkiel et de trois représentants religieux. Ce moment de partage et de rassemblement a résonné pour chacun comme un appel à la vigilance et au nécessaire travail de Mémoire.

Venir à Auschwitz, c'est tenter d'approcher l'incommensurable, c'est s'interroger sur le pourquoi en voyant le comment. Il n'y a pas de réponse logique à ce pourquoi et les quelques victimes qui ont échappé à cet enfer ont-elles-même gardé le silence qui en dit long sur l'impossibilité de raconter, de dire, d'exprimer ce qu'elles ont enduré dans ce cloaque de l'espèce humaine. Notre démarche aujourd'hui est celle d'approcher la Shoah. Vous sortirez bouleversés comme nous le sommes tous et peut-être déprimés de voir que les hommes n'ont rien appris du passé et que l'histoire peut se répéter. Après ce que vous avez vu aujourd'hui, vous devez comme nous à la CICAD poursuivre votre démarche, contribuer à empêcher la folie des hommes en vous indignant et en réagissant contre toute forme de discrimination, de racisme et d'antisémitisme.
Alain Bruno Lévy, Président de la CICAD, lu par Johanne Gurfinkiel

Comment a-t-on pu en arriver là? Il y a une part de responsabilité des complices passifs, de ceux qui ont suivi sans oser se poser questions, de ceux qui n'ont pas osé protester. Il y a aussi une part de responsabilité dans l'histoire antérieure de la culture allemande, ou plus largement de la culture européenne. Il faut reconnaître avec honte la responsabilité historique de chrétiens qui ont considéré les Juifs comme des ennemis, et qui ont créé une habitude millénaire

« Ce qui s'est passé dans ces camps est un avertissement pour l'humanité. »

Inès de Laguiche, élève de Moser »



1. Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la CICAD, Itzak Dayan, Grand Rabbbin de la Communauté Israélite de Genève (CIG), Charles Morerod, Évêque de Lausanne, Genève et Fribourg et Philippe Rohr, Diacre aumônier, Eglise Protestante de Genève.

de pouvoir les persécuter, ce qui commence par la tolérance d'un mépris diffus ou d'une moquerie ordinaire. Que le terrible spectacle de l'horreur nous en guérisse à tout jamais! Nous avons le devoir de garder la mémoire de l'indicible pour guérir des racines dont on voit qu'elles ont pu porter de tels fruits... En Suisse, pendant la seconde guerre mondiale, le prêtre genevois Charles Journet (futur cardinal) rappelait, dans une position trop isolée, que la neutralité est possible politiquement mais pas moralement. En tolérant l'horreur, tout être humain trahit et menace sa propre humanité.

S'il y a un endroit qui le montre, que l'on doit connaître et qui doit protéger notre avenir, c'est l'abominable Auschwitz!

Charles Morerod, Évêque de Lausanne, Genève et Fribourg



« Beaucoup de paroles ont déjà été dites... et beaucoup seront dites encore - mais la question demeure : lorsque le mal étend sa nuit à ce point ; lorsque la folie vient dévorer la vie à ce point, comment trouver une parole juste ; une parole digne ; une parole à la mesure de l'énormité de ce qui été enduré ici ? C'est un cri sans fin. Comme tous les cris de tous les psaumes ; de toutes les prières de tous les temps - jetées à la face des hommes et à la face du ciel. Ou c'est un silence – qui est peut-être la seule marque de respect qui nous oblige à nous arrêter. Qui ne nous permet pas de continuer « comme si de rien n'était ». Et alors s'il faut parler, s'il faut oser une parole, ce ne peut être que pour ouvrir grand les yeux de notre conscience. Pour ne pas rester dans la nuit – dans cette nuit-là qui a obscurci, comme une marée noire, l'esprit d'un homme, puis d'un groupuscule, puis d'une grande partie d'un peuple, jusqu'à avaler la vie de millions d'êtres humains... En faisant dérailler totalement « l'intelligence » et la volonté de personnes par ailleurs éduquées et cultivées, qui ont activement travaillé au pire. »

Philippe Rohr, Diacre aumônier, Eglise Protestante de Genève

« C'est ma 5e visite dans cet enfer terrestre, dans ce haut lieu sinistre d'isolation, de persécutions, de déshumanisation et de dégradation de l'être humain. Cette visite reste aussi poignante et perçante que la 1ère. Mesdames et Messieurs, dans nos paroisses, dans nos églises, dans nos mosquées, dans nos synagogues, dans nos familles, et surtout dans nos écoles, nous devons enseigner et expliquer sans cesse et de manière inlassable, que l'homme a été créé à l'image de Dieu. Porter atteinte à la dignité humaine revient à porter atteinte à la dignité divine. Plus, Dieu a en horreur beaucoup plus le crime contre les hommes que celui contre la divinité. Si nous sommes ici juifs, protestants, catholiques et musulmans, ce n'est pas uniquement par la solidarité naturelle qui unit tous les croyants, mais aussi parce qu'ensemble ce souvenir tragique nous fait prendre conscience de notre responsabilité commune pour l'avenir. En combattant ensemble la haine et l'intolérance, nous pouvons œuvrer pour un monde meilleur où règnent la paix et la fraternité entre les hommes. »

Itzak Dayan, Grand Rabbín de la Communauté Israélite de Genève (CIG).

AUSCHWITZ I ET SON MUSÉE

« J'ai énormément été marquée par les cellules d'emprisonnement, les chambres pour dormir et les cabinets de médecins où se pratiquaient des expériences horribles sur des enfants et des adultes. Mais ce qui m'a permis de me rendre compte de l'horreur de ce massacre, ce sont les effets personnels des victimes : les cheveux, les valises, les photos, les habits, on ne peut pas s'imaginer que l'on a en face de nous des objets qui 70 ans plus tôt étaient entre les mains d'êtres humains qui ont été exterminés en masse. »

Laura, élève de 1ère S au Collège du Léman

« L'expérience humaine que nous avons vécue est indescriptible et très difficile à supporter moralement. Ce fut pour moi un véritable choc de savoir que tant de personnes sont mortes ici. Lors de la visite du musée on s'aperçoit de l'horreur, les visages tristes affamés, on observe des photos de certains déportés et des courtes biographies, c'est là où pour moi la dimension devient plus personnelle. Même si le lieu reste triste, déprimant, surtout lorsque qu'un membre de notre famille est concerné, c'est impressionnant de voir comment la dictature d'Hitler a poussé certains humains à vouloir anéantir une population sans remord et sans aucune pitié avec énormément de violence comme on a pu le constater lors de cette visite. »

Camille, élève de 1ère ES au Collège du Léman

« La confrontation entre ce que je savais et la réalité des lieux, à quel point tout a été programmé, planifié et à une telle échelle... »

Victoria Kolb, enseignante au Centre de formation professionnelle technique de Genève



Art et transmission de la Shoah à L'Ecole Internationale

Depuis de nombreuses années l'Ecole internationale de Genève est partenaire de la CICAD et s'associe à la journée d'étude à Auschwitz-Birkenau. En novembre 2015, parmi les professeurs participants, Stephen Preece, enseignant en art, a souhaité inscrire cette journée dans un projet pédagogique. C'est chose faite, puisque 12 de ses élèves qui ont participé à la journée d'étude 2016 ont réalisé pour la fin de l'année scolaire une exposition exprimant leur sentiment après s'être rendu au camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau. Photos, films, sculptures et autres projets artistiques ont été proposés aux visiteurs du 10 au 11 juin 2017.

Un projet s'inscrivant dans la durée puisqu'il a compté dans leur diplôme de fin d'étude.



ECOLE MOSER

GENÈVE | NYON | BERLIN

NOUVEAU SECTION BILINGUE FRANÇAIS/ANGLAIS DÈS LE 9ÈME DEGRÉ HARMOS

RENSEIGNEMENTS: **TÉL. 022 860 80 80**

www.ecolemoser.ch



Des enseignants captivés par le séminaire de formation de la CICAD à Sion

Lundi 6 février 2017 débutait à Sion et pour deux jours, le séminaire de formation de la CICAD destiné aux enseignants sur la Shoah, la Seconde Guerre mondiale, l'histoire des communautés juives en Europe et l'antisémitisme. Après Genève, Vaud et Fribourg, cette 5^e session s'est tenue à Sion.

C'est avec un vif intérêt qu'une trentaine d'enseignants, principalement d'histoire, ont souhaité participer à ce séminaire de formation. Historiens et chercheurs de renom sont venus partager leur savoir. Un programme riche et de qualité qui propose aux enseignants d'aborder ces sujets d'histoire et d'actualité en classe avec d'autres outils pédagogiques.

Pour ouvrir ce séminaire, Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la CICAD a insisté sur l'importance particulière de cette formation: « C'est un séminaire sur deux jours, certes intense, avec la présence d'experts mais qui permet aux enseignants présents d'acquérir des connaissances qu'ils pourront transmettre à leurs élèves. Ce séminaire revêt une importance particulière compte tenu de notre actualité. La CICAD vient de publier son rapport sur la situation de l'antisémitisme en suisse romande en 2016. Il y a bien évidemment un lien avec cette formation. Au delà de l'histoire, il y a bien sûr l'actualité. Une actualité que les enseignants transmettent également dans leur cours. Une actualité pour la CICAD, traite d'antisémitisme avec un accroissement de l'activité des milieux d'extrême droite. Au travers du travail de l'histoire on peut déconstruire ces discours, ces idéologies qui persistent encore aujourd'hui et ce auprès des jeunes. »

Un discours introductif qui fut suivi par celui d'Oskar Freysinger, Conseiller d'Etat en charge de la formation et de la sécurité. « Nous avons toujours entretenu de bonnes relations et lorsque la CICAD a souhaité réaliser ce projet en Valais, aller dans les écoles à la rencontre des enseignants pour parler de la Shoah j'ai tout de suite dit oui. » explique ce dernier avant de poursuivre « Pourquoi est-il important de se pencher sur le passé ? de connaître les périodes les plus sombres de l'histoire ? Les raisons sont évidentes. Si nous voulons éviter les erreurs du passé, il faut les connaître, analyser les causes puis en tirer des enseignements pour l'avenir. »



1. Oskar Freysinger, Conseiller d'Etat en charge de la formation et de la sécurité



« C'est un séminaire sur deux jours, certes intense, avec la présence d'experts mais qui permet aux enseignants présents d'acquérir des connaissances qu'ils pourront transmettre à leurs élèves. »

Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la CICAD

Les enseignants ont été plongés dans le vif du sujet dès le début de la formation. Tout au long de ces deux jours, le public conquis, issu des divers degrés d'enseignement, n'a pas hésité à échanger avec ces spécialistes après les avoir écoutés et leur donner des clés de compréhension sur ces thématiques difficiles. Ce premier séminaire proposé dans le Canton du Valais fut salué par les enseignants et par le département de la formation et de la sécurité (DFS) comme l'a rappelé Jean-Philippe Lonfat, Chef du Service de l'enseignement.

Pour Johanne Gurfinkiel, ces deux jours de formations suscitent une nouvelle fois un vif intérêt de la part des enseignants au regard de leurs questions et participations actives. « Au-delà de la question historique, cette formation permet d'affiner les connaissances grâce aux intervenants présents.. Cette formation permet aussi aux enseignants dans le cadre de leurs activités professionnelles de contextualiser et d'aborder l'actualité à laquelle les jeunes sont confrontés et sur laquelle ils s'interrogent. Une actualité parfois source de préoccupation. Notre rapport sur la situation de l'antisémitisme en 2016 publié la semaine passée montre une très nette résurgence de l'extrême droite et des théories négationnistes en Suisse. Le Valais n'étant pas épargné. La CICAD sera toujours présente aux côtés des enseignants pour les aider face à des situations de discrimination auxquelles ils pourraient être confrontés. »

Forte de son succès, cette formation devrait être proposée en 2018 dans un autre canton romand.

« Ce séminaire est une excellente initiative comme toutes celles proposées par la CICAD. Les conférenciers étaient de très haut niveau, l'approche professionnelle. »

Eddy Beney, enseignant de mathématiques à Sierre

« L'objectif était d'approfondir mes connaissances sur l'histoire des Juifs, améliorer mon approche didactique et pédagogique de la question des Juifs dans l'Histoire et plus précisément de la Shoah. »

Lianel Favez, enseignant de sciences humaines à Saint Maurice



LE PROGRAMME DES DEUX JOURS

LUNDI 6 FÉVRIER 2017

Partie 1 : Les communautés juives : une histoire européenne, une histoire suisse

- Les Juifs d'Europe avant le nazisme et la Shoah : origines et identité
M. Jacques Ehrenfreund, Professeur ordinaire d'histoire des Juifs et du judaïsme à l'Université de Lausanne, spécialiste du judaïsme moderne et contemporain.



- Le refuge à la frontière valaisanne, Saint-Gingolph durant la Seconde Guerre mondiale
Mme Anouchka Winiger, Historienne et enseignante au secondaire 1.



Partie 2: La Shoah, phénomène humain

- La Shoah et le cinéma : les images peuvent-elles nous aider à mieux appréhender le phénomène de la destruction du sujet humain ? (avec projections d'extraits de films sur la Shoah commentés)
M. Ophir Lévy, Chargé de cours en esthétique et en histoire du cinéma à l'Université Paris III- Sorbonne nouvelle, formateur au Service pédagogique au Mémorial de la Shoah.



- Comment enseigner l'histoire de la Shoah ?
M. Christophe Tarricone, Professeur agrégé d'histoire et formateur au Mémorial de la Shoah.



« Très bon orateurs. Des conférences qui se recoupent, se complètent et surtout amènent à s'interroger sur ses représentations, ses connaissances et son enseignement. »

Mélanie Moulin, enseignante d'histoire géographie à Martigny

MARDI 7 FÉVRIER 2017

Partie 3: La Suisse et la Seconde Guerre mondiale

- La Suisse confrontée à la politique nazie d'extermination des Juifs : entre mythes et réalité
M. Marc Perrenoud, Collaborateur du Service historique du Département fédéral des affaires étrangères, ancien Conseiller scientifique de la Commission Bergier.



- Mémoire et histoire de la Seconde Guerre mondiale en Suisse: de l'espace public au monde scolaire
Mme Nadine Fink, Chargée d'enseignement et de recherche, Haute école pédagogique Vaud.



Partie 4 : Nazisme et antisémitisme

- L'antisémitisme, au cœur du nazisme
M. Tal Bruttman, Historien rattaché à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).



- L'antijudaïsme et l'antisémitisme au miroir de la carte postale
M. Joël Kotek, Maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université Libre de Belgique, enseignant à l'Institut d'études politiques de Paris.



« Je me suis inscrit à ce séminaire pour améliorer des connaissances trop superficielles sur le sujet, pouvoir répondre aux questions des élèves et obtenir des pistes pour créer des cours. »

Dynel Savioz, enseignant d'histoire géographie à Sion

- Conclusions des travaux par **M. Johanne Gurfinkiel**, Secrétaire général de la CICAD et par **Jean-Philippe Lonfat**, chef du Service de l'enseignement (DFS).



Intervention remarquée au séminaire de formation des enseignants du DIP

Alain Bruno Lévy, Président de la CICAD, était invité par le Département de l'Instruction Publique à participer au séminaire de formation des enseignants organisé ce mercredi 8 mars 2017 à Genève sur le thème «le judaïsme et l'histoire de l'antisémitisme aujourd'hui».

Devant une trentaine d'enseignants, Alain Bruno Lévy a débuté son exposé en rappelant la définition de l'antisémitisme avant de faire un point sur la situation en Suisse romande en 2016 via les chiffres du rapport sur l'antisémitisme et publié dernièrement. Un exposé riche et complet sur le sujet, durant lequel il a notamment présenté, documents à l'appui, les nombreux activistes que la CICAD suit et combat au quotidien. L'exemple d'un couple vaudois négationniste diffusant au travers de leur revue des articles à caractère négationniste a marqué les esprits et provoqué une réelle indignation dans la salle. Une affaire suivie de près par la CICAD et dénoncée au Ministère public.

D'autres points ont été évoqués tels que les thèses complotistes bien connues par les jeunes que côtoient au quotidien ces enseignants, les messages antisémites très présents sur les réseaux sociaux au travers de groupes ou encore sur des blogs hébergés par des médias romands que dénoncent systématiquement la CICAD lorsque des propos à caractère antisémite sont publiés.

Pour la CICAD, aller à la rencontre des enseignants permet de les familiariser avec la réalité de l'antisémitisme. « Une lutte qui passe bien évidemment par des actions de vigilance, de prévention mais aussi de sensibilisation que la CICAD effectue au quotidien afin de faire comprendre que l'antisémitisme n'est pas une opinion mais un délit » comme l'a rappelé le Président de la CICAD avant d'expliquer les nombreux projets pédagogiques que l'association propose aux enseignants et aux élèves.

Une rencontre qui a permis des échanges de qualité sur l'antisémitisme et ses différentes manifestations et qui devrait être renouvelée, selon le souhait du DIP, avec qui la CICAD collabore depuis de nombreuses années sur des projets pédagogiques.



« Une lutte qui passe bien évidemment par des actions de vigilance, de prévention mais aussi de sensibilisation que la CICAD effectue au quotidien afin de faire comprendre que l'antisémitisme n'est pas une opinion mais un délit »



Semaine de lutte contre le racisme

Johanne Gurfinkiel, était invité ce vendredi 24 mars, dans le cadre de la semaine de lutte contre le racisme au Collège du Léman à Versoix, pour évoquer « Le conspirationnisme et la théorie du complot ».

Un exposé qui a retenu l'attention de la part des élèves présents qui sont confrontés quotidiennement à ces idéologies notamment sur les réseaux sociaux et internet. Aller à la rencontre des jeunes permet de les familiariser avec la réalité de ces thèses dans lesquelles l'antisémitisme reste central. Parmi les points évoqués le livre « les Protocoles des sages de Sion » comme base des théories actuelles complotistes a marqué les esprits et suscité de nombreuses questions tout comme la cartographie des acteurs de ces groupuscules extrémistes présents en Suisse romande.

Ce type de rencontre est primordiale car cela permet aux jeunes de « développer un esprit critique, vérifier les sources des informations diffusées sur les réseaux sociaux et s'interroger sur la fiabilité de ces informations. » comme l'a rappelé Johanne Gurfinkiel avant de les inviter à s'exprimer sur les solutions à apporter pour lutter contre le complotisme. Une démarche qui a trouvé un écho auprès des jeunes, certains d'entre eux, conscients du rôle des réseaux sociaux pour combattre les idées et préjugés racistes, souhaitent s'engager et militer. « Le rôle des réseaux sociaux dans la lutte contre le racisme est important. Ils permettent de signaler des personnes comme Alain Soral, de les faire condamner juridiquement par la suite en raison de leurs propos sur la toile à l'égard des juifs. En tant que citoyen je peux signaler un commentaire ou une publication en ligne à caractère antisémite. » explique Ellys, élève en première ES rejoint par sa camarade de classe Camille « Nous pouvons tous lutter contre les théories complotistes. Les réseaux sociaux ont un rôle primordial dans la lutte contre le racisme. Nous pouvons signaler les pages Internet à caractère raciste, participer à des voyages tels que Auschwitz, participer à des associations qui œuvrent contre le racisme. Des images ou témoignages peuvent encore plus nous sensibiliser. La CICAD ne doit pas hésiter à faire plus, nous solliciter et nous faire participer à l'oral. »



« Nous pouvons tous lutter contre les théories complotistes. Les réseaux sociaux ont un rôle primordial dans la lutte contre le racisme »

Camille, élève en première ES



Une rencontre qui devrait à nouveau avoir lieu l'année prochaine, la Direction du Collège du Léman étant ravie de cet échange et favorable à son développement.



Johanne Gurfinkiel et Emmanuel Coigny, Principal 1er et 2nd cycles du Collège du Léman

Le Salon du livre : un espace pour sensibiliser petits et grands

Sur son stand au Salon du livre de Genève, la CICAD opte pour une approche qui vise à casser les préjugés et stéréotypes en favorisant une meilleure connaissance de l'Autre au travers de multiples ateliers. Des activités orientées vers la jeunesse pour les sensibiliser aux questions de discrimination, de racisme et d'antisémitisme. Reconnues par les enseignants, ces activités depuis quatre ans leurs permettent de compléter l'enseignement.

S'AMUSER ET APPRENDRE, UN JEU D'ENFANT !

Pour sa 4e participation au Salon du livre, la CICAD avait étoffé son offre en proposant pas moins de 30 activités éducatives, ludiques et créatives pour les 4 à 18 ans. Un record ! Encadrés par des animateurs et pédagogues spécialisés, **900 jeunes** dont une dizaine de classe accompagnées de leurs professeurs venues de toute la Suisse romande, ont appris à identifier les stéréotypes et préjugés racistes et antisémites présents dans notre société tout en développant une réflexion critique sur ces phénomènes. Pour les plus créatifs, des ateliers de dessin encadrés par deux dessinateurs de BD et d'une pédagogue pendant que d'autres développaient leur connaissance des événements historiques et étudiaient ce qu'est la discrimination. Enfin, des contes et un goûter attendaient les plus petits.

DESSINER POUR VAINCRE LES PRÉJUGÉS

Un atelier qui connaît un véritable succès, certains enseignants n'hésitant pas à revenir chaque année pour faire réfléchir leurs élèves. Pour répondre à cette demande croissante, cette année la CICAD a proposé pas moins de 20 ateliers. Tous complets !



Utilisant comme base de travail l'album « Préjugés – histoire de l'antisémitisme à travers les âges » (éd. CICAD 2011), cet atelier est l'opportunité pour les élèves d'illustrer par des dessins et des textes leurs sentiments et leurs réflexions sur les moyens de combattre les préjugés antisémites. Cette réflexion est conduite par deux dessinateurs de la BD, Franck Dumouilla et Gilles Calza.

Le projet pédagogique comprend deux axes : une réflexion générale sur le phénomène de la discrimination et la réalisation d'une bande dessinée permettant aux initiés de réfléchir à une problématique



actuelle par le biais d'un exercice ludique et créatif. Les élèves reçoivent chacun un début de planche de bande dessinée à compléter. Les deux artistes les aident dans l'élaboration du scénario et du dessin de leur bande dessinée qu'ils emportent avec eux à la fin de l'atelier.

Pour Gilles Calza, l'expérience fut très riche et a pu montrer notamment que l'atelier était apprécié du public mais également que les tous petits n'avaient pas connaissance de préjugés jusqu'au moment où ils rentraient à l'école. « Plus l'âge des enfants augmentait et plus les préjugés étaient présents. Les adolescents, par exemple, ont eu une prise de conscience au fur et à mesure qu'ils réalisaient leur dessin sur ce que sont les préjugés. Tous ceux qui sont passés sur le stand nous ont remerciés pour cette excellente idée, selon eux, trouvant le média de la bande dessinée très bien choisi pour évoquer ce type de sujet et surtout que cette activité était à recommencer ! »





2



LA CRÉATIVITÉ POUR DÉCONSTRUIRE LES STÉRÉOTYPES

Cette année, la CICAD proposait un nouvel atelier destiné aux jeunes de 7 à 15 ans, avec leurs parents, destiné à mieux comprendre le phénomène de la discrimination. Anahide Franchi, pédagogue, accompagnée de Franck Dumouilla et Gilles Calza les ont fait réfléchir sur les stéréotypes et les préjugés. En tirant au hasard un papier contenant un mot ou une image, ils ont dessiné ou écrit leurs sentiments sur les préjugés et leurs idées pour les combattre. Un atelier qui a connu un franc succès et qui démontre l'importance d'aborder ces sujets et ce dès le plus jeune âge. Anahide Franchi témoigne « Il faut les sensibiliser petit à petit à la différence. Les petits ne sont pas confrontés à ces problèmes, bien souvent il a faut leur expliquer ce qu'est un préjugé. Pour les plus grands, la lutte contre le racisme est présente dans leur scolarité. On sent les parents très attentifs à ce discours. Une multitude de regards et d'expérience ont été partagés durant cet atelier et ces cinq jours sur le stand de la CICAD. Cette expérience était très intéressante. »

« Il faut les sensibiliser petit à petit à la différence. Les petits ne sont pas confrontés à ces problèmes, bien souvent il a faut leur expliquer ce qu'est un préjugé. Pour les plus grands, la lutte contre le racisme est présente dans leur scolarité. On sent les parents très attentifs à ce discours. »



3



1. Gilles Calza, dessinateur

3. Anahide Franchi, pédagogue

2. Sabina Fracheboud, conteuse

4. Franck Dumouilla, dessinateur



4



L'engagement d'une lycéenne juive pendant la guerre

Atelier destiné aux élèves de 11 à 13 ans avec Adeline Salmon, Coordinatrice d'ateliers pédagogiques au Mémorial de la Shoah

L'atelier retrace l'itinéraire d'une résistante juive. Les participants observent les diverses formes d'engagement, de la défense d'une culture au sauvetage des enfants. Des objets et des documents d'archives les aident à mieux saisir les enjeux de cette résistance plurielle. Plusieurs points sont abordés comme l'immigration et l'intégration des Juifs d'Europe de l'Est, la vie quotidienne sous l'Occupation, la mise en place progressive des lois d'exclusion, les différentes formes de résistance ou encore le sauvetage des enfants, le passage de frontières (Suisse et Espagne) et le rôle des Justes

Adeline Salmon participe depuis deux ans à ces activités au travers de son atelier intitulé « L'engagement d'une lycéenne juive pendant la guerre ». Pour elle, proposer ce type d'activités au sein d'un salon du livre est innovant et capte l'attention de ce jeune public. « Cela leur permet d'être confronté à un autre type de pédagogie, c'est très intéressant de mener ces actions au sein d'un salon. Les élèves sont attentifs. Il faut continuer à les proposer. »



Des JO de Berlin à Auschwitz : le sport entre propagande et résistance

Atelier destiné aux adolescents de 15 à 18 ans avec Ludovic Fresse, coordinateur d'ateliers pédagogiques au Mémorial de la Shoah.

En analysant les préparatifs, le déroulement et l'impact des Jeux olympiques de Berlin en 1936, les élèves découvrent comment le sport est utilisé à la fois comme outil de propagande et comme moyen de résistance pendant le IIIe Reich. Le destin d'Alfred Nakache (surnommé le nageur d'Auschwitz) ou les exploits de l'athlète noir Jesse Owens à Berlin illustrent comme exemple les différentes attitudes des sportifs face au nazisme.

Les préjugés au quotidien et dans l'Histoire

Atelier destiné aux adolescents de 15 à 18 ans avec Anouk Colombani, coordinatrice d'ateliers pédagogiques au Mémorial de la Shoah

Quel rôle jouent les préjugés ? Comment passe-t-on d'une stigmatisation verbale à des persécutions physiques ? Pourquoi la propagande constitue souvent une étape déterminante dans la mise en place d'un massacre ou d'un génocide ? Autant de sujets



abordés par les élèves qui analysent leurs propres préjugés et les stéréotypes véhiculés par le langage et certaines images de propagande. Puis ils réfléchissent au rôle de ces préjugés racistes dans certains événements historiques du XIXe- XXe siècles.

UN ENSEIGNANT CONQUIS

Robin Majeur, enseignant au Collège Calvin, a participé avec une vingtaine d'élèves à l'un des ateliers d'Anouk Colombani, coordinatrice d'ateliers pédagogiques au Mémorial de la Shoah. Plus qu'une activité extrascolaire, l'atelier pédagogique lui a permis d'enrichir ses connaissances « Les élèves ont apprécié le sujet de l'atelier, en particulier l'idée d'un dialogue entre passé et présent autour des préjugés. Ils ont senti l'expertise de l'intervenante sur le sujet. Pour eux, il était appréciable de se frotter à ces questions hors du cadre scolaire. La sortie a donc été appréciée. Le powerpoint qu'elle avait préparé et sur lequel elle s'est appuyée pour évoquer des parcours de vie les ont particulièrement touchés. Je remercie la CICAD de proposer de telles activités, qui permettent aux enseignants de nourrir leurs pratiques en profitant des compétences et des énergies hors école autour de questions historiques et contemporaines importantes. »



« Cela leur permet d'être confronté à un autre type de pédagogie, c'est très intéressant de mener ces actions au sein d'un salon. Les élèves sont attentifs. Il faut continuer à les proposer. »

Adeline Salmon, Coordinatrice d'ateliers pédagogiques au Mémorial de la Shoah



« Je n'étais plus que le 27240 stück du convoi de Ravensbrück pour les Nazis »

Ce vendredi 10 février, Noëlla Rouget a devant plus de 450 élèves au Collège de Saussure livré son incroyable témoignage en tant que Résistante et rescapée du camp de Ravensbrück. Un récit qui a suscité un vif intérêt et l'admiration des jeunes et enseignants qui ont eu l'opportunité de l'écouter.

Depuis plusieurs années Mme Rouget s'associe au programme de la CICAD en allant à la rencontre de centaines d'élèves et professeurs pour partager son vécu concentrationnaire et les convaincre de devenir à leur tour le relais de sa terrible histoire. « Nous comptons, nous rescapés, sur les jeunes pour qu'ils n'oublient pas leur devoir de citoyen et qu'ils luttent pour les droits de l'homme. Des droits dont j'ai tant rêvé lors de ma déportation à Ravensbrück. »

Plus qu'un simple témoignage, son histoire fait partie intégrante de l'enseignement pour les enseignants souhaitant aborder la Shoah et la Seconde Guerre mondiale avec leurs élèves. Parmi eux, Thomas Daetwyler, enseignant d'histoire au gymnase cantonal public de Chamblandes à Pully/Lausanne, qui a permis à plusieurs centaines d'élèves des cantons de Genève et Vaud de la rencontrer le 10 février 2017. Plus de 450 élèves et enseignants ont entendu cette nonagénaire, vive d'esprit et toujours aussi impressionnante, au Collège de Saussure. Pendant plus de deux heures, Cette ancienne Résistante et amie de la nièce du général de Gaulle a témoigné devant un auditoire fasciné, dans les moindres détails, sa Résistance dans une France sous occupation nazie en distribuant des tracts ou en livrant des armes, puis son arrestation par la Gestapo qui la conduira dans un premier temps en prison et au camp de concentration. « Je n'étais plus que le 27240 stück du convoi des 27000 de Ravensbrück pour les Nazis. » Noëlla Rouget fait alors revivre aux élèves, l'appel dans le froid et la nuit avec l'interdiction de bouger pendant des heures, les rationnements de nourriture, les multiples souffrances psychologiques et physiques infligées par ses bourreaux et les rares moments entre déportées à l'abri des nazis pour prier et se donner du réconfort. Elle sera libérée en 1945 avec 300 autres femmes lors d'un échange avec des prisonniers allemands.

Comme à chaque fois, les élèves soucieux d'en apprendre davantage, les questions se sont enchaînées. Quelles étaient ses tâches quotidiennes dans le camp de Ravensbrück ? Ce qui lui a permis de garder espoir jusqu'à la fin de la guerre ? Qu'a-t-elle



fait une fois libérée, quel a été son accueil en France ? etc. Des dizaines de questions auxquelles Noëlla Rouget a répondu avec toujours la même envie de témoigner.

Pour Noëlla Rouget, ces rencontres sont aussi l'occasion de rappeler à cette jeune génération combien il faut rester vigilant face à la montée des extrêmes en Europe et combien il est important d'user de son devoir de citoyen. « Si Auschwitz a été possible, Auschwitz peut encore être possible tant que règne dans le monde la discrimination, la violence et la haine. Je vous appelle à tenir votre devoir de citoyen. Ne laissez pas un régime d'oppression s'imposer. Il faut savoir lutter pour qu'un autre Auschwitz ne voit jamais le jour. Usez de votre droit de citoyen. Ne laissez pas à nouveau un régime d'oppression s'instaurer. »

« Si Auschwitz a été possible, Auschwitz peut encore être possible tant que règne dans le monde la discrimination, la violence et la haine. »



La CICAD aux cotés des étudiants

Ils ont entre 17 et 19 ans et ont comme sujet de maturité le racisme, l'antisémitisme, le négationnisme ou encore Hitler et sa politique d'extermination des juifs. Pour ces étudiants, dès le début de leur recherche, contacter la CICAD est apparue comme une évidence.

Chaque année, ce sont des dizaines d'étudiants romands qui après avoir rencontré le Secrétaire général repartent avec de riches connaissances sur ces sujets et des ouvrages de référence.

COMPRENDRE L'ANTISÉMITISME EN SUISSE ROMANDE

1



Maximilien R., élève à l'Ecole Moser a participé à la journée d'étude à Auschwitz en novembre 2016 organisé par la CICAD et a choisi de parler dans son travail de maturité de l'antisémitisme en Suisse. «J'ai toujours été intéressé par toutes les formes de racisme et je trouvais l'antisémitisme particulier car l'on n'en parle pas forcément très ouvertement. J'ai donc voulu expliquer dans mon travail de maturité l'antisémitisme dans son contexte historique avant d'en parler actuellement.»

Après un échange avec Johanne Gurfinkiel, l'étudiant prend conscience de ce qu'est l'antisémitisme en Suisse. Il comprend également que la sensibilisation et la

prévention dans les établissements scolaires sont essentielles et permettent d'éviter la banalisation de propos antisémites. « Cette discussion m'a permis non seulement d'avoir l'opinion de professionnels en la matière mais aussi d'affiner mes connaissances sachant que j'avais initialement trouvé peu de sources pour m'informer sur le sujet. Je remercie d'ailleurs Monsieur Gurfinkiel pour toutes ces informations. Le rapport sur l'antisémitisme réalisé par la CICAD a été de grande utilité dans l'écriture de mon TM. Le fait d'avoir les chiffres et l'analyse de la situation actuelle est très important. Les autres brochures comme la bande dessinée « Préjugés » sont très utiles pour la prévention, la sensibilisation et la connaissance historique de l'antisémitisme. »

1. L'antisémitisme en Suisse, travail de maturité de Maximilien R., à l'école Moser

MÉMOIRE

Stefania S., élève au gymnase de Nyon qui a travaillé sur la question du négationnisme et du devoir de mémoire « Mon professeur d'histoire Mr. Bettex tout comme ma répondante de TM Mme Pesce m'ont suggéré de me renseigner auprès de la CICAD. Ils connaissaient l'association grâce à d'anciens travaux de maturités effectués par des élèves du gymnase qui avaient également interviewé Monsieur Gurfinkiel. »

Un entretien qui a permis à l'étudiante d'éclaircir certains points souvent peu clairs selon elle dans les journaux, médias, documentaires... Une source sûre sur laquelle elle a pu argumenter son travail, documents à l'appui. « Le livre " Les Justes Suisses" est particulièrement intéressant parce qu'on parle pas souvent de la Suisse et de ses actes pendant ou après la guerre. Dans les grandes lignes elle est connue comme étant "neutre", ce qui ne veut pas dire grand-chose. Cet ouvrage m'a aidé dans mon travail. » Un point de vue que partage également Justine Senn, étudiante qui a réalisé un travail sur Hitler et sa politique d'extermination des juifs, pour qui l'ensemble de la documentation de la CICAD est utile et permet d'enrichir des travaux. « les documents contiennent des informations que je n'avais pas trouvées auparavant. A titre personnel, les DVD et la brochure sur Auschwitz sont très intéressants, ils m'ont permis de préparer ma visite. »

2



2. Pourquoi Hitler en veut-il aux Juifs, travail de maturité de Justine Senn

« Les brochures comme la bande dessinée « Préjugés » sont très utiles pour la prévention, la sensibilisation et la connaissance historique de l'antisémitisme. »

La discrimination à l'ère des réseaux sociaux

Intervention de la CICAD à Saxon (VS)

Johanne Gurfinkiel, était invité mardi 2 mai à une table ronde organisée par l'Ecole Professionnelle des Arts Contemporains de Saxon pour évoquer « La discrimination à l'ère des réseaux sociaux ». Une discussion qui faisait suite à l'affaire « artiste mal pensant » qui a mobilisé la CICAD ces derniers mois.

Pour rappel, J. étudiant de l'école diffusait des dessins et des propos antisémites sur des pages publiques des réseaux sociaux suivies par des milliers de followers. Un cas connu par la CICAD qui avait centralisé les éléments et déposé une dénonciation pénale en mai 2016 auprès du Ministère public du Valais. De son côté, l'EPAC avait décidé de le renvoyer. Un an après, cette affaire a été évoquée lors de cette discussion, modérée par Xavier Lambiel, journaliste au Temps à laquelle participaient Patrizia Abderhalden Fondatrice et co-directrice de l'EPAC, Stéphane Koch, Spécialiste des technologies de l'information et de la communication et François Maret Illustrateur, dessinateur de BD et Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la CICAD.

Devant une cinquantaine de personnes, Johanne Gurfinkiel a fait un état des lieux de l'antisémitisme et des enjeux soulevés par les réseaux sociaux tout en rappelant que la liberté d'expression est une valeur fondamentale qui ne doit être dévoyée. La liberté d'expression n'est pas une liberté de discrimination ni de diffamation. Les jeunes, utilisateurs au quotidien d'Internet et des réseaux sociaux, sont confrontés à tous types de messages y compris ceux à caractère antisémite.

Les sensibiliser est donc primordial comme l'a rappelé Johanne Gurfinkiel. Les rencontres organisées par la CICAD avec les élèves dans les écoles romandes ou encore les nombreux ateliers de dessins « dessiner pour vaincre les préjugés » en lien avec la BD éditée par la CICAD ont été cités parmi les nombreux projets éducatifs mis en place pour lutter contre l'antisémitisme.

« La justice n'est pas la seule réponse face aux développements du phénomène antisémite. Soyons imaginatifs, créatifs et surtout inscrivons nos actions dans la formation. Quel plus bel engagement que celle d'une école d'art qui pourrait associer ses élèves, dans le cadre du cursus scolaire, à travailler des projets artistiques visant à élargir le regard sur la diversité du monde, favoriser des campagnes



contre l'exclusion et la discrimination. La CICAD continuera de se mobiliser et sera toujours disponible aux côtés de l'EPAC pour mettre en place et accompagner ce type d'initiatives. » C'est ainsi que Johanne Gurfinkiel a conclu son propos.

Ce n'est sans doute qu'une coïncidence de dates mais ce même jour, l'étudiant valaisan était condamné avec sursis pour discrimination raciale, 100 jours amende et une amende de 200 francs.

« La justice n'est pas la seule réponse face aux développements du phénomène antisémite. Soyons imaginatifs, créatifs et surtout inscrivons nos actions dans la formation »

Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la CICAD



La CICAD à l'honneur à l'école de commerce André Chavannes

Johanne Gurfinkiel, était invité ce vendredi 12 mai à discuter avec des élèves de l'école de commerce André Chavannes (GE).

Une rencontre organisée par Mattia et Azam qui ont fait un exposé dans le cadre de leurs cours de sciences humaines sur la CICAD afin de présenter l'association et ses missions. Une initiative saluée par le Secrétaire général de la CICAD auprès des deux enseignantes présentes qui souhaitent d'ores et déjà prévoir une seconde rencontre pour aborder les théories du complot, un sujet qui intéresse ces jeunes confrontés à ces idées sur internet et les réseaux sociaux.



Mattia et Azam, élèves en deuxième année à l'école de commerce André Chavannes ont contacté en mars dernier la CICAD pour leur projet. Une démarche initiée par leurs enseignantes en biologie et géographie pour qui « aborder les différents préjugés existants dans notre société est très important ». Pour la CICAD, participer à ce projet était une évidence. Devant les élèves Johanne Gurfinkiel a expliqué les divers préjugés auxquels est confronté la communauté juive en Suisse tout en expliquant des cas d'antisémitisme où la CICAD est intervenue, notamment dans les écoles comme André Chavannes. Les élèves qui ont montré un réel intérêt lors cet échange ont posé de nombreuses questions, soucieux d'en savoir plus. Quels sont les préjugés à l'égard des Juifs ? Qu'est qu'un skinhead ? Est-il vrai que des sympathisants de groupuscules d'extrême droite sont venus sur le stand de la CICAD au Salon du livre ? Y a-t-il une montée de l'extrême droite en Suisse comme en France ?

Puis très vite le conspirationisme et les théories du complot ont été évoqués par les élèves mais aussi les enseignantes qui s'interrogent : « Comment peut-on lutter contre les théories du complot ? Quels sont les moyens d'agir ? » Les jeunes utilisant au quotidien internet et ses réseaux sociaux, ils sont confrontés à ces idées et y compris aux messages à caractère antisémite.

Comment peut-on lutter contre les théories du complot ? Quels sont les moyens d'agir ?

Les sensibiliser est donc primordial pour Johanne Gurfinkiel « Il est important que vous cultiviez votre esprit critique, que vous preniez du recul sur les informations diffusées sur les réseaux sociaux afin de différencier les idées véhiculées par les théories du complot, des vraies actualités. Une des clés est d'acquérir des connaissances et cela passe aussi par l'école et l'enseignement que vous recevez de vos professeurs. La CICAD reste à vos côtés pour également aborder ces sujets mais il est essentiel de vous informer et d'analyser ce que vous lisez. Vous devez prendre conscience que vous avez aussi une responsabilité sur les réseaux sociaux. Vous pouvez militer à nos côtés contre ces fausses informations en débattant. Débattre c'est commencer à se mobiliser, à militer. »



Dina Montasser, enseignante à l'initiative de ce projet fut ravie de l'expérience. « L'intervention de la CICAD a été très enrichissante pour nos élèves et l'ont apprécié. Ils ont été surpris de constater que des actes antisémites à Genève existent et ont particulièrement apprécié les apports concernant l'histoire du peuple juif et l'antisémitisme. En tant qu'enseignantes, nous avons été sensibles à la qualité de votre intervention et au fait que vous rendiez les élèves attentifs à l'importance de l'esprit critique vis-à-vis des médias et des informations trouvées sur Internet. »

RENCONTRE ET DIALOGUE





« L'Etat ne peut agir seul et a besoin d'acteurs comme la CICAD. »

Béatrice Métraux, Cheffe du Département vaudois des institutions et de la sécurité (DIS)

Lundi 7 novembre à Lausanne, la CICAD accueillait Béatrice Métraux, Conseillère d'Etat, Cheffe du Département des institutions et de la sécurité (DIS) vaudois. Elle s'est prêtée avec franchise et bienveillance au jeu des questions/réponses.

Alain Bruno Lévy, Président de la CICAD n'a pas manqué d'interpeller la Conseillère d'Etat sur le développement de l'extrémisme et les inquiétudes légitimes qui naissent face à ce phénomène. « Malgré une diminution des actes antisémites au cours de l'année 2015, nous voyons se développer un certain nombre de groupuscules extrémistes, complotistes et autres islamistes qui sont une source réelle d'inquiétude pour la CICAD dans notre lutte contre l'antisémitisme ». Pour Béatrice Métraux « Lorsqu'une communauté est inquiétée, telle que la vôtre, je la reçois et nous mettons en place une surveillance accrue durant une certaine période. Ce qui fut le cas en 2011 devant une de vos écoles enfantines à Lausanne. Nous sommes attentifs. » Pour autant Béatrice Métraux préfère ouvertement expliquer qu'il est impossible de placer devant chaque bâtiment communautaire et potentiellement à risque des policiers en permanence. « Nous comprenons vos préoccupations mais nous ne pouvons pas mettre des gendarmes devant tous les bâtiments communautaires, les synagogues ou les églises par exemple. D'une manière générale, il nous est impossible de gérer la sécurité de l'ensemble des bâtiments communautaires uniquement pour un moment précis. » Une protection des bâtiments communautaires qui reste une préoccupation pour la CICAD comme l'a rappelé Alain Bruno Lévy.

Autre sujet, une conférence sur le nationalisme interdite début novembre par le gouvernement vaudois avec notamment Philippe Brennenstuhl, fondateur et président du Parti nationaliste suisse (PNS). Une prise de position du gouvernement vaudois qualifiée de « courageuse » par le Président de la CICAD. Pour Béatrice Métraux, cette interdiction s'imposait. « La portée des discours racistes auprès de la population m'inquiète. Il y a un climat de tension, de montée de l'intolérance qui existent envers la communauté musulmane et qui a des répercussions envers votre communauté. Face à cela je voudrais vous dire que les autorités vaudoises sont conscientes de cette montée de l'intolérance et



1



ne peuvent la supporter. C'est pour cette raison que nous avons interdit cette manifestation. C'est un message fort que nous avons voulu donner. Dans quelques jours Alain Soral sera à Genève. Nous verrons comment le gouvernement genevois se positionnera. »

Que penser de Dieudonné, qui en janvier 2016, donna plusieurs représentations dans la ville de Nyon. Une venue qui avait fortement mobilisée la CICAD. Pour la Cheffe du Département de la Sécurité, il était essentiel de surveiller cette manifestation et d'agir le cas échéant. « Nous avons ainsi reçu la commune de Nyon lors de la venue de Dieudonné en janvier 2016. Le canton ne peut interdire une manifestation que s'il y a un trouble à l'ordre public. J'ai alors pris le parti de placer des policiers dans la salle lors des représentations et demander à la commune de faire une analyse de la situation. »

En conclusion, Béatrice Métraux a rappelé combien « Cette problématique de la montée de l'intolérance m'est très chère. C'est donc tout naturellement que j'ai souhaité en discuter. Je remercie la CICAD pour l'ensemble de ses actions dans la société civile et dans les écoles. Merci de votre présence et de vos échanges avec la population vaudoise. L'Etat ne peut agir seul et a besoin d'acteurs comme la CICAD. Merci pour votre travail et de nous rappeler que nous devons agir. »

1. Alain Bruno Lévy, Président de la CICAD et Béatrice Métraux, Conseillère d'état

« Je ne souhaite pas d'une société où l'on banalise les propos et actes antisémites »

Guillaume Barazzone, Maire de Genève

Ce mardi 28 mars, la CICAD accueillait à la Société de lecture le Maire de Genève et Conseiller national PDC, Guillaume Barazzone pour évoquer la menace terroriste et en particulier les préoccupations des communautés juives à Genève.

Conscient que les communautés juives sont particulièrement menacées et la cible d'extrémistes depuis ces derniers mois en Europe mais aussi en Suisse, Guillaume Barazzone en s'appuyant sur le rapport du SRC, trouve irresponsable de la part de la Confédération d'estimer que le financement de la sécurité soit du ressort unique des communautés. Son postulat au Conseil national sur ce sujet a été refusé mais il continuera de suivre ce dossier. Il est d'ailleurs en parfait accord avec la proposition de la CICAD de mettre en place une commission multipartite constituée de la Confédération, du canton, de la ville et de la société civile afin de trouver des solutions concrètes.

« ...la CICAD de jouer un rôle si important d'acteur clé de la Cité pour ne pas oublier qu'en Suisse il y a des actes antisémites malgré la norme pénale antiraciste. »

Sur le volet juridique, les associations luttant contre le racisme comme la CICAD jouent un rôle essentiel et doivent pouvoir se porter partie civile lorsqu'elles dénoncent des cas auprès de la justice. Le refus de l'initiative de Manuel Tornare au Parlement à ce sujet est un non-sens pour Guillaume Barazzone qui souhaite que l'article 261 bis du CP soit étoffé. « Cette norme, régulièrement menacée par des partis politiques, doit être revue pour asseoir le rôle de la CICAD mais aussi celui des autorités. »



Guillaume Barazzone qui « ne souhaite pas d'une société où l'on banalise les propos et actes antisémites » a fait de la lutte contre des tags antisémites à Genève une priorité. Des plaintes pénales sont systématiquement déposées par son Département avec qui la CICAD entretient de très bons contacts.

Il conclura d'ailleurs son intervention en rappelant qu'il est « important que nous continuions de travailler ensemble sur ces problématiques » avant de remercier « la CICAD de jouer un rôle si important d'acteur clé de la Cité pour ne pas oublier qu'en Suisse il y a des actes antisémites malgré la norme pénale antiraciste. »

« Un juif pour l'exemple » Un sujet d'actualité

Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la CICAD était invité par la LICRA jeudi 22 septembre au cinéma les Scala à Genève à débattre sur le film « Un juif pour l'exemple ». Cette adaptation libre du livre de Jacques Chessex en 2009, a marqué l'actualité culturelle à l'automne 2016.

Organisée par la LICRA Genève, les cinéphiles ont pu assister à la projection du film en compagnie de Jacob Berger, le réalisateur. Ce dernier n'a pas manqué de répondre à leurs questions après la séance lors d'un débat modéré par la journaliste Romaine Jean et auquel participaient l'essayiste Sylviane Dupuis, le Président de la LICRA Manuel Tornare et Johanne Gurfinkiel.

En 1942, dans la ville suisse de Payerne, un groupuscule nazi veut offrir symboliquement un cadeau à Hitler pour son anniversaire. Ils font le choix de tuer un juif, marchand de bétail dans la région. Ce crime inqualifiable est le point de départ de réflexion du réalisateur qui a choisi d'adapter le récit de Jacques Chessex publié en 2009 qui à l'époque avait provoqué une vive polémique. Jacob Berger amène le spectateur à réfléchir sur le racisme ordinaire qui traverse l'histoire, et qui menace notre société actuelle. Il fait un rapprochement entre une certaine méfiance de la population influencée par les antisémites français à l'époque et le rejet de l'étranger, la xénophobie qui existe aujourd'hui dans notre société. D'autres sujets sont évoqués ; l'histoire cachée de la Suisse, la mémoire collective, la place de l'artiste dans la société sur fond de crime antisémite.



Payerne en 1942. « Peut-on alors parler de mécanismes de la haine ? » s'interroge-t-elle. L'ancienne Conseillère fédérale, Ruth Dreyfuss, présente dans la salle a voulu apporter des éléments de réponse. « La haine n'est pas quelque chose de spontané mais qui nécessite une organisation, la désignation d'un ennemi, un coupable. Spontanément il n'y a pas de haine qui puisse se cristalliser sur une minorité, sur un peuple, si cela n'est pas exploité politiquement. La haine se fabrique avec une relative facilité et cela est angoissant. Nous voyons actuellement cette haine refaire surface envers la communauté musulmane avec ces attentats et certains partis politiques en Suisse mais aussi dans le monde. » Une actualité qui mériterait cependant de ne pas oublier que parmi les victimes, il n'y a pas que la communauté musulmane mais aussi des juifs comme l'a rappelé Johanne Gurfinkiel. « Je remarque qu'on ne parle pas des victimes juives et je le regrette. Cette idéologie antisémite du bouc émissaire est toujours très présente bien que systématiquement on essaie de l'écarter et de l'occulter. Cet antisémitisme présent dans notre société s'exprime par son intégrisme, par cet islam ultra radical et terroriste qui vise le juif pour l'éliminer. On oublie qu'en Suisse, il y a aujourd'hui, des acteurs antisémites d'extrême droite qui pourraient tout comme dans le film porter les mêmes drapeaux et slogans. Des activistes qui se réunissent chaque année le 1^{er} août. Il y a quelques années à Genève, un groupuscule antisémite avait fait une affiche pour ce rassemblement avec un personnage portant une kippa et une flèche dans la tête avec un mot d'ordre « frappe bien vise juste ! Des réalités que l'on peut occulter. »

Plus de septante ans après ce crime en Suisse, le sujet reste d'actualité. Pour le réalisateur, il ne semble pas exister en Suisse de frustration quant au rôle de la Suisse à cette époque contrairement à la France. Les Suisses ayant évoqués depuis plus de septante ans largement le sujet. Une remarque surprenante pour Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la CICAD, qui a souhaité réagir. « Si les français ont un problème avec la Seconde Guerre mondiale, je n'ose imaginer ce que l'on pourrait dire des Suisses. Même si Genève est un exemple, la Suisse n'en parle pas. C'est un sujet tabou. Je serais ravi lorsque cela changera. Je ne sais pas s'il y a un modèle français mais en tout cas j'aimerais qu'il y ait un modèle suisse. » Un point de vue approuvé par le public et la journaliste Romaine Jean qui a souhaité approfondir le débat en choisissant de faire un parallèle avec l'actualité meurtrière en Europe de ces derniers mois. Les attentats ayant ravivé la haine de l'Autre allant jusqu'à la tuerie barbare telle que celle de

Pour Manuel Tornare, Président de la LICRA, tout en s'associant à cette remarque conclut « Il est clair que l'on ne se mobilise pas assez sur l'antisémitisme en Suisse ou ailleurs. Mais la différence avec cette période évoquée c'est qu'aujourd'hui nos autorités ne sont pas composées sauf exception comme à l'époque d'antisémites notoires. On peut collaborer avec le gouvernement genevois sur ces questions. Il y a là une avancée. Il y a quand même un discours qui va dans le sens des associations comme la CICAD ou la LICRA. »

« Juifs de Suisse : 150 ans de droits égaux »

La CICAD se joint à la manifestation culturelle « Juifs de Suisse: 150 ans de droits égaux »

Ce lundi 12 décembre, le Président de la CICAD, Alain Bruno Lévy, était invité à participer à une discussion intitulée « 150 ans après l'émancipation des Juifs: manifestation contemporaine de l'antisémitisme en Suisse ». Un entretien mené par Patrick Vallélian, Directeur des Publications de Sept.info dans le cadre de la manifestation culturelle intitulée « Juifs de Suisse: 150 ans de droits égaux » organisée par la FSCI qui s'est déroulée jusqu'au 15 décembre 2016 à l'université de Fribourg.

Pour, Alain Bruno Lévy nous sommes confrontés à un antisémitisme certes latent mais qui se déploie de plus en plus au sein de notre société via des groupuscules d'extrême droite et également sur internet au travers des réseaux sociaux. Une préoccupation qui s'ajoute à celle de la présence de djihadistes en Suisse pour qui la communauté juive est une cible. Une réalité relayée aussi par les services de renseignement suisses. « Nous sommes à Genève et la situation internationale est à prendre en compte également. Nous sommes particulièrement préoccupés par la présence de djihadistes, notamment à Genève, recensés par les autorités. Face à ces menaces, quelle est la réponse de l'Etat pour protéger ses concitoyens de confession juive ? Comment lutter ? Il appartient à l'Etat de protéger l'ensemble de nos concitoyens. Nous souhaitons que les Cantons, avec l'aide de la Confédération, financent une partie du budget consacré à notre sécurité et notamment celle de nos infrastructures. Ce sujet est actuellement en cours de discussion. »

Un sujet particulièrement d'actualité puisqu'une nouvelle fois, il a été évoqué dans la presse après la publication du rapport du SLR en novembre 2016 sur « les mesures prises par la Confédération pour lutter contre l'antisémitisme en Suisse. ». Une publication qui a fait réagir la CICAD. Revenant sur les différents manquements de ce document, la sécurité, le monitoring des actes et la protection juridique, Alain Bruno Lévy a expliqué que la CICAD avait d'ores et déjà des rencontres prévues avec les autorités genevoises et vaudoises pour discuter de ces points tout en rappelant « nous avons un véritable soutien des forces de police. »



« Nous ne pourrions pas enrayer l'antisémitisme mais des mesures dissuasives peuvent aider à le combattre. »



1

Au cours de cette discussion d'autres sujets ont été abordés comme l'importance des projets pédagogiques développés par la CICAD pour les jeunes générations afin de les sensibiliser et lutter contre l'antisémitisme. Le Président de la CICAD reste réaliste « Bien sûr qu'il faut éduquer les jeunes, bien sûr que nous devons continuer d'intervenir à chaque cas d'antisémitisme mais cela reste une tâche difficile. Nous ne pourrions pas enrayer l'antisémitisme mais des mesures dissuasives peuvent aider à le combattre. » Pour preuve, de nombreux dossiers judiciaires sont en cours contre des acteurs issus des divers milieux antisémites présents en Suisse romande.

1. Alain Bruno Lévy, Patrick Vallélian, directeur des publications de Sept.info et Calude Nordmann, Président de la communauté Israélite de Fribourg.

Elections cantonales vaudoises 2017

A l'occasion des élections cantonales qui se sont déroulées les 30 avril et 21 mai 2017 afin d'élire le future Conseil d'Etat, la CICAD s'est entretenue avec la plupart des partis qui constituent l'échiquier politique.

Sylvie Villa du PDC, François Pointet Président de la section vaudoise des Verts Libéraux, Cesla Amarelle du Parti socialiste et Serge Melly du Parti Vaud Libre se sont prêtés aux jeux des interviews en abordant notamment la sécurité des communautés, la venue en juin de Dieudonné à Nyon ou encore le négationnisme et l'enseignement de la Shoah. Extraits.

Cesla Amarelle du Parti socialiste connaît la CICAD et ses activités, en tant que constitutionnaliste elle est sensible aux questions abordant le racisme en général. La candidate suit de près les rapports de la CICAD sur l'antisémitisme qu'elle juge « utiles pour évaluer le climat social dans notre pays ». Selon elle, « le fait de pouvoir avoir un organe de défense de la communauté juive par les temps qui courent est très important, même si la Suisse n'a pas été particulièrement visée par le terrorisme. » Mais la lutte contre l'antisémitisme est également du ressort des autorités « Certains messages politiques sont importants pour lutter contre l'antisémitisme et le racisme notamment à travers les commissions fédérales qui font bien leur travail en général. » Toutefois, une reconnaissance devrait d'avantage être faite par les autorités sur le devoir de mémoire, en commémorant par exemple chaque année la libération des camps. Un devoir de mémoire essentiel pour Serge Melly du Parti Vaud Libre. Connaissant la journée d'étude à Auschwitz organisée tous les ans par la CICAD, il estime que « ces voyages sont très importants car ils forment la conscience des jeunes. Ils sont indispensables afin de les aider à comprendre ce qui s'est passé. » Il serait par ailleurs très intéressé de faire partie de l'un de ces futurs voyages.



2

D'autres candidats au Conseil d'état connaissent les activités de la CICAD afin de lutter contre l'antisémitisme. C'est le cas de Sylvie Villa du PDC qui valorise l'action de la CICAD lors de la venue de Dieudonné en Suisse. « L'attitude de la CICAD est non seulement noble mais juste. Etre présent permet de mettre en exergue la menace, la violence, le manque de respect de Dieudonné. Dénoncer cela, est important. Ceci permet de montrer que la situation est grave, que ce ne sont pas des propos acceptables. » Soutenant totalement cette démarche



1

de sensibilisation du public, la candidate estime que les élus et responsables politiques devraient être présents sur ce stand pour aller à la rencontre des sympathisants de Dieudonné « Le dialogue entre élus et associations est très important. » Un point de vue partagé par François Pointet Président de la section vaudoise des Verts Libéraux. « La réponse est adéquate car l'explication, le contact et le traitement de cette problématique ne peut que se faire



3

4

que par la communication. Il faut s'assurer que rien ne dégénère ni d'un côté ni d'un autre mais les autorités doivent être prêtes à faire face à tout débordement. » La lutte contre les propos racistes et antisémites doit cependant se poursuivre sur internet. Des actions doivent être menées. Il poursuit « Nous sommes très en retard sur les actions judiciaires sur les réseaux sociaux, il faut plus de contrôles sur ces plateformes. Il faut favoriser les initiatives visant à prévenir les dérives et la radicalisation sur les réseaux sociaux. »



Les membres du Conseil d'Etat en poste et également candidats, qui suivent de près les activités de la CICAD ont, quant à eux, opté pour une réponse commune.

LA SÉCURITÉ, UNE PRÉOCCUPATION DES AUTORITÉS

Si des menaces concrètes pour la sécurité des lieux communautaires venaient à être connues, les mesures appropriées seraient décidées et mises en œuvre sans délai. Face au risque que font courir les extrémismes et le terrorisme, les membres du Conseil d'Etat soulignent le fait que la coordination sur le plan national est renforcée, que ce soit entre les cantons, entre ceux-ci et la Confédération ou au sein de cette dernière; le thème est d'ailleurs systématiquement traité au sein des instances intercantionales compétentes.

DIEUDONNÉ

Dans le canton de Vaud, la compétence d'autoriser respectivement d'interdire des manifestations et des spectacles appartient aux communes. Le Conseil d'Etat entend cependant rester vigilant au titre du maintien de l'ordre public et se tenir prêt à actionner la clause de police si nécessaire. Il relève que si la liberté d'expression est garantie en Suisse, elle n'autorise pas que son exercice contrevienne aux biens protégés par le droit, en particulier par le code pénal; les autorités ont bien entendu pour mission de poursuivre avec fermeté toute infraction commise. Par ailleurs, le Conseil d'Etat comprend que la CICAD soit activement présente au travers d'un stand d'information. De plus, des parlementaires qui le souhaitent peuvent s'associer aux efforts de sensibilisation de la CICAD

ENSEIGNEMENT DE LA SHOAH

Le Conseil d'Etat relève que les buts légaux respectifs assignés à l'école, à l'intégration des étrangers et à la prévention du racisme attestent la volonté du législateur de lutter contre le racisme et l'antisémitisme; le Conseil d'Etat entend assurer une fidèle exécution de cette volonté sur le terrain. Parmi les manifestations concrètes de cette volonté, il convient - comme c'est le cas aujourd'hui - d'accorder à la Shoah la place qui convient dans les programmes d'enseignement et de coopérer aux journées d'étude organisée par la CICAD.

A noter toutefois que pour les élections au Grand Conseil vaudois qui se déroulaient en même temps, parmi les 900 candidats, 6 étaient issus de groupuscules d'extrême droite connus par la CICAD que sont Alternative Populaire Suisse.ch et le Parti Nationaliste Suisse. Un parti connu pour ses idéologies racistes et ces nombreux messages diffusés sur internet à caractère antisémite.

1. Sylvie Villa
2. François Pointet
3. Cesla Amarelle
4. Serge Melly
5. Les membres du Conseil d'Etat. Béatrice Métraux [DIS], Pascal Broulis [DFIRE], Philippe Leuba [DECS], Pierre-Yves Maillard [DSAS, président du Conseil d'Etat], Anne-Catherine Lyon [DFJC], Jacqueline de Quattro [DTE], vice-présidente en 2016-2017, Nuria Gorrite [DIRH]

Commémoration du génocide des Tutsis au Rwanda

Samedi 8 avril 2017 avait lieu à Onex, la 23^e journée de commémoration du génocide des Tutsis au Rwanda.

Une journée pour rappeler qu'il est essentiel de lutter contre le négationnisme du génocide des Tutsis et de protéger leur mémoire. La CICAD, représentée par son Vice-Président Laurent Selvi, était présente pour réaffirmer son soutien.

Pour Laurent Selvi, Vice-président, témoigner de la solidarité de la CICAD à Ibuka est une évidence. Les deux associations partagent des missions communes pour lutter contre l'oubli, le négationnisme et préserver la mémoire des victimes de génocide. Un partage que n'a pas manqué de rappeler le Vice-président lors de son discours devant plusieurs centaines de personnes venues se recueillir et partager ce moment empli d'émotion.

« Cette année encore la CICAD que j'ai l'honneur de représenter et les Communautés juives se trouvent à vos côtés en ce jour de commémoration du Génocide perpétré contre les Tutsis.

Une commémoration en l'honneur des victimes près d'un million d'hommes de femmes et d'enfants livrés à la brutalité et à une folie meurtrière barbare qui entre Avril et Juillet 1994 a ravagé le Rwanda.

Encore aujourd'hui ces événements défient l'entendement. Ils sont l'affront suprême fait à notre humanité. À notre conscience et à nos valeurs.

Nous partageons avec vous la meurtrissure et la douleur d'un génocide comme nos amis Arméniens comme tous ceux qui au long de l'histoire furent la cible désignée d'une haine dont le paroxysme se confond avec l'abandon de toute humanité et le déchaînement de la violence de la volonté d'extermination.

Cet hommage qu'aujourd'hui nous rendons aux victimes doit s'accompagner également d'un hommage à ceux qui une fois passé le temps de la violence œuvrent pour la mémoire pour maintenir vivace tout à la fois le souvenir et la réalité des faits. Les rescapés, leurs témoignages, le travail des associations et des historiens, tous ces apports qui s'inscrivent dans l'indispensable devoir de mémoire.

Ce devoir nous le partageons et des associations comme les nôtres doivent travailler main dans la main à l'instar d'IBUKA France et de l'Union des Etudiants juifs de France qui en 2006 se sont rendus au Rwanda et organisent depuis ensemble à Paris la cérémonie de commémoration du génocide des Tutsis. La CICAD s'enorgueillit de pouvoir vous compter à nos côtés lors de l'organisation de nos événements tout comme nous sommes fiers de pouvoir participer aux vôtres.

Ce devoir de mémoire ne concerne pas seulement le nécessaire recueillement et le souvenir. Il doit aussi être un devoir d'action. Nous, juifs ne savons que trop que la réalité historique, quand bien même prouvée maintes fois, n'est pas un fait acquis pour tous. Le devoir d'action doit accompagner l'exigence de justice



pour les victimes la poursuite inlassable des bourreaux et de tous ceux qui nient l'existence de ces crimes contre l'humanité et en deviennent par-là complices des leurs auteurs.

Un long travail, semé d'embûches mais qui jamais ne doit cesser.

Il aura ainsi fallu plus de 20 ans pour obtenir les premières condamnations par la justice Française en lien avec le génocide des Tutsis.

Devoir d'action contre le négationnisme et ses apôtres, les plus outranciers comme les plus discrets. Devoir d'action contre la banalisation, la propagation du mensonge et contre les attaques répétées à l'encontre de nos ordres juridiques et de leurs dispositions pénales condamnant le négationnisme. Ainsi même chez nous en Suisse les initiatives répétées visant l'abrogation de l'article 261bis du code pénal doivent être combattues sans relâche. Nos associations doivent être à la pointe de cette lutte.

Devoir de mémoire, devoir d'action et un dernier devoir, celui de la transmission. Eduquer, enseigner trouver les modalités qui permettent aux jeunes générations de porter cette mémoire de comprendre les mécanismes et les contextes qui précipitent l'humanité dans ses replis les plus destructeurs. Leur apprendre à lutter contre l'amnésie progressive, la banalisation, l'oubli et la négation.

Créer, je l'espère les conditions qui permettent d'éviter à l'avenir la répétition de ces cauchemars que nous avons en partage. Cette journée est une opportunité d'affirmer avec détermination notre

engagement contre tout courant, idéologique ou politique, visant à effacer de la mémoire de l'humanité ses exactions les plus viles.

Nous sommes là pour raconter, éduquer, lutter contre l'oubli, œuvrer pour la justice et aider à construire un monde où la dignité de chacun ne peut lui être retirée au prétexte de ses origines, de ses croyances ou de son mode de vie.

La CICAD, chers amis, sera toujours à vos côtés, comme nous le savons vous serez toujours aux nôtres. Nous ne partageons pas seulement la douleur et l'effroi au souvenir des génocides dont nous fûmes les victimes. Nous partageons, chers amis, la même conviction dans la nécessité d'accomplir nos devoirs : de mémoire, d'action et de transmission. »

« Nous ne partageons pas seulement la douleur et l'effroi au souvenir des génocides dont nous fûmes les victimes. Nous partageons, chers amis, la même conviction dans la nécessité d'accomplir nos devoirs : de mémoire, d'action et de transmission. »



ÉVÉNEMENTS





Quatrième participation de la CICAD au Salon du Livre de Genève

Du 26 au 30 avril 2017, un programme riche et varié, pour s'instruire mais aussi se distraire a été proposé à plus de 7500 visiteurs venus sur son stand.

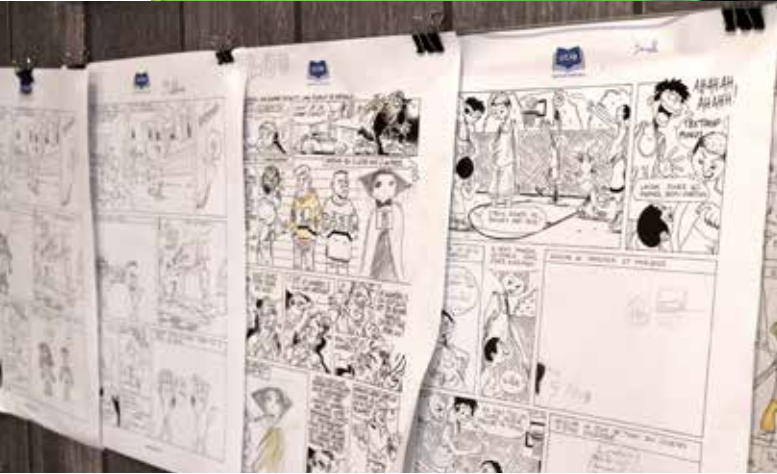
S'AMUSER ET APPRENDRE, UN JEU D'ENFANT !

30 activités éducatives, ludiques et créatives pour les 4 à 18 ans. Un record ! Encadrés par des animateurs et pédagogues spécialisés, 900 jeunes dont une dizaine de classe accompagnées de leurs professeurs venues de toute la Suisse romande, ont appris à identifier les stéréotypes et préjugés racistes et antisémites présents dans notre société tout en développant une réflexion critique sur ces phénomènes. Pour les plus créatifs, des ateliers de dessin leur ont été proposés en compagnie de deux dessinateurs de BD et d'une pédagogue pendant que d'autres ont appris et développé leur connaissance des événements historiques et des questions de société qui les confrontent au phénomène discriminatoire. Enfin, des contes et un goûter attendaient les plus petits.

PARTICIPER AU DÉBAT

70 intervenants suisses et internationaux ont animé avec passion les 13 tables rondes sur des sujets d'actualité. Journalistes, historiens, responsables politiques ou religieux et artistes ont débattu de l'actualité notamment sur l'antisémitisme et les discours de haine présents sur internet, les groupes et activistes adeptes de la dissidence, l'idéologie antisémite dans la propagande djihadiste mais aussi sur d'autres sujets tels que l'art comme outil de résistance, les écrivains et artistes dans la bataille des idées ou encore la religion et l'identité. Autant de sujets riches et variés qui n'ont pas manqué d'intéresser les nombreux visiteurs.





« 30 ateliers
pédagogiques »



« 900 jeunes ont
participé aux ateliers
pédagogiques »

LA PAROLE AUX INTERVENANTS



« J'ai accepté de participer à cette table ronde car il y a de nombreuses confusions sur ce que peut représenter le judaïsme pour le novice. Malheureusement, cette ignorance se transforme en moquerie, en méfiance et souvent en haine. Il est du devoir de ceux qui représentent et enseignent le Judaïsme de faire tomber les trop nombreux clichés et préjugés. La formule du questionnement par les enfants est excellente et permet à celui qui écoute les réponses d'avoir une véritable approche pédagogique. Le but étant aussi de faire réfléchir et donner à chacun l'envie de poser des questions. Apprendre à se connaître, c'est apprendre à se respecter et pourquoi pas s'aimer tels que nous sommes sans pour autant pointer du doigt nos différences. C'est avec plaisir que je participerai si besoin à une autre activité de ce genre. »

Eric-Meyer AZIZA, Délégué Rabbinique du Bassin d'Arcachon



« J'estime important que la CICAD s'attache à faire connaître et critiquer les manifestations de l'antisémitisme, non seulement dans les comportements sociaux actuels mais aussi dans les écrits de figures intellectuelles, présentées à tort comme tutélaires pour la philosophie et la politologie comme Martin Heidegger et Hannah Arendt. La table ronde était très bien organisée à tous égards. J'ai particulièrement apprécié votre accueil et celui de notre modérateur. »

Emmanuel Faye, Professeur de philosophie moderne et contemporaine Université de Rouen-Normandie



« Lorsque Emmanuel Faye m'a demandé si j'aimerais me joindre à lui, j'ai aussitôt accepté. Je m'efforce de tenir ensemble vives raisons personnelles que j'ai toujours eues pour refuser toute forme d'antijudaïsme/antisémitisme- évidentes raisons morales et politiques de ne jamais en minimiser le danger- et préoccupations rationalistes propres à mon engagement philosophique. Je suis particulièrement heureuse que les échanges qui eurent lieu avec Laurent Selvi se soient déroulés dans la plus libre compréhension mutuelle, en donnant le sentiment d'avoir suscité l'intérêt d'un auditoire très attentif.

Edith Fuchs, Normalienne et agrégée de philosophie, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris)



« Ce fut un plaisir pour moi de participer à ce débat. Je pense essentiel, quand on a des responsabilités politiques ou institutionnelles, de pouvoir participer à des débats sur la thématique de la laïcité. C'est un sujet important en ce début de 21e siècle. J'ai beaucoup apprécié la qualité de votre accueil, le sérieux avec lequel était organisé le débat, la qualité de la modératrice et des participants. Tout cela est fait de manière très professionnelle. Bravo. »

Ivan Slatkine, Président la Fédération des entreprises romandes (FER)



« C'est très intéressant d'entendre d'autres acteurs de la formation et d'autres points de vue que celui des enseignants, notamment celui des associations, des parents d'élèves. J'ai trouvé très enrichissant d'entendre les questions du public, leurs préoccupations, de découvrir aussi que de nombreuses actions réalisées dans les écoles sont peu connues du grand public. Le salon du livre est, je crois, un contexte très propice aux échanges constructifs. »

Florence Quinche, Professeur formateur UER Médias et TIC dans l'enseignement et la formation Haute école pédagogique, Lausanne



« Je réponds généralement positivement à toute manifestation touchant à la lutte contre l'antisémitisme, l'extrême droite, etc. - c'est la mission de service publique ordinaire pour un chercheur au CNRS ! »

Laurent Joly, directeur de recherche au CNRS



« J'ai été très fier d'être invité sur le stand. C'est une reconnaissance de mon métier et mes responsabilités. Je suis profondément contre l'antisémitisme que je ne comprends et n'accepte pas. C'est une question d'éducation que j'ai reçue et de fraternité naturelle entre tous les êtres humains. »

Thierry Barrigue, dessinateur de presse, ancien rédacteur en chef de Vigousse

Tables rondes



1. L'art sous surveillance

Laurent Selvi, Vice-Président CICAD et Modérateur, Marie-France Reboul, Historienne et chercheuse pour l'association Buchenwald Dora, Christophe Cognet, Réalisateur du documentaire « Parce que j'étais peintre » et Emmanuelle Polack, Chargée de mission. Experte française associée au projet de recherche Gurlitt

2. Religion et identité

Alain Bruno Lévy, Président de la CICAD, Modérateur, Lisa Mazzone, conseillère nationale, les Verts, Jean-Noël Cuenod, Journaliste, Président de la Commission genevoise sur la laïcité, Jacques Ehrenfreund, Professeur ordinaire d'histoire des juifs et du judaïsme à l'Université de Lausanne, spécialiste du judaïsme moderne et contemporain et Lionel Baier, Réalisateur



3. L'apologie de l'antisémitisme sous couvert d'une pensée critique

Laurent Selvi, Vice-Président CICAD et Modérateur, Emmanuel Faye, Philosophe, Professeur à l'Université de Rouen, Normandie et Avec Edith Fuchs, Normalienne et agrégée de philosophie, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris)

Salon du livre Tables rondes



4. Rire contre le racisme

Jean-Marc Brunshwig, Comité CICAD, Modérateur, Kody, humoriste, Avec Thierry Barrigue, dessinateur de presse, ancien rédacteur en chef de Vigousse et Antoine Maulini, humoriste

5. Appréhender l'histoire et l'actualité par la bande dessinée

Alexis Favre, Chef de la rédaction genevoise, Le Temps, Modérateur, Didier Pasamonik, Journaliste, commissaire d'expositions et spécialiste de la bande dessinée, Jul, Dessinateur de presse et auteur de bande dessinée dont Lucky Luke et Nicolas Roguet,

Délégué au Bureau de l'intégration des étrangers

6. La collaboration

Marc Joory, Avocat, Modérateur, Patrick Vallélian, Directeur des publications Sept. info, Jacob Berger, Réalisateur, David Korn Brzoza, Réalisateur et Laurent Joly, Directeur de recherche au CNRS

7. L'ABC du judaïsme pour les enfants

Eric-Meyer Aziza, Délégué Rabbiniqque du Bassin d'Arcachon, Jonathan, Nora et Raphaël

8. Adeptes de la dissidence

Irma Danon, Journaliste, Modératrice, Valérie Igounet, Historienne française. Spécialiste du négationnisme et de l'extrême droite en France, Annick Duraffour, Agrégée de Lettres et spécialiste de l'histoire du racisme et de l'antisémitisme, Laure Lugon, Journaliste à Le Temps et Rudy Reichstadt, Fondateur du site Conspiracy Watch

9. Antisémitisme et discours de haine sur Internet: solutions pour l'ère numérique

Marc Berrebi, Comité CICAD, Modérateur, Olivier Iteanu, Avocat à la Cour d'appel de Paris, Chargé d'enseignement à l'Université



10



11



7



12



13

Paris Sorbonne, Ilana Soskin, Avocate au barreau de Paris et responsable de LICRA NET, Stéphane Benoit-Godet, Rédacteur en chef Le Temps et Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la CICAD

10. Education à la diversité

Modératrice: Irma Danon., Journaliste, Modératrice, Florence Quinche, Professeur formateur, Médias dans l'enseignement et la formation, Haute école pédagogique Vaud, Lausanne, Alain Bruno Lévy, Président de la CICAD, Alain Jakubowicz, Président de la LICRA et Anne Emery-Torracinta, Conseillère d'Etat chargée du DIP

11. Laïcité et liberté de culte

Modératrice: Sarah Halpérin, Avocate, Modératrice, Ivan Slatkine, Président de la Fédération des entreprises romandes, Laurent Selvi, Vice-Président de la CIG et François Dermange, Professeur d'éthique à l'Université de Genève

12. 500 ans après la réforme: quelle relation entre le protestantisme et le judaïsme

Michel Grandjean, Professeur d'Histoire à la Faculté de théologie protestante de Genève, Eric Ackermann, Président de la Plateforme Interreligieuse de Genève, Modérateur, Martin Hirzel, Co-président de la Commission

de dialogue entre juifs et protestants (FEPS et Jean-Marc Tetaz, Théologien, docteur en philosophie de l'École des hautes études en sciences sociales

13. La figure de l'intellectuel face à l'antisémitisme

Jacques Tarnero, Chercheur spécialisé dans l'étude du racisme et de l'antisémitisme, Philippe Val, Journaliste, chroniqueur, écrivain, Marie Mercier, Avocat, Modératrice

CUISINER EN FAMILLE 1

La culture juive au travers de ses mets. Des spécialités sucrées mais aussi salées ont été proposées à l'heure du déjeuner chaque jour. En famille, petits et grands ont pu participer aux ateliers pour apprendre notamment comment réaliser les friandises des fêtes juives ou encore quelles sont les traditions culinaires juives. La CICAD avait décidé là encore de marquer les esprits en proposant un moment convivial et d'échanges avec un Chef étoilé. Michel Roth, Chef au restaurant gastronomique « Le Bayview » (1* Michelin), et Meilleur ouvrier de France, a expliqué sa cuisine et a répondu aux questions des nombreux visiteurs venus déguster et apprécié ses mets. Un plaisir visiblement partagé tant la foule était venue nombreuse l'écouter.



2



SE CULTIVER AVEC DES OUVRAGES DE RÉFÉRENCES

180 ouvrages de référence attendaient les amoureux de la littérature. Bandes dessinées, romans, livres de témoignages, pour les enfants, ouvrages culinaires ou encore des livres d'art, tous les genres littéraires étaient proposés à l'espace librairie. Une dizaine de séances de dédicace ont permis aux visiteurs de rencontrer et d'échanger avec les auteurs.



3

1. Le chef étoilé Michel Roth
2. Dédicaces de Philippe Val
3. Dédicaces de Laurent Joly





INITIATION À LA CALLIGRAPHIE HÉBRAÏQUE

L'art ancestral de la calligraphie hébraïque. Les participants munis de leurs plumes se sont essayés à la calligraphie, accompagnés par Shinta Zenker pour apprendre à écrire l'alphabet donnant ainsi vie aux lettres et aux mots sur papier.



PRÉSENCE EXCEPTIONNELLE DU SCÉNARISTE DE LUCKY LUKE, JUL

L'homme n'est plus à présenter. Scénariste de talent, Jul a pour les 70 ans de Lucky Luke cosigné avec Achdé, « La Terre promise ». Dans ce nouvel album, Lucky Luke traverse les Etats-Unis en escortant une famille de migrants juifs venant d'Europe de l'Est. Un sujet tout trouvé pour rejoindre la CICAD au Salon du livre. Jul, a participé à une table ronde pour évoquer comment la bande dessinée peut traiter de l'Histoire avant de dédicacer cette nouvelle BD de Lucky Luke. Un évènement qui a réuni plus d'une centaine d'afficionados du célèbre cowboy solitaire.



LA CICAD AU SALON DU LIVRE EN CHIFFRES**Communication :****17'350**

vues des publications postées sur les comptes des réseaux sociaux de la CICAD lors de sa participation au Salon du livre de Genève

2'500

brochures d'information et programmes distribués pendant le Salon

Participation :**89'000**visiteurs au 31^e Salon du livre et de la presse de Genève**7'500**

participants accueillis sur le stand de la CICAD

900

jeunes ont participé aux ateliers pédagogiques

70

intervenants suisses et internationaux

Programmation :**13**

tables rondes sur des thèmes mobilisant l'association

30

ateliers pédagogiques

2

contes

5

ateliers de calligraphie

+ 180 ouvrages de référence

Une dizaine de séances de dédicaces

REMERCIEMENTS

La CICAD tient à adresser toute sa gratitude aux mécènes et donateurs dont l'indispensable soutien a permis l'organisation de cet événement :

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizraDépartement fédéral de l'intérieur DFI
Secrétariat général SG-DFI
Service de lutte contre le racisme SLRFONDATION
EDMOND SAFRA

SACTA-RACHI Association

Retrouvez l'ensemble de la programmation en images sur la page officielle Facebook La CICAD au Salon du livre de Genève, les interviews et vidéos des tables rondes sur la chaîne youtube CICAD.ch et d'autres informations sur www.cicad.ch, rubrique La CICAD en action/Évènement




EVENTS CONCEPT

Geneva • London • Nice

encourager **inspirer**
 enflammer **provoquer**
 enthousiasmer **expliquer**
 afficher **motiver**
 stimuler **partager**
 hôte **révéler**
 fêter **partager**
 dévoiler **partager**
 commémorer **partager**
 éveiller **partager**
 susciter **partager**
 éduquer **partager**
 impressionner **partager**
 décorer **révéler**
 inviter **partager**
 clarifier **partager**
 voyager **partager**
 captiver **partager**
 divertir **partager**
 inciter **partager**
 célébrer **partager**
 exciter **partager**
 engager **partager**
 animer **partager**

Route de Meyrin 214 • 0041 22 939 17 17
 CH-1217 Geneva • eventsconcept.com



Second Dîner Citoyen

La CICAD tenait le 2 février 2017 à Genève son second dîner Citoyen. Une soirée qui a illustré combien le dialogue entre tous les acteurs de la Cité est essentiel.

Plusieurs centaines de personnalités romandes avaient répondu présentes dont notamment des Président(e)s de Grand Conseil; Ambassadeurs; hauts fonctionnaires, directeurs d'établissements scolaires; responsables politiques, députés et chefs de partis; représentants religieux; représentants des médias, rédacteurs en chef, chefs de rubrique et journalistes.

UN INVITÉ DE MARQUE ; LE CONSEILLER FÉDÉRAL GUY PARMELIN

Pour cette nouvelle édition, cette soirée fût riche par la qualité de ses invités mais aussi par le programme proposé. La CICAD a eu le privilège de recevoir en qualité d'invité d'honneur le Conseiller fédéral Guy Parmelin, Chef du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports. Répondant aux inquiétudes et préoccupations du Président de la CICAD, Alain Bruno Lévy, notamment au sujet de la sécurité des communautés juives, le Conseiller fédéral a exprimé son total engagement pour participer à la mise en place des moyens nécessaires pour y répondre.

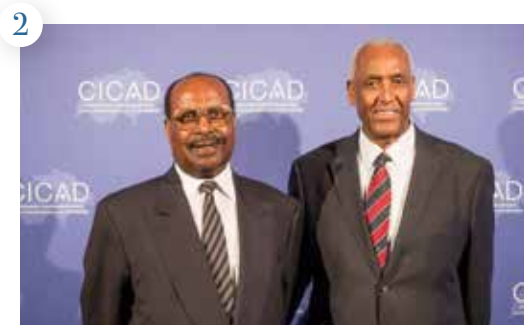
« La CICAD nous invite avec persuasion et insistance à demeurer en toute circonstance des citoyens vigilants. Son combat est légitime, tout comme est légitime son aspiration à la sécurité. De la Confédération aux municipalités en passant par les exécutifs cantonaux, la sécurité est devenue une préoccupation première, et elle induit à ce titre une réflexion plus approfondie que jamais sur les méthodes préventives à appliquer, sur les stratégies à développer pour que nous puissions vivre et évoluer dans un monde plus sûr. Il est de notre devoir – et c'est ici l'homme d'Etat qui s'exprime – de mettre au point des solutions afin de minimiser les risques.

C'est notamment dans ce dessein qu'œuvre le Service de renseignement de la Confédération, dont j'ai la responsabilité. Et c'est aussi la raison pour laquelle, conformément à la décision du souverain en septembre dernier, nous sommes en train de renforcer les outils d'investigation à la disposition de cet organe. Mon département est bien entendu disposé à apporter toute aide qui serait requise à cet égard, notamment s'il devait apparaître expédient que le Réseau national de sécurité se mobilise en jouant le rôle de courroie de transmission qu'il est entre la Confédération et les cantons chaque fois qu'il s'agit d'approfondir la réflexion sur les sujets qui préoccupent non seulement la CICAD, mais encore l'ensemble des organisations et des groupes sociaux vulnérables, et exposés comme tels à des actes de violence. La lutte contre l'extrémisme est de tous les instants au sein de mon département comme est constante sa vigilance à l'égard de ce fléau, notre maître-mot dans ce domaine étant la tolérance zéro.

Un dîner citoyen, offre également l'occasion d'insister sur l'importance du citoyen dans le combat qui est le vôtre, et qui doit être celui de tous, pour faire respecter la dignité humaine, les libertés, les principes d'égalité, d'équité, et avec eux l'ensemble des droits fondamentaux



que consacre notre Constitution fédérale. L'engagement du citoyen suppose du courage, celui-là même que déploie dans sa nécessaire mission la CICAD. Merci à la CICAD et aux organisations qui lui sont apparentées de rester cet aiguillon qui nous rappelle chaque jour à nos élémentaires obligations de citoyen.»



1. Le Conseiller fédéral, Guy Parmelin

2. L'ancien Président d'Ibuka Suisse Michel Gabuka et César Murangira

3. M. le Grand Rabbine Izhak Dayan et son épouse Yaffa

4. De gauche à droite: le Conseiller d'État, Pierre Maudet, l'ancienne Conseillère fédérale, Ruth Dreyfuss, le Président de la CICAD, Alain Bruno Lévy, la Conseillère d'État, Jacqueline De Quattro et le Conseiller d'État, Jean-Nathanaël Karakash

5. Lukas Bruhin, Secrétaire général du DFI, Sabine Simkhovitch-Dreyfus, vice-Présidente FSCI, Hubert Winter, Président FSCI et Jonathan Kreutner, Secrétaire général FSCI



4



5



6

6. Grégoire Mangeat, Batonnier et Victor Gani

7. De gauche à droite: M. le Grand Rabbine de Genève Izhak Dayan, l'Imam Hassen Chalghoumi et M. Jack Mahfar



7

8



8. Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la CICAD

9. Elie Bernheim, Trésorier de la CICAD, Philippe Leopold-Metzger, Caroline Puder, Alain Bruno Lévy Président de la CICAD, Victor Gani et Charles Spierer



9

DES CONSEILLERS D'ETATS ROMANDS CONCERNÉS

Quatre Conseillers d'Etat, Jacqueline de Quattro, Pierre Maudet, Jean-Nathanaël Karakash et Maurice Ropraz, représentaient respectivement les cantons de Vaud, Genève, Neuchâtel et Fribourg. En se prêtant au jeu des questions/réponses, ils ont évoqué la nécessité pour les autorités et la société civile de s'unir et de renforcer leurs efforts afin de lutter contre l'antisémitisme par l'éducation, la justice et la sécurité.



EXTRAITS

« Depuis quelques années et les nombreux attentats commis en Europe, nous savons nous aussi à présent ce que vit depuis des décennies la communauté juive. Nous avons appris à avoir peur, cela nous rend plus solidaire. Il ne faut tolérer aucune entorse à nos valeurs, nous ne pouvons tolérer aucun acte et aucune parole discriminante. Nous devons être strict. Lorsque l'on nous dit qu'on ne peut pas définir une norme pénale afin de définir ce qu'est un symbole antisémite, je pense que ce n'est pas le cas et que nous pouvons proposer des principes puis trouver les moyens de les appliquer. »

Jacqueline de Quattro, Conseillère d'Etat chargée du Département du territoire et de l'environnement



« Deux types de publics doivent être visés dans la lutte contre le racisme et la discrimination, les adultes et les enfants. Pour les adultes, ces dernières années des campagnes sur le sujet ont eu lieu mais je le sentiment que la parole politique n'a pas été entendue. Nous devons agir sur les réseaux sociaux comme l'a évoqué le président de la CICAD. Sensibiliser les adultes sur le fait que la parole est peut-être libre mais elle a une portée. Nous voyons sur les réseaux sociaux une véritable banalisation du racisme et de l'antisémitisme. Pour les enfants, l'approche doit être différente et il me semble que l'éducation est primordiale. C'est à cette période de leur vie que se forge leur opinion. Je salue la journée d'étude de la CICAD à Auschwitz tout comme les rencontres avec des rescapés, cela me semble fondamental. »

Pierre Maudet, Conseiller d'Etat chargé du département de la sécurité et de l'économie (DSE)



« Nous ne gagnerons pas ce combat pour résoudre ces problématiques avec une approche sécuritaire. Je suis ravi d'avoir entendu et découvert, car je n'en connaissais qu'une partie, la multitude d'actions menées et les efforts faits par la CICAD dans le domaine de la prévention et avec une approche pédagogique. L'effort principal doit être la prévention et l'appropriation de valeurs qui permettent d'éviter les discriminations. »

Jean-Nathanaël Karakash, Conseiller d'Etat du Département de l'économie et de l'action sociale



« Si un concert néonazi devait se produire à Fribourg il est clair que nous appliquerions la tolérance zéro. Nous interdirions la manifestation tout en déployant le nombre de policiers suffisants pour encadrer tout débordement. Le danger en Suisse actuellement c'est qu'il y a effectivement des mouvements néonazis qui organisent des regroupements sous de faux noms et nous sommes avertis souvent à la dernière minute. Cependant, il doit y avoir un message clair de la part des politiques et nous devons collaborer entre cantons sur ce sujet. Si par ailleurs des groupes d'extrême droite font des saluts nazis ou prônent la révolution nazie ce n'est pas discutable. »

Maurice Ropraz, Conseiller d'Etat chargé de la sécurité et de la justice





1

1. Rabbïn François Garaï et Rav Mendel Pevzner et Alain Bruno Lévy



2

2. Jean-Marc Brunshawig, Alice Lévy, le Conseiller fédéral Guy Parmelin, Sylvie Brunshawig, Alain Bruno Lévy et Philippe Léopold-Metzger

3. Philippe Grumbach, Président de la CICAD et Maurice Ephrati

4. Sandrine Salerno, Conseillère administrative Ville de Genève

5. Johanne Gurfinkiel, Secrétaire de la CICAD et son épouse Carole.

6. Sylvie Brunshawig et Alice Lévy

7. Laurent Selvi, vice-Président de la CICAD et son épouse Irma.

8. Caroline Puder, Victor Gani, Yaël Rimer-Gonzales, Alexandre Gonzales

3



4



5



7



6



8





LA CICAD MOBILISÉE PLUS QUE JAMAIS

Même si la Suisse a été plutôt épargnée par les actes violents à l'encontre des juifs en comparaison des autres pays limitrophes, le nombre d'actes antisémites recensés en Suisse romande est tout de même élevé. Le rapport de la CICAD publié le 2 février 2017 fait état de 153 actes antisémites en 2016. Un point que n'a pas manqué de rappeler Alain Bruno Lévy, Président de la CICAD lors de son discours face à un public de personnalités attentives.

« L'antisémitisme ne cesse de se réinventer. De nature théologique et philosophique hier, il a su revêtir de nouveaux habits pour mieux se propager. L'antisionisme en est l'expression la plus contemporaine. Dévoilée ce matin, l'édition 2016 du rapport que la CICAD établit depuis plus de 10 ans sur l'antisémitisme en Suisse romande permet de constater que malgré une constance des chiffres et au-delà de ceux-ci, l'antisémitisme reste virulent et se développe grâce aux nouveaux moyens de communication et aux médias sociaux qui permettent aux divers milieux extrémistes fascistes, complotistes, islamistes de déverser leur fiel haineux. Dans sa mission de lutte contre l'antisémitisme, outre son activité d'observation et de défense, la CICAD a lancé de nombreux programmes dans le domaine éducatif, car elle est consciente de l'importance de s'adresser aux jeunes générations qui souvent ignorent ce qui peut arriver à une société gangrénée par le racisme

et la discrimination. Nous devons aller plus loin au vu de la situation actuelle que nous jugeons préoccupante.

La CICAD plus mobilisée que jamais continuera à développer ses activités de prévention, de pédagogie et de communication avec votre soutien, Mesdames et Messieurs les élus politiques et avec celui de toute la société civile. Il est plus que jamais nécessaire de nous donner les moyens de faire reculer le racisme et l'antisémitisme plutôt que d'esquiver en voilant la réalité et en invoquant des lacunes législatives qu'il faut combler.»

Forte de son succès, la CICAD devrait à nouveau organisée en 2018 ce dîner unique en son genre en Suisse romande. Un lieu propice aux rencontres et aux échanges.



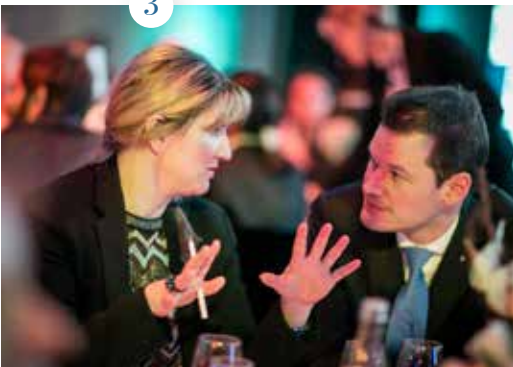
1

- | | | |
|---|--|--|
| 1. Kristina Kitsos et Dionysos Adamopoulos | 4. Alexander Dembitz, Président CJLG et son épouse Cathy | Avira Raz Schechter, ambassadrice d'Israël auprès des Nations Unies. |
| 2. Jacob Safra et son épouse Michèle | 5. Jacqueline De Quattro, Conseillère d'État et son époux ainsi que Marc Ehrlich | 7. Anita Winter et son excellence l'ambassadeur d'Israël en Suisse, Jacob Keidar |
| 3. La cheffe de la Police genevoise, Monica Bonfanti et le Conseiller d'État genevois Pierre Maudet | 6. Ruth Dreyfuss, ancienne Conseillère fédérale et son excellence | 8. François et delphine Leven |



2

3



4



« Nous avons apprécié la haute tenue des intervenants et le débat qui en découla. Soyez sûrs que nous sommes également attentifs au danger de la montée du populisme et de ses dérives possibles vers des mouvements d'extrême droite si nuisible à l'unité de notre société. »

Alexandre de Senarclens, Président PLR Genève

« Mon compatriote M. Pierre Karemera se joint à moi pour vous exprimer nos remerciements pour l'accueil chaleureux que vous nous avez réservé. Avec cet évènement, nous avons pu découvrir votre large éventail d'activités et l'ensemble des missions auxquelles vous vous attelez. Nous sommes avec vous dans ce combat et avons apprécié les recommandations pour lutter contre l'antisémitisme. »

Dr Michel Gakuba, Président d'Ibuka Suisse

5



7



6

8



RÉACTIONS ET MEDIAS

équipements
de la SS et de la
Wehrmacht exposés
sur un stand. Rien
d'interdit, mais
l'organisateur sera
rappelé à l'ordre

Romaric Haddou

La petite collection a surpris cer-
tains visiteurs, ce week-end à
Beaulieu. Plusieurs objets liés au
régime nazi étaient en effet visi-





Ils sont jeunes et membres d'un groupuscule d'extrême droite

Résistance Helvétique est un groupuscule d'extrême droite connu de la CICAD. Un groupuscule qui n'hésite pas à mener des actions coups de poings. Parmi elles, une manifestation devant le Musée des civilisations de l'islam à la Chaux-de-fonds.

Une quinzaine de militants issus du groupuscule valaisan Résistance helvétique ont manifesté en août 2016 devant le Musée des civilisations de l'islam à la Chaux-de-fonds. « Islam Hors d'Europe » pouvait-on lire sur la banderole installée le temps de prendre une photo et de la publier sur leur page Facebook qui compte pas moins de 6 200 abonnés. Une action choc, relayé dans la presse, mais qui n'est pas leur premier coup d'essai. Agés majoritairement entre 18 et 24 ans, ces membres partagent des idéologies racistes d'autres groupuscules tels que le GUD, une organisation étudiante d'extrême droite française dont certains membres ont été condamnés pour des actes de violence à caractère raciste. Samuel K. à la tête de ce mouvement, explique lors d'une vidéo avoir d'ailleurs fait ses armes auprès du GUD.

Pour Hans Stutz, journaliste « Ce groupuscule est surtout islamophobe. Il est aussi antisémite et opposé aux migrants issus d'Asie ou d'Afrique. » Pour preuve, sur cette même vidéo, Samuel K explique « on peut accepter un cosmopolitisme de souche européenne ». Son interlocuteur l'interrompt: « En fait, les Blancs, c'est possible, les Noirs, ce n'est pas possible? » et Samuel K. de répondre « C'est exactement ça. Vous m'ôtez les mots de la bouche. Les Noirs, en Suisse, n'ont pas leur place à une échelle de masse. » Le message est on ne plus claire.

Mais ce qui est intéressant, c'est de voir et de comprendre les connections existantes entre les différents activistes d'extrême droite présents en Suisse romande. Car le troisième individu présent sur cette même vidéo qui ne semble pas choqué par ces propos est un autre Valaisan également suivi par la CICAD. Julien U. 24 ans, connu sous le pseudonyme d'Artiste Mal Pensant exclu de l'Ecole professionnelle des arts contemporains de Saxon pour avoir réalisé plusieurs dessins antisémites qui lui valent une dénonciation pénale de la CICAD. Il sera condamné en mai 2017 pour ses dessins antisémites.

Lorsqu'on évoque l'antisémitisme, Samuel K. préfère répondre « Je suis contre ce qui va à l'encontre de notre souveraineté. » avant d'ajouter « Je ne veux stigmatiser personne, mais la CICAD cherche des problèmes là où il n'y en a pas. Artiste Mal Pensant a dit qu'une partie de la communauté juive surfe sur la Seconde Guerre mondiale. Il fait référence au fait que la France a dû verser il y a deux ans des millions aux victimes américaines de cette guerre, puisqu'elles avaient été transportées vers les camps Par la SNCF. Ce sont ces demandes qui attisent l'antisémitisme. » Des propos qui ne manquent pas d'interpeler.

La CICAD continuera à garder un œil attentif sur ce groupuscule comme sur tous ceux en Suisse romande qui manifesteraient un antisémitisme crasse.



Le concert néonazi d'Unterwasser aurait-il dû être interdit ?

La CICAD invitée de Forum à la RTS : Le concert néonazi d'Unterwasser aurait-il dû être interdit ? Le concert néonazi qui a réuni 5000 personnes le 15 octobre 2016 dans le Toggenburg inquiète les politiques. La CICAD, représentée par son Secrétaire général Johanne Gurfinkiel, a participé à un débat avec André Duvillard, délégué au Réseau national de sécurité et ancien commandant de la police cantonale neuchâteloise, dans l'émission radio « Forum » sur ce sujet, présenté par Valérie Hauert.

INTERDICTION DE CONCERTS NÉONAZIS EN SUISSE

Selon les médias, le Service de Renseignement de la Confédération (SRC) avait averti et informé les autorités St. Galloises du caractère néonazi du concert prévu. Fallait-il donc interdire ce concert ? Pour Johanne Gurfinkiel, la réponse est simple : « il n'y avait aucune ambiguïté sur le déroulement, sur les messages ni sur les groupes qui devaient se produire. L'Autorité aurait effectivement dû intervenir. Les groupes sont connus pour leur idéologie néonazie, leurs propos racistes et antisémites. Donc, oui, l'Autorité aurait dû prendre toutes les mesures pour ne pas laisser se dérouler un concert faisant l'apologie du 3eme Reich et diffusant des messages appelant à la violence et à la haine ».

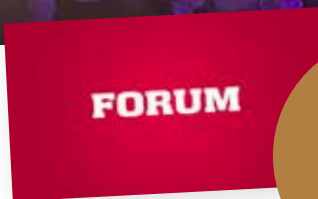
André Duvillard, lui, rappelle que vers la fin des années 1990, des skinheads ont organisé en Suisse des rassemblements et des concerts qui ont attiré des supporters de tous les pays d'Europe. Ainsi, en mars 1998, 800 skinheads se sont rassemblés à Chézard St-Martin pour un concert de rock, très similaire à celui de samedi dernier. Selon André Duvillard, les autorités neuchâteloises avaient réagi dès le lendemain en promulguant un arrêté permettant d'interdire ce genre de manifestations pouvant troubler l'ordre public. Cela implique d'être présent dans la salle. Pour André Duvillard, reste toujours la question d'apporter la preuve que ces évènements ont un caractère raciste violant la norme antiraciste en Suisse.

PRÉSENCE DANS LA SALLE

Johanne Gurfinkiel rejoint ces propos. Le rôle de la police ne doit pas se résumer à rester à l'extérieur de la salle pour veiller au respect des horaires et du bruit du concert. Son rôle est d'être présent dans la salle pour pouvoir s'assurer que rien se contreviendra à la loi. « C'est un sujet qu'on connaît bien à la CICAD, puisque sur un autre terrain, celui de Dieudonné et son antisémitisme, on s'efforce d'être présent dans la salle et si le moindre propos nous permettait d'intervenir et de porter plainte – nous le ferions ».

LA NAÏVETÉ CONCERNANT LA QUESTION D'EXTRÊME DROITE

Sans l'interdiction de tels concerts racistes ni de présence physique des forces de police dans les salles de concerts, la Suisse peut être considérée comme un paradis pour rassemblements de groupes



d'extrême droite et de néonazis. Une inquiétude partagée par les deux invités.

« Aujourd'hui, tout le monde se focalise sur la radicalisation islamiste, à juste titre, mais on ne peut pas ignorer la scène d'extrême droite. Ce qu'il s'est passé à St. Gall montre que ce type d'extrémisme est bien présent. », explique André Duvillard. Mais selon le Secrétaire général de la CICAD, le problème est plus profond que cela et il consiste en une certaine naïveté concernant l'extrême droite en Suisse. « la presse parle régulièrement des élections dans certains pays voisins dans lesquels l'inquiétude règne face aux mouvements populistes, car on ne peut occulter là aussi un certain potentiel de violence. Combien de fois ai-je entendu, qu'au final ce sont des groupuscules, des petits jeunes perdus qui vont prendre finalement un peu de maturité... On a effectivement des petits jeunes perdus qui se retrouvent dans ces milieux, mais il y a, aussi, des idéologues, des gens entraînés, des gens armés. D'autres groupes se sont développés d'inspiration complotiste ou conspirationniste, qu'on ne peut pas non plus occulter et justifient une grande vigilance. »

Vente d'objets nazis en Suisse ?

« Trop courant malheureusement » selon Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la CICAD. Lors de la 23^e bourse aux armes de Lausanne à Beaulieu, quelle ne fut pas la surprise des visiteurs en apercevant un stand avec des objets nazis parmi la centaine d'exposants.

Casquette de SS, casques de motards de l'organisation paramilitaire Nationalsozialistische Kraftfahrkorps (NSKK) ou encore une veste de soldat d'infanterie de la Wehrmacht. Des exemples parmi d'autres des objets liés au régime nazi proposés à la vente lors de la bourse aux armes à Lausanne en décembre 2016 et qui n'ont pas manqué de surprendre les visiteurs. Or bien que surprenante, cette vente est légale. Depuis octobre 2008, le bannissement de tels symboles n'est plus autorisé, le Conseil communal lausannois ayant rejeté une proposition réclamant « l'interdiction de manifestations permettant l'apologie de régimes totalitaires ». Néanmoins la question reste délicate car si l'on se réfère à l'article 261 bis du Code pénal, du fait des symboles observés, il y a là la propagation d'une idéologie raciste. Un élément constitutif d'infraction punie par la loi pénale.

Ce n'est pas la première fois qu'une telle vente se déroule à la bourse aux armes. Déjà en 2009, une affaire similaire avait été révélée par la presse. Pourtant, il semble que malgré la volonté de l'organisateur ces objets soient passés entre les contrôles. « En principe, nous refusons ce genre de présentation, sauf l'aigle car c'est historique. Mais au milieu des 110 exposants, celui-ci est passé entre les mailles de nos filets. Nous sommes attentifs mais il arrive que les vendeurs fassent évoluer leur stand durant les trois jours de la manifestation », souligne le directeur de la Bourse Edouard Debétaz.

L'affaire sera prise très au sérieux au niveau de la Ville comme l'explique le municipal Pierre-Antoine Hildbrand « A ma connaissance, l'organisateur est censé faire la police dans sa manifestation et je n'arrive pas à m'expliquer que nous soyons à nouveau confrontés à ce problème, tonne-t-il. En lien avec la police du commerce, je vais voir quels engagements ce dernier avait pris car ça correspond assez mal à l'image apaisée qu'il voulait donner. » Coté CICAD, au-delà de cette vente, c'est l'absence de législation sur les symboles nazis qui pose véritablement problème. « Trop courant malheureusement et, au-delà de la question légale, il y a une question éthique et morale, insiste Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la CICAD. En Suisse, il n'y a pas de législation sur les symboles extrémistes, nous revenons souvent sur le sujet mais la réponse est « non à la sanction, oui à l'éducation ». Or, cela reste un vœu pieux de nos autorités. »



« En Suisse, il n'y a pas de législation sur les symboles extrémistes, nous revenons souvent sur le sujet mais la réponse est « non à la sanction, oui à l'éducation ». Or, cela reste un vœu pieux de nos autorités. »

Hani Ramadan fait l'apologie des théories complotistes

Interdit de territoire pour la seconde fois en France, Hani Ramadan, petit-fils du fondateur en Egypte de la confrérie des Frères musulmans, suscitent régulièrement l'indignation en Suisse. Et pour cause.

Ses prises de position publiques sur les femmes, Israël, le djihad ou encore les récents attentats créent régulièrement des polémiques. En 2002, il justifie la lapidation des femmes adultères dans une tribune du Monde. Depuis, il dispose d'une tribune dans les medias romands qui lui permet régulièrement de réagir à l'actualité tout en donnant sa vision de l'Islam, qui ne correspond pas à celle des musulmans de Suisse. En effet, il n'est en aucun cas porte parole et représentant de la communauté musulmane. Pour autant, il est de loin celui que l'on peut lire et entendre le plus malgré son activisme dans les milieux islamistes comme semble le préciser les autorités françaises.

Hani Ramadan, directeur du Centre islamique de Genève (CIG) est notamment connu des autorités françaises pour avoir dans le passé adopté un comportement et tenu des propos faisant peser une menace grave sur l'ordre public. De plus, le CIG «est connu des services spécialisés de police pour être un lieu de rencontre des principaux islamistes européens et le point de convergence des circuits de financement», justifiait alors le Ministère de l'intérieur en France, déjà en 1997, période marquée par une série d'attentats islamistes. Une connexion avec d'autres cellules en Europe qui lui valent une nouvelle fois une interdiction de territoire suite aux attentats en 2015 et 2016 sur le sol français.

Si les français adoptent une approche préventive, les suisses s'en tiennent aux faits. Concrètement, Hani Ramadan n'a jamais été condamné pour discrimination raciale. Juridiquement, «ses propos faisant l'apologie des théories complotistes sont à la limite de ce qui est admissible», soupire Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la CICAD. Il soulève d'ailleurs un obstacle juridique à ses yeux: «Contrairement à la France, en Suisse, une association ne peut pas porter plainte contre une personne qui ne la viserait pas directement. Seul le Parquet peut poursuivre d'office. Une question sur laquelle la CICAD entend se mobiliser au nom de l'intérêt collectif.»

Pour ses écrits publiés en 2002, sur la lapidation, celui qui est aussi connu comme professeur de littérature française à Genève a pourtant été exclu de l'école publique. «Ce n'est pas rien et c'est irrémédiable: il ne doit plus enseigner ni intervenir dans une école», rappelle Martine Brunschwig Graf, en charge à l'époque de l'Instruction publique. L'affaire, pour le moins marquante, n'a pas empêché Hani Ramadan d'être invité l'an passé dans une classe, sans autorisation officielle. Ses allusions sur les femmes occidentales avaient suscité un nouveau tollé.



« Contrairement à la France, en Suisse, une association ne peut pas porter plainte contre une personne qui ne la viserait pas directement »



Partage

Lorsque la culture embellit la vie, nous la soutenons.

UBS Switzerland AG
Case postale 2600
1211 Genève 2

ubs.com/suisse

© UBS 2015. Tous droits réservés.





Porsche Panamera 4 E-Hybrid.

462 cv, 4 roues motrices permanentes, hybride plug-in.



PORSCHE

Centre Porsche Genève

Orchid Sports Cars SA
Impasse Colombelle 2
1218 Le Grand-Saconnex
Tél. 022 79 911 20
Fax 022 79 911 30

www.porsche-geneve.ch



**Architectes d'intérieur -
Ensembliers - Décorateurs -
Ébénisterie - Tapisserie -
Rideaux - Moquettes -
Mobilier de bureau**

Magasin

Place du Bourg-de-Four 9

1204 Genève

T +41 (0)22 818 39 99

F +41 (0)22 818 39 90

Email: galli@galli-deco.ch

Ateliers

Rue Cardinal Journet

111217 Meyrin

T +41 (0)22 818 39 96

F +41 (0)22 782 34 91



ZIMMERMANN IMMOBILIER

ACHAT VENTE LOCATION GESTION IMMOBILIERE

Nôtre priorité, bâtir des relations et rester fidèle à nos valeurs.

Pour vous, nous mettons à votre disposition l'expertise et les ressources d'une société intègre.

Zimmermann Immobilier est ainsi fier d'apporter son soutien aux activités de la Coordination Intercommunautaire contre l'Antisémitisme et la Diffamation (CICAD).



GENEVE

Rue de Richémont 19
1202 Genève
Tél. +41 22 909 25 25
Fax +41 22 909 25 50
Gérance, Travaux et Comptabilité

GENEVE

Rue Jean-Jacquet 15
1202 Genève
Tél. +41 22 909 25 47 Courtage
Tél. +41 22 909 25 90 Architecte
Courtage, Architecture et Juridique

LAUSANNE

Chemin Renou 2
1005 Lausanne
Tél. +41 21 313 23 23
Fax +41 21 313 23 24
Gérance et Travaux

VALAIS

Rue des Vergers 14
1950 Sion
Tél. +41 27 322 11 37
Gérance et Travaux

RAISON SOCIALE - WEB

Régie Zimmermann SA
www.regiez.ch
info@regiezimmermann.ch
IDE : CHE.101.719.198

Les outils d'information

Le site internet, la newsletter, les revues annuelles et les brochures d'activités sont tout autant de supports d'information accessibles au grand public. Pour toute demande, une adresse: cicad@cicad.ch

LE SITE INTERNET

Sur www.cicad.ch vous pouvez dénoncer un acte antisémite, commander des publications ou encore suivre les réactions de la CICAD. Par ses nombreux articles en lien avec l'actualité et nos missions, le site internet est également une source sûre d'information pour les étudiants. Chacun peut aussi exprimer son soutien par un don.



LA CHAÎNE YOUTUBE

La chaîne youtube permet de voir ou revoir nos temps forts, prises de positions sans oublier nos événements phares. Avec 125 vidéos disponibles, nous comptabilisons 150 000 vues.

Pour s'abonner : Youtube - cicadch



LA NEWSLETTER

1300 destinataires reçoivent chaque jour la newsletter. Reprenant l'actualité en Suisse romande et à l'international en lien avec les activités de la CICAD. Elle permet aux internautes de se tenir informés. Depuis mai 2005, elle n'a cessé d'évoluer et d'acquérir de nouveaux lecteurs tout en devenant un outil d'information incontournable. **Pour s'inscrire, www.cicad.ch, rubrique newsletter.**



TWITTER

Pour être informé en temps réel de notre actualité, notre compte twitter est fait pour vous. Avec 438 tweets à son actif, la CICAD compte 210 followers. **Pour s'abonner : @CICADch.**



FACEBOOK

Egalement sur Facebook. Au travers de plusieurs pages officielles vous pourrez suivre notre actualité au travers des nombreux posts, photos et vidéos publiés. La CICAD, la CICAD au Salon du Livre de Genève et La CICAD à la rencontre des Nyonnais et des fans de Dieudonné sont autant de pages qui cumulent plusieurs milliers de visiteurs.



LA REVUE ANNUELLE

Notre revue annuelle distribuée à plus de 4 000 exemplaires. Reprenant les temps forts de l'année, elle permet de montrer l'étendue des activités réalisées. Disponible sur le site internet en téléchargement, elle peut également être envoyée.



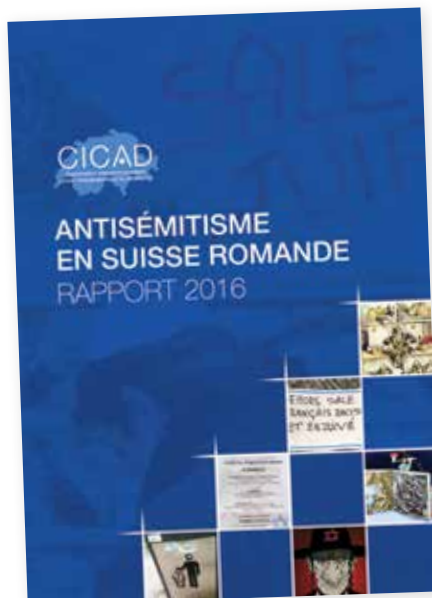
INSTAGRAM

Instagram sous le profil cicadch. Un moyen de partager au travers des photographies postées l'étendue de nos activités et de nos rencontres tout au long de l'année que ce soit par exemple dans les écoles ou lors du Salon du Livre de Genève.



LE RAPPORT SUR LA SITUATION DE L'ANTISÉMITISME

Depuis 2003, la CICAD collecte, enregistre et analyse les témoignages de victimes et témoins d'actes antisémites ainsi que les documents et textes antisémites parus dans la presse et sur internet. L'ensemble de ces informations permettent l'élaboration d'une analyse précise puis d'un rapport sur la situation de l'antisémitisme en Suisse. Document de référence, il est notamment apprécié des autorités et leaders d'opinion car il permet de « prendre le pouls » de la situation et de mieux comprendre l'évolution de l'antisémitisme. Disponible sur le site internet en téléchargement, le rapport peut également être envoyé.



Pour toute demande,
une adresse:
cicad@cicad.ch

Les outils de formation

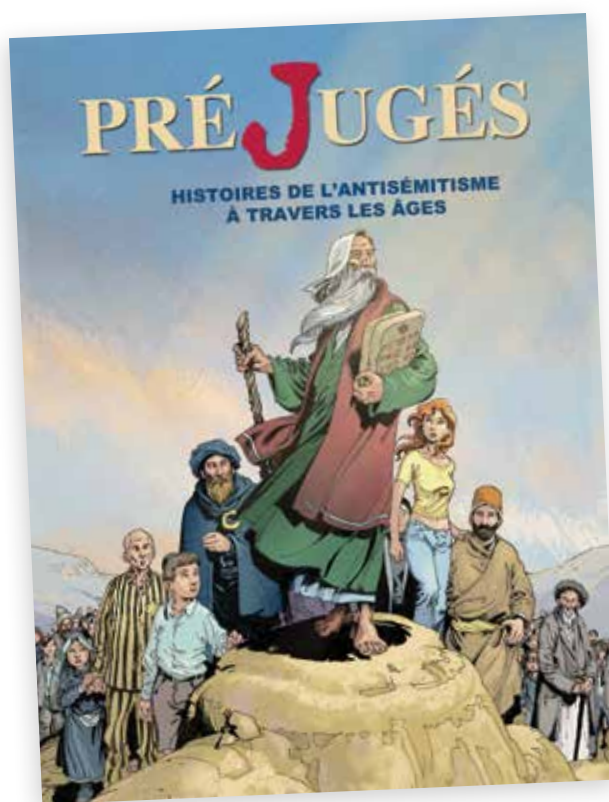
La CICAD a réalisé depuis sa création plusieurs outils éducatifs. Ces documents peuvent être commandés sur son site internet www.cicad.ch ou via le mail cicad@cicad.ch

LA BROCHURE AUSCHWITZ

La brochure «Auschwitz», éditée par la CICAD en 2004, a été réalisée par Sabine Zeitoun, historienne spécialisée sur la Seconde guerre mondiale.

Ce livret a pour objectif de rendre accessible la connaissance historique du processus d'extermination tel qu'il a été mis en œuvre par le IIIe Reich.

Il facilite l'accès à l'histoire et la transmission de la mémoire de la Shoah au travers de nombreuses références clés, tout en apportant un éclairage sur des thématiques particulières. Depuis sa sortie, le livret Auschwitz est devenu un document de référence.



LA BANDE DESSINÉE « PRÉJUGÉS, HISTOIRES DE L'ANTISÉMITISME À TRAVERS LES ÂGES »

Depuis l'Antiquité romaine, les Juifs ont été les boucs émissaires des pouvoirs, souvent désignés coupables de tous les maux et instigateurs de toutes les calamités.

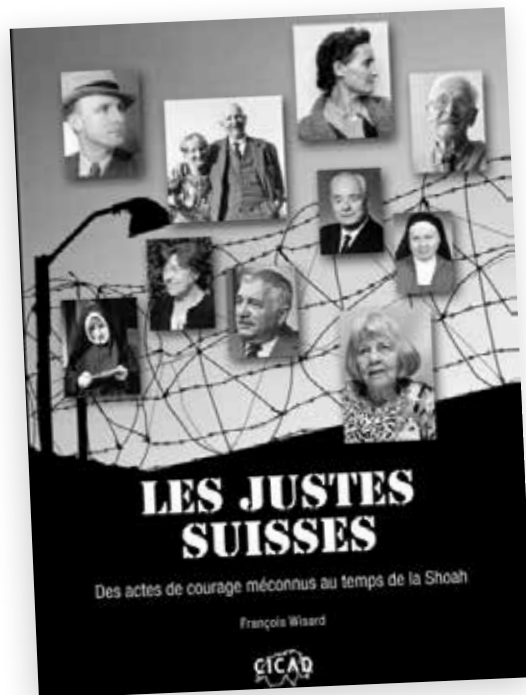
A travers douze récits rassemblés dans cet album, la CICAD a initié un projet qui permet une prise de conscience de la problématique de l'antisémitisme en retraçant les préjugés, les humiliations, les discriminations et les massacres dont les Juifs ont été et sont parfois encore les victimes.

Dix-huit auteurs de BD, dessinateurs, scénaristes et illustrateurs belges, français et suisses ont réuni leur talent pour cet ouvrage collectif.

LE DVD « DES RÉCITS CONTRE L'OUBLI »

Pour mieux combattre le négationnisme et l'ignorance, la CICAD a réalisé en 2009 un dvd intitulé « Des récits contre l'oubli » afin d'expliquer, de témoigner et de susciter la réflexion sur la vie de rescapés.

Le coffret comporte deux DVD : un film documentaire et un recueil thématique, conçu comme un outil éducatif et pédagogique destiné principalement à l'usage des établissements scolaires, des enseignants et élèves, qui souhaitent étayer efficacement le sujet, en privilégiant le vécu.



LES JUSTES SUISSES

Édité par la CICAD et écrit par M. François Wisard, Chef du service historique du DFAE.

L'histoire des Justes constitue une des pages les moins connues de la Shoah. En ayant sauvé des Juifs au péril de leur vie, ces derniers ont maintenu la flamme de l'espérance et de l'humanité au milieu d'une Europe en proie à la folie destructrice des nazis et de ceux qui les soutenaient. Cet ouvrage éclaire les actions remarquables de ces Justes, dont beaucoup restent méconnus.



LE DVD DU SPECTACLE "PRÉJUGÉS COUPABLES"

Pour son vingtième anniversaire, la CICAD a choisi d'utiliser l'humour au travers d'un spectacle inédit de Marie-Thérèse Porchet, écrit par Pierre Naftule, Pascal Bernheim et Joseph Gorgoni. Destiné à un public «scolaire», ce spectacle met en scène des situations de discrimination de la vie courante.

Les fiches pédagogiques qui accompagnent ce DVD, réalisées par Claire Luchetta-Rentchnik et Fabienne Regard sont des outils permettant de repérer ces mécanismes et de réagir.

Ce support éducatif et pédagogique est destiné à la libre diffusion dans les établissements scolaires et à toute autre organisme à vocation éducative.

Impressum

Rédaction et coordination: Audrey Landi et Oscar Ferreira
Supervision: Johanne Gurfinkiel
Sponsors: Lauren Adler et Karen Azoulay
Iconographie: CICAD, IBUKA, Point Of Views, DR
Maquette et mise en page: Brandlift



La Fédération suisse des communautés
israélites (FSCI) est heureuse de soutenir
le travail important que la CICAD accomplit
en Suisse Romande dans la prévention et la
lutte contre l'antisémitisme et la diffamation.

Un travail auquel la FSCI se voue avant tout
sur le plan fédéral et en Suisse allemande.

Pour plus de renseignements, veuillez
consulter notre site internet

www.swissjews.ch

VOTRE DON EST IMPORTANT !

Pour aider la CICAD, remplissez le bulletin
de versement ci-joint ou connectez-vous
sur notre site internet www.cicad.ch



Banque Privée – Edmond de Rothschild S.A. – 1204 Genève
CICAD – 308 038
IBAN: CH27 0857 1308 0380 1000 0
Clearing: 8571

Coordination Intercommunautaire Contre l'Antisémitisme et la Diffamation
Case Postale 3011 – 1211 Genève 3
Tél. 022 321 48 78 – Fax 022 321 55 28 – cicad@cicad.ch – www.cicad.ch



EDMOND
DE ROTHSCHILD

LE GROUPE EDMOND DE ROTHSCHILD
DE CONCERT AVEC LE GSTAAD MENUHIN FESTIVAL & ACADEMY

**Pour la troisième année consécutive,
le groupe Edmond de Rothschild est partenaire
du Gstaad Menuhin Festival & Academy**

La tradition du Gstaad Menuhin Festival & Academy s'inscrit naturellement dans l'héritage de la famille Rothschild, qui, depuis deux siècles, apporte un appui fidèle à la création artistique et musicale. Soutenir un événement comme le Gstaad Menuhin Festival, c'est participer à la promotion de l'excellence artistique et de la créativité.

www.edmond-de-rothschild.ch



Case Postale 3011 - 1211 Genève 3
Tél : +41 (0) 22 321 48 78 - Fax : +41 (0) 22 321 55 28 - cicad@cicad.ch - www.cicad.ch
©CICAD 2017